

association des amis de l'université de liège

39^e ANNÉE - 1967 - N° 2

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL

publié avec l'appui du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture

Secrétariat général

RUE CHARLES MAGNETTE, 2, LIÈGE
Tél. 23.98.20 (nouveau n°) - C. C. P. : 1507.13

S O M M A I R E

| | Pages |
|--|-------|
| ● Les fêtes du 150 ^e anniversaire de l'Université | 5 |
| — L'Union Générale des Etudiants nous communique | 7 |
| — Le Foyer international de rencontres universitaires de Puimichel (Province) | 9 |
| ● Présent et avenir des Bibliothèques de l'Université de Liège, par M. Léon Calembert, professeur à l'Université de Liège et Mme Elisabeth Sauvenier-Goffin, maître de conférences à l'Université de Liège | 13 |
| ● L'examen de maturité de la Fondation Universitaire — Aperçu historique, par M. Englebert Renier, professeur à l'École normale moyenne de l'État à Liège | 39 |
| ● Etudes et carrières universitaires | 55 |
| — Visite des établissements d'enseignement secondaire | 55 |
| — En parcourant le Programme des cours | 57 |
| — Réforme des études de droit | 60 |
| — Rapport statistique de la Fondation universitaire | 61 |
| ● Au fil des jours | 65 |
| Inauguration de la Résidence universitaire Lucien Brull | 65 |
| Colloque commémoratif du centenaire du code pénal belge | 65 |
| 32 ^e Congrès belge d'urologie | 66 |
| Colloque international sur les « Problèmes avancés et méthodes pour l'optimisation en mécanique spatiale » | 67 |
| Amicale du personnel de l'Université | 68 |
| Théâtre universitaire liégeois | 69 |
| Sessions de perfectionnement à l'Institut de sociologie | 69 |



| | |
|--|----|
| ● In Memoriam | 71 |
| ● Nouvelles des Associations | 73 |
| Inauguration de la Section bruxelloise des Amis de l'Université | 73 |
| Section de Campine des Amis de l'Université | 75 |
| Association namuroise | 76 |
| Section liégeoise de la Fédération des Femmes diplômées des universités (F. B. F. D. U.) | 77 |
| Association des Historiens (A. H. Lg.) | 78 |
| Association des Classiques (A. Cl. Lg.) | 78 |
| Association des Germanistes (A. G. Lg.) | 79 |
| Cercle des diplômés de l'Institut de psychologie et des sciences de l'éducation | 80 |
| Association des Licenciés et Docteurs en sciences économiques et commerciales (A. L. D. Lg.) | 81 |
| Association des Chimistes (A. C. Lg.) | 81 |
| Association des Médecins (A. M. Lg.) | 82 |
| Cercle scientifique des Anciens élèves de l'Institut de pharmacie Gilkinet | 84 |
| Association des Ingénieurs (A. I. Lg.) | 85 |
| ● Nouveaux membres de l'Association | 87 |
| ● Répertoire des annonces | 95 |

Réalisation de ce *Bulletin* tiré à 6 900 exemplaires : Louis Dols, Paulette Huskin, Joseph Stassart et Jean-Marie Teheux.



Les fêtes du 150^e anniversaire de l'Université

Au moment où paraîtront ces lignes, la période faste commémorant le 150^e anniversaire de la fondation de l'Université aura commencé. Le prochain Bulletin rendra compte des manifestations exceptionnellement nombreuses et importantes qui célèbrent ce troisième jubilé de l'Alma Mater, en même temps que l'inauguration du premier ensemble de bâtiments érigés sur le domaine universitaire du Sart Tilman.

Nous nous bornerons à rappeler sommairement dans le présent bulletin les principales activités auxquelles participeront les Associations d'Amis et d'Anciens de l'Université (1).

Lundi 6 novembre — Journée commémorative : Les membres du Conseil d'administration de notre Association et les Présidents des Associations de Diplômés assisteront à la séance académique solennelle au Théâtre Royal, au cours de laquelle Sa Majesté le Roi et de nombreux savants étrangers se verront conférer le diplôme de docteur honoris causa. Ils participeront au cortège, réunissant les différentes composantes de la « famille universitaire », qui se rendra ensuite à l'Hôtel de Ville. C'est ce même jour qu'aura lieu, en présence de S. M. le Roi, l'inauguration des nouveaux bâtiments universitaires au Sart Tilman.

Mardi 7 novembre — Journée sur « la formation de l'ingénieur » : Organisée en commun par l'A. I. Lg. et l'A. I. M., cette Journée comportera un ensemble d'allocutions prononcées par des personnalités éminentes venant d'Allemagne, de France, d'Italie et des Pays-Bas. Chacun des orateurs exposera ce qu'est la formation de l'ingénieur dans son pays, l'évolution et les tendances actuelles sous le double aspect des nécessités de l'enseignement et des besoins

(1) Le programme complet des manifestations du 150^e anniversaire est disponible au Service d'information de l'Université. Il comprend : 1) Un calendrier d'intérêt général; 2) un calendrier des colloques scientifiques; 3) une liste des éditions de circonstance.

de l'économie. Après une discussion, les conclusions seront tirées par M. Max Nokin, Gouverneur de la Société générale de Belgique et Président de la Fondation Industrie-Université.

Mercredi 8 novembre — Journée de l'Enseignement secondaire : Les chefs d'établissement d'enseignement secondaire de la partie francophone du pays seront reçus à l'Université par notre Association. Ils seront accueillis par notre Président, M. André Leroux et entendront deux discours, l'un prononcé par M. Claude Renard, Vice-Président du Conseil d'administration de l'Université, sur « la mission permanente et les tâches nouvelles de l'Université », l'autre prononcé par M. le Professeur René Fohalle, Président de la Commission Université-Enseignement secondaire de notre Association, sur « les rapports entre l'Université de Liège et l'enseignement secondaire ». Nos invités visiteront ensuite les nouveaux bâtiments universitaires du Sart Tilman.

Jeudi 9 novembre — Journée des Etudiants : Organisée par l'Union générale des étudiants, cette Journée verra le déroulement d'un cortège folklorique en ville, ainsi que le grand Bal des Etudiants au Palais des Congrès. Les Amis de l'Université seront particulièrement les bienvenus à ce bal (réservation : Etincel, 45, passage Lemonnier — réduction sur présentation de la carte de membre). Outre cette Journée, l'Union générale, en collaboration avec les différents cercles étudiantins a mis à son actif un programme d'activités particulièrement riche que nous sommes heureux de présenter plus loin.

Mi-novembre : sortie de presse de l'*Annuaire général des Diplômés et des Amis de l'Université*. Cet ouvrage de plus de 1000 pages, relié en simili cuir, comporte des renseignements sur quelque 17.200 personnes, soit l'immense majorité des diplômés en vie. Préfacé par M. le Recteur M. Dubuisson, avec un avant-propos de M. le Président A. Leroux, il contient également dans son introduction une présentation de toutes les Associations d'Amis et d'Anciens de l'Université.

Samedi 18 novembre — Journée des Anciens et des Amis de l'Université : Tous les anciens et amis de l'Université répertoriés dans l'*Annuaire général* ont été invités à cette manifestation qui verra sans nul doute un vaste rassemblement de personnes unies par le souvenir, par l'amitié, mais aussi par des sentiments de reconnaissance et d'attachement à l'Alma Mater liégeoise. Pour rappel, le programme comporte : 11 h. séance d'accueil au Palais des Congrès — 12 h. 30 Déjeuner au Musée de l'Art Wallon — 14 h. 30 Visite en cars au domaine universitaire du Sart Tilman — 17 h. Réception au Musée de l'Art Wallon — 19 h. Soirée libre au centre de la Ville.

Souscription des timbres-poste « 150^e anniversaire ».

Il est rappelé que des cartes-souvenirs, réalisées à l'occasion de l'émission du timbre « 150^e anniversaire » des Universités de Liège et de Gand, peuvent encore être souscrites au prix de

- a) jeu de 2 feuillets « 1^{er} jour » F. 20
- b) jeu de 2 feuillets de luxe F. 40

Les souscriptions auxquelles il faut ajouter 6 F. pour frais d'envoi ordinaire ou 16 F. pour envoi recommandé, sont à verser au C. C. P. n° 1090.00 de la Banque de Bruxelles, en indiquant sur le talon la mention « Compte A.00. 307.256 — Timbre Université Liège-Gand » et le détail de la souscription.

* * *

L'Union générale des Étudiants nous communique :

L'organisation de l'ensemble des manifestations étudiantes à l'occasion du 150^e anniversaire de l'Université a été confiée par M. le Recteur à l'Union Générale des Étudiants.

L'élaboration du programme s'est poursuivie pendant deux ans pour trouver enfin son aboutissement.

On s'étonnera peut-être de voir les étudiants patroner un cycle de concerts symphoniques, un festival de théâtre ou de danses populaires, un jumelage européen, et même des quinzaines scientifiques.

Certains regretteront peut-être de voir passer au second plan, voire même disparaître cortèges ou courses folkloriques, baptêmes et guindailles organisées.

Cette politique procède de l'esprit général dans lequel les responsables étudiants envisagent leur intégration dans la vie sociale et culturelle de la cité.

L'étudiant n'est plus cet être marginal, maintes fois décrit depuis Villon ou Rabelais, qui passe cinq ou six ans de sa vie à s'abreuver au puits de la Science, en ayant soin de mettre des œillères pour se concentrer exclusivement sur ses cours.

L'étudiant se doit d'ouvrir les yeux sur tout ce qui l'entoure, le social comme le culturel, la musique, le théâtre ou la hausse de l'index. C'est dans cette optique que l'Union Générale a conçu et réalisé un programme avec le concours des forces vives de la cité.

Le point commun de ces réalisations, c'est leur nouveauté et l'espoir de leur continuation.

L'Union Générale a apporté son aide aux *Jeunesses Musicales* pour l'élaboration d'un cycle de concerts symphoniques consacrés à la mémoire de Pierre Froidebise. Nos différents concerts rendront hommage tant à sa parfaite connaissance de la musicologie qu'à son souci de vivre dans son temps. Maurice Béjart, Pierre Boulez et Gustave Mahler encadreront deux concerts d'orgue consacrés respectivement à Pierre Froidebise et Olivier Messiaen.

Le 150^e anniversaire verra la troisième édition du Festival du Théâtre Etudiant né de la collaboration entre l'Union Générale et le *Théâtre de la Communauté* et qui occupe à présent une place de choix dans la saison culturelle liégeoise. Des troupes d'Angleterre, de Finlande, du Portugal, de France, d'Allemagne se produiront au mois de mars dans les grandes salles de la ville.

La semaine faste verra l'Union Générale collaborer avec l'ensemble des cercles interfacultaires pour proposer à l'étudiant une pléiade de spectacles durant cinq jours. Congé lui sera donné à l'Université. Son passeport culturel lui assurera l'entrée gratuite à toutes les manifestations de la semaine et une réduction sur le prix d'entrée au bal.

Le R. C. A. E. lance un festival international de danses populaires. Bien connu à l'étranger, ce type de manifestation n'a pas encore droit de cité chez nous. L'entrain et la fougue des danseurs de Pologne, de Tchécoslovaquie, de France, d'Espagne, du Portugal et le groupe « Tchanchès » du R. C. A. E. vont certainement conquérir le public liégeois.

Le R. C. A. E. organise, d'autre part, des rencontres internationales sportives du 11 au 13 novembre.

Le *cercle interfacultaire des Beaux Arts* organise une exposition d'art étudiant où l'on pourra confronter les œuvres d'étudiants liégeois et nancéens.

Le traditionnel tournoi d'éloquence organisé par l'A. E. D. s'élargira sur le plan international puisque des étudiants de Paris, Lille, Nancy, jouteront avec ceux de Liège, Louvain et Bruxelles.

Grâce au *cercle interfacultaire de littérature*, le public liégeois pourra participer à un entretien avec Michel Butor, romancier et homme de théâtre bien connu.

Une avant-première de cinéma sera présentée par le *ciné-club interfacultaire*. « Privilège » de Watkins, le film anglais le plus explosif de l'année avec Joan Shrimpton et Paul Jones.

Il revenait au *cercle interfacultaire de photographie* de fixer sur la pellicule les fastes du 150^e anniversaire. Un grand concours doté de 10.000 F. de prix est organisé sur les thèmes de la vie étudiante et des manifestations du 150^e anniversaire. Une exposition dans les homes rassemblera les meilleurs réalisations.

Les étudiants étrangers, nombreux à l'Université de Liège, vont présenter dans une ambiance de kermesse des chants et des danses populaires nationaux, des produits indigènes, des expositions d'art ou de costumes. Cette grande fancy-fair internationale sera solennellement inaugurée le 7 novembre.

Pour les étudiants la semaine se terminera par un cortège folklorique et par le grand bal étudiant le jeudi 9 novembre. Les bénéfices du bal et de la tombola financeront le *Foyer international de rencontres universitaires de Puimichel*. C'est pourquoi nous croyons que tous les anciens auront à cœur de participer à cette entreprise qui réunira les étudiants et les anciens, belges et étrangers dans un petit village de Provence.

Le Foyer international de rencontres internationales de Puimichel (Provence)

L'idée est venue l'année dernière aux étudiants de Liège. Il existe déjà de nombreux foyers de jeunes en Provence et ailleurs, mais nulle part encore, ne s'est créée de maison où, pendant les vacances, des universitaires ou anciens universitaires de tous pays pouvaient se rencontrer quelques jours pour y discuter ou pour se détendre ensemble.

Plusieurs conditions étaient à réunir. La première était de trouver un village sympathique, encore vivace, qui pouvait accueillir ces jeunes : l'expérience montre en effet que l'isolement dans un village mort rend l'intégration dans le pays impossible. Il fallait aussi que cette intégration se fasse du point de vue architectural : trop de beaux villages provençaux perdent leur cachet par la construction en série de « villas » à façade en stuc. Il était nécessaire également que, dès le départ, les chantiers aient une vocation internationale afin que le futur foyer soit vraiment la maison de tous.

Toutes ces conditions se sont trouvées réunies, après des semaines de recherches, dans un petit village des Basses-Alpes, à 700 m. d'altitude, entre Sisteron et Manosque. Il a nom : Puimichel. Il domine les collines couvertes de lavande pendant les mois d'été avec, à l'horizon, le lever du soleil sur les gorges du Verdon, le coucher sur le mont Ventoux, et au sud la montagne Sainte-Victoire.

Une maison en ruines a d'abord été achetée puis, l'idée faisant son chemin, c'est tout le quartier du sommet du village qui est entré en notre possession. Ceci permet l'isolement tout en ne séparant le foyer que d'une centaine de mètres de la place du village : le pastis n'est pas loin et les habitants (ils sont encore deux cents) aiment à discuter avec les étudiants. Une coopération est d'ailleurs très vite née et les conseils sont nombreux aussi bien en ce qui concerne la construction que le jeu de pétanque.

Trois chantiers se sont succédés ces dernières vacances : les anciennes fondations ont été dégagées; des nouvelles ont été creusées et les premiers murs ont enfin commencé à pousser. Plus de soixante étudiants de Liège, mais aussi de Bruxelles et de Genève, y ont contribué. Cette année des contacts sont pris pour que ceux de Paris, de Berlin, de Birmingham ou de Marseille viennent nous rejoindre. Il n'y a pas de doute que, l'an prochain, le gros-œuvre de la première maison sera terminé et qu'une autre, tout dernièrement achetée et encore intacte quant aux murs et au toit, sera aménagée (dortoirs et petites chambres pour universitaires mariés). Le plan d'ensemble, décennal, prévoit la construction d'une huitaine d'autres maisons avec ateliers (céramique, poterie, photos) et écuries.

Mais le moteur véritable reste finalement l'argent : la main-d'œuvre est là, mais il faut que les matériaux suivent.

Les bénéfices du bal du 150^e anniversaire et sa tombola permettront, nous l'espérons, d'alimenter les premiers chantiers de l'an prochain. Une a. s. b. l. va se constituer de manière définitive, chaque groupe

actionnaire se voyant garantir des lits ou des chambres dans le futur foyer par tranche de versements de fonds... Il y aura aussi, nous l'espérons, les dons.

C'est pourquoi, comme l'écrivait un journaliste du *Provençal* à propos de notre initiative, la confiance et l'enthousiasme continuent de régner à « La Roucasse ».

Jo GODEFROID,
Président de l'U. G. des Étudiants.

Entreprises

VERBIEST-DOLHAIN

Intallations Eclairage
Force Motrice
Ventilation

Rue Bolder, 3, ZICHEM-ZUSSEN-BOLDER. Tél. 04/32.04.35 (Bureau de Liège)

S. A.
ENTREPRISES
GÉNÉRALES



**Louis
DUCHENE**

STRÉE

HUY

**ENTREPRISES
GÉNÉRALES DE TRAVAUX
PUBLICS & PRIVÉS**

**ÉTUDES ET TRAVAUX
D'ÉLECTRIFICATION
3000 & 25000 V.**



- ▶ A Huy, construit dans un site unique, immeuble à appartements à vendre et à louer. Panorama, air, lumière.
- ▶ Agréation en classe 8.



armes et munitions
artillerie
moteurs d'avions
turbines industrielles
matériel agricole
et électroménager
métiers à tricoter
forge de précision
ronderie, estampage
mécanique nucléaire



Fabrique Nationale d'Armes de Guerre

HERSTAL - BELGIQUE

S. A.

A VENDRE

HAUTEURS DE TILFF S/OURTHE

Très belle villa dans parc de 50 à 60 ares magnifiquement arboré — tout confort — vue splendide sur la vallée de l'Ourthe — site calme — libre de suite.

Rens. :

S. A. COMPTOIR FONCIER
4, Quai de la Batte,
HUY.

Tél. : 085/125.45



- Extincteurs de tous types et de toutes capacités
- Prédétection ionique « Cerberus »
- Protection automatique par eau pulvérisée, neige carbonique, poudre
- Masques respiratoires « Air-magic »

ANSUL INTERNATIONAL S. A.

151, rue de Stalle - Bruxelles 18
Tél 02/43.01.60.

Présent et avenir des Bibliothèques de l'Université de Liège.

Léon CALEMBERT,
Professeur à l'Université,
Président du Conseil scientifique des bibliothèques

Elisabeth SAUVENIER-GOFFIN,
Maître de conférences,
Directeur du Bureau d'organisation technique

L'importance des Bibliothèques universitaires dans la vie d'une institution d'enseignement supérieur n'est pas à démontrer. L'ampleur des problèmes posés par ces services est considérable, pour le présent comme pour l'avenir. L'Association tient à exprimer sa très vive reconnaissance envers M. le Professeur L. Calémbert et Mme E. Sauvenier-Goffin qui ont bien voulu lui confier la publication d'une étude consacrée à cette question.

SOMMAIRE

| | Pages |
|--|-------|
| 1. INTRODUCTION | 2 |
| 2. PREMIÈRES ÉTUDES ET RÉALISATIONS | 4 |
| 3. STRUCTURE DE L'APPAREIL BIBLIOTHÉCONOMIQUE | 7 |
| 3.1. Les organes communs | 8 |
| 3.1.1. Le Conseil scientifique des bibliothèques (C. S. B.) | 8 |
| 3.1.2. Le Service central des périodiques (S. C. P.) | 8 |
| 3.1.3. Le Bureau d'organisation technique (B. O. T.) | 9 |
| 3.2. Les bibliothèques | 10 |
| 3.2.1. La Bibliothèque générale et de philosophie et lettres (B. G.) | 10 |
| 3.2.2. Les Unités de documentation (U. D.) | 10 |
| 3.2.3. Les Bibliothèques de candidatures (B. Cand.) | 11 |
| 3.2.4. L'Unité de conservation (U. C.) | 12 |
| 4. RÉALISATIONS ACTUELLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR | 12 |
| 5. CONCLUSIONS | 19 |
| 6. BIBLIOGRAPHIE | 21 |

1. — Introduction

La *Bibliothèque centrale* née avec l'Université s'est établie en 1818 dans une aile de l'ancien couvent des Jésuites en Ile, préfiguration du bâtiment central d'aujourd'hui, et n'a cessé de participer à son évolution.

En cent cinquante années d'existence, ses collections ont rassemblé plus d'un million et demi de volumes et de 12 000 revues dont 7 000 en cours de publication : on y trouve des séries complètes dont le premier tome date du XVII^e siècle. La Bibliothèque centrale a constitué un fonds ancien d'une très grande richesse en manuscrits, éditions rares, œuvres d'art [4].

Elle assure les prêts inter-bibliothèques et les échanges internationaux ; elle reçoit les thèses universitaires étrangères qui représentent un fonds de 250 000 unités.

L'ampleur et le caractère encyclopédique de ses collections dont la valeur approche le milliard de francs, sa mission traditionnelle de conservation et d'enrichissement éclectique, son rôle officiel dans les relations extérieures, lui confèrent une importance culturelle unique en Wallonie et une grande considération internationale.

Dès la fin du XIX^e siècle, la Bibliothèque centrale ne se situe plus au centre de gravité d'une université qui projette des instituts sur tout le territoire de la ville : c'est le départ d'une expansion irréversible aboutissant après tant d'autres, à l'exode des Sciences appliquées au Val Benoît et enfin à la migration en cours au Sart Tilman (fig. 1).

Dans chacun des instituts excentriques se développent des bibliothèques d'importance variable, largement autonomes, sans liaison directe avec la Bibliothèque centrale désormais trop lointaine. En dehors de la dispersion géographique, le fait que chaque discipline exige toujours davantage ses collections propres, accentue la tendance. Même les sciences humaines, plus longtemps groupées autour de l'aula universitaire, créent des bibliothèques indépendantes.

En 1921, une étape significative est marquée par la fondation de la *Bibliothèque du Droit* qu'une extension rapide conduit à s'équiper progressivement en personnel, locaux et matériel. Elle répond aux besoins spécifiques de la Faculté de droit. Devenue Bibliothèque Léon Graulich, dirigée par un professeur désigné par ses pairs, s'imposant comme objectif prioritaire d'être fonctionnelle pour les membres de la faculté, leurs collaborateurs, les étudiants, elle constitue une réussite incontestable. Son homogénéité, sa structure, son mode de gestion sous l'obédience de la Faculté, l'abondance de sa documentation soigneusement tenue à jour, lui permettront de s'adapter aux nécessités de l'avenir.

A côté de la Bibliothèque centrale et de la Bibliothèque Léon Graulich, existent quelque *deux cents bibliothèques spécialisées* dont une vingtaine seulement à l'échelle d'instituts ou de sections. Ensemble, elles possèdent 500 000 ouvrages, thèses et documents spéciaux et 10 000 périodiques. Le rythme annuel d'accroissement est d'environ 20 000 ouvrages et 1 000 revues.

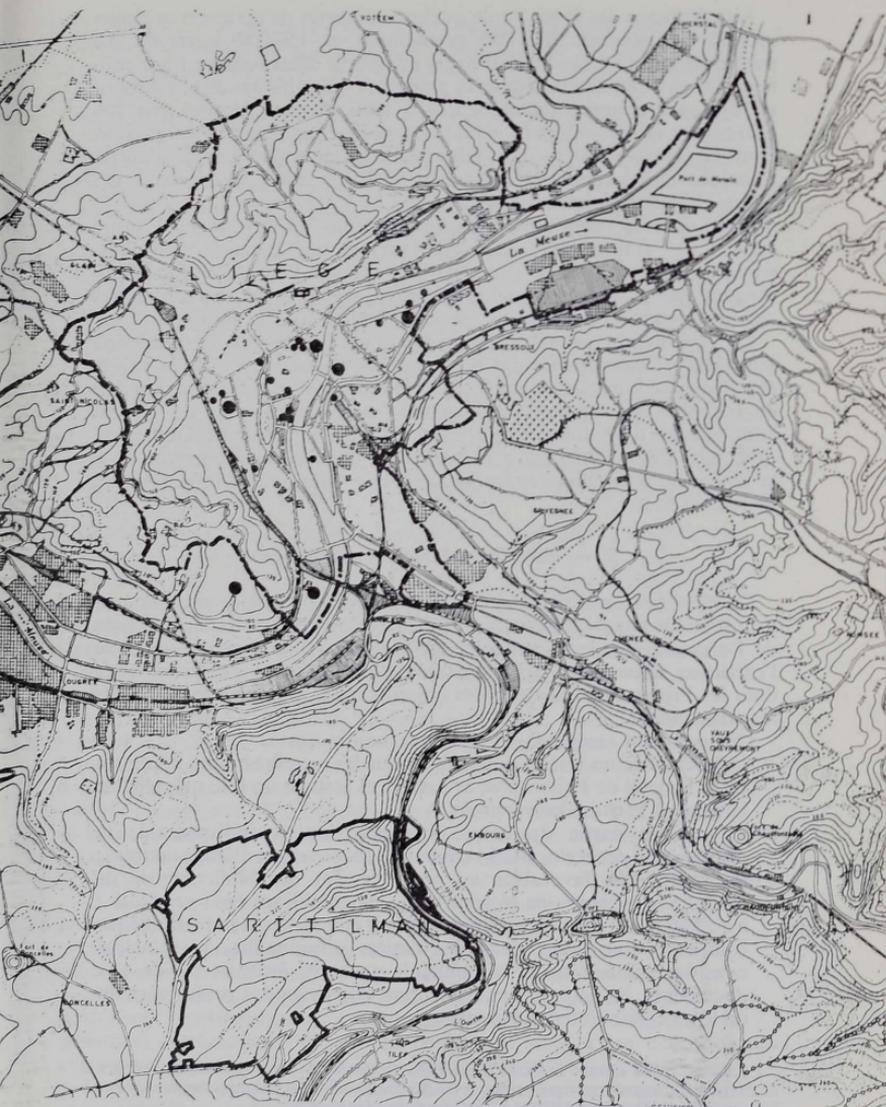


FIG. 1. Répartition des Instituts universitaires « dans la vallée » et limite du domaine universitaire du Sart Tilman

L'importance des fonds va de quelques dizaines de revues et quelques centaines d'ouvrages à 1 000 périodiques et 150 000 ouvrages. Le personnel affecté à ces bibliothèques comporte officiellement 10 scientifiques et 18 administratifs dont la plupart (7 scientifiques et 11 administratifs) appartiennent toutefois aux 8 bibliothèques formées par des professeurs groupés dans la volonté de réaliser une structure organisée. Dans la majorité des cas, l'on fait appel à du personnel chargé d'autres fonctions universitaires, à du personnel hors cadre ou encore à des agents de qualifications diverses.

Pour achever cette brève description, nous ajouterons qu'à notre estime, une cinquantaine de scientifiques et une centaine d'administratifs consacrent tout ou partie de leur temps à l'ensemble des bibliothèques dont le budget annuel total (crédits ordinaires et extraordinaires des professeurs et des services spéciaux) atteint 10 à 12 millions.

On conçoit que les autorités académiques conscientes de la mission scientifique fondamentale des bibliothèques universitaires, de la valeur des documents existants, de la situation précaire d'un grand nombre de bibliothèques livrées à elles-mêmes, se soient souciées du présent et de l'avenir d'un domaine qui, comme l'a dit le recteur M. Dubuisson [39], sert d'appui logistique indispensable tant à l'enseignement qu'à la recherche scientifique et forme avec les laboratoires, l'infrastructure de l'Alma Mater.

2. — Premières études et réalisations

En 1954, le Conseil d'administration (C. A.) ⁽¹⁾ confie à une commission présidée par le professeur C. Renard (Commission Renard) l'étude de l'organisation de la Bibliothèque centrale (B. C.) compte tenu de l'existence, dans toutes les Facultés, de bibliothèques de divers types dont les Professeurs ont défini les objectifs et les services effectifs qu'ils leur demandent.

Une première analyse de la situation montre que :

- 1^o la B. C. offre un intérêt indéniable pour les membres et les étudiants de la Faculté de Philosophie et Lettres et assume un rôle qui dépasse largement le cadre universitaire;
- 2^o la majeure partie du corps enseignant estime indispensable la *Bibliothèque de service* (B. S.) contenant les ouvrages d'usage courant;
- 3^o les professeurs favorables au regroupement des bibliothèques de disciplines connexes ne le sont qu'à des conditions bien précisées : les affinités des sciences groupées doivent être réelles et la bibliothèque commune doit rester dans des limites raisonnables, le principal consiste à introduire et à maintenir un accès facile et rapide aux documents, les acquisitions demeurent l'apanage des professeurs ou de leurs collaborateurs autorisés.

(1) La nécessité devant laquelle nous nous trouvons de citer à maintes reprises de nombreux organismes nous amène à les désigner par des sigles dont heureusement beaucoup sont devenus familiers à l'intérieur de l'Université.

En 1956, la Commission Renard dépose des conclusions [24] qui amènent sa transformation en un organe permanent : le *Conseil scientifique des Bibliothèques* (C. S. B.) disposant d'un *Service central des Périodiques* (S. C. P.).

Le C. S. B. entreprend résolument l'œuvre d'organisation et de coordination des bibliothèques, rend le C. A. attentif aux problèmes complexes qui se posent, obtient l'attribution de personnel administratif à la B. C. et aux bibliothèques de groupe, intervient pour qu'un nombre croissant d'abonnements et d'achats émerge au budget du S. C. P. qui commence à élaborer le catalogue général des périodiques.

En 1960, le Service universitaire de programmation (S. U. P.) chargé des enquêtes préalables à l'implantation de l'Université au Sart Tilman, aborde le problème de la construction de nouvelles bibliothèques. Il constate que, dans le monde entier, la conception des bibliothèques évolue de manière si radicale qu'un programme rationnel ne peut être établi sans une mise au point des principes de base d'une organisation d'ensemble. Il présente en 1961 un rapport dont les éléments sont examinés conjointement avec le C. S. B. et qui aboutit à des propositions communes [27] soumises au C. A. en vue de doter les bibliothèques des moyens aptes à leur assurer une meilleure cohésion et un développement harmonieux.

Ratifiant ces suggestions, le C. A. décide notamment la création en 1962 du *Bureau d'Organisation technique* (B. O. T.) dépendant du S. U. P. et collaborant avec le C. S. B. en ce qui concerne les bibliothèques. Les tâches résultant de cette collaboration absorberont bientôt l'activité du B. O. T. et il sera rattaché au C. S. B. Pendant la période d'organisation du B. O. T., le C. A. confie à une firme française spécialisée, deux études diagnostiques relatives à la B. C. [25] et aux autres bibliothèques universitaires [26].

Il serait fastidieux de rendre compte dans l'ordre chronologique des résultats acquis par les premières études et réalisations. Par contre, il paraît opportun de dégager les principales conclusions des enquêtes et des recherches menées par le C. S. B.

Nous examinerons d'abord les aspects plus particuliers à l'Université de Liège et les desiderata exprimés par les professeurs intéressés.

Les B. S. subsistent dans les conditions anciennes sauf à favoriser leur activité.

La tendance centrifuge caractérisant les bibliothèques autres que la B. C. et la Bibliothèque Léon Graulich est justifiée, inévitable et irréversible mais n'implique pas pour autant que la majeure partie d'entre elles demeurent dans leur situation présente : fonds documentaires insuffisants pour obtenir l'équipement nécessaire en locaux, matériel et personnel, fonctionnement et rendement médiocres en l'absence de personnel permanent et dûment préparé et en suite d'une confusion entre les tâches scientifiques et les tâches administratives ou techniques.

Seul un regroupement raisonnable et progressif (fig. 2) palliera les inconvénients engendrés par la dispersion des crédits, l'hétérogénéité des

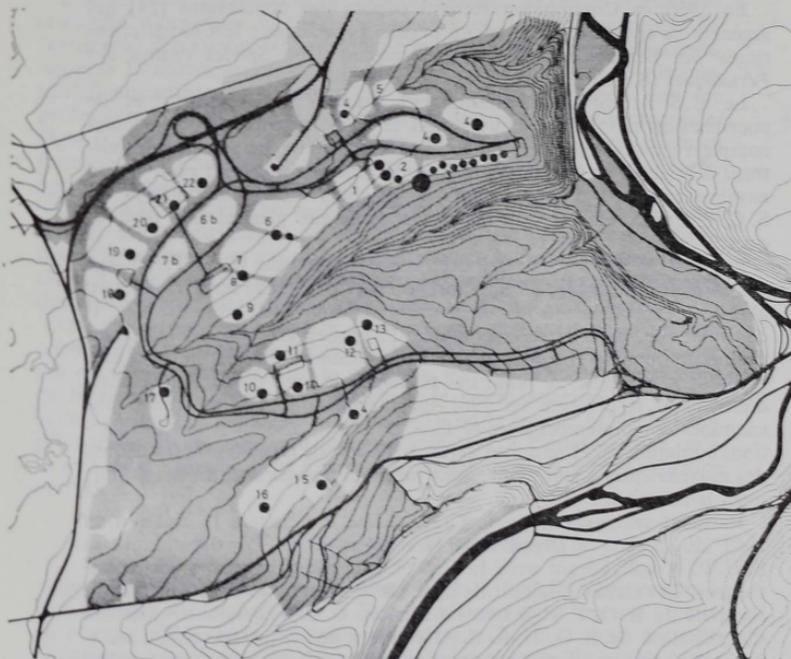


FIG. 2. Distribution des bibliothèques dans les instituts du Sart Tilman au stade actuel des études.

1. Rectorat et Administration. 2. Faculté de droit. 3. Faculté de philosophie et lettres et Bibliothèque générale. 4. Homes. 5. Centre scolaire et éducatif. 6. Institut de chimie. 6b Extension chimie. 7. Institut de physique. 7b Extension physique. 8. Institut des sciences minéralogiques. 9. Institut de mathématique. 10. Institut des sciences précliniques. 11. Institut de zoologie. 12. Institut d'éducation physique — Terr. sports. 13. Institut de botanique. 14. Institut de pharmacie. 15. Homes. 16. Faculté de médecine — Hôpital. 17. Institut d'astrophysique. 18. Institut du génie civil. 19. Institut de mécanique. 20. Institut électrotechnique. 21. Institut des sciences nucléaires. 22. Institut de métallurgie.

méthodes de gestion et de communication, l'impossibilité de constituer les catalogues et l'information documentaire.

Les professeurs partisans de bibliothèques groupées demandent qu'eux-mêmes et leurs collaborateurs accèdent directement et rapidement à la documentation *choisie par eux* en fonction de l'enseignement et de la recherche et que les bibliothèques réorganisées ou nouvelles ne constituent pas une fin en soi mais bien des outils adaptés aux besoins et aux méthodes de travail des utilisateurs.

Parmi les phénomènes universels de notre époque, il convient de tenir compte de l'explosion démographique de la population estudiantine, du développement de la documentation, de l'expansion du cadre enseignant et scientifique de l'Université, de l'accentuation inéluctable de la spécialisation mais *en même temps* de l'interdépendance des disciplines.

Enfin, les enseignements qui nous viennent de l'étranger, indiquent clairement les tendances modernes : prévoir plusieurs types de bibliothèques spécialisées, dans des locaux adéquats [1, 3, 20, 35], d'après la nature de leur fonds et de leur clientèle spécifique [8, 9, 32], former des cadres expérimentés [5, 10, 11, 13, 14, 15, 16], veiller à la possibilité d'introduire les nouvelles méthodes qu'autorisent dès à présent les progrès techniques en matière d'automatisation [2, 31, 40]. A ce sujet, on note de plus en plus, l'action complémentaire des bibliothécaires et des documentalistes et l'intégration nécessaire des techniques documentaires dans les activités des bibliothécaires scientifiques [7, 17, 18, 21, 22, 23, 28, 29, 30].

Le C. S. B. s'est ensuite efforcé de définir les principes de base de la restructuration de l'appareil bibliothéconomique avec la préoccupation de mettre sur pied une organisation *souple* requise par la situation présente et la variété des problèmes à résoudre mais *coordonnée* de sorte que l'équipement, le fonctionnement et l'évolution technique puissent progresser rationnellement. En 1964, après une longue et difficile maturation, il dépose un rapport sur la structure, l'organisation et le fonctionnement des bibliothèques de l'Université, tendant surtout à remédier aux défauts suivants :

- cohésion insuffisante de l'organisation d'ensemble;
- définition imprécise de la finalité des diverses bibliothèques;
- confusion des fonctions et, par conséquent, accomplissement et rendement médiocres.

Au colloque de l'A. U. P. E. L. F. [2] consacré en 1965 au thème : « Les Bibliothèques dans l'Université : problèmes d'aujourd'hui et de demain », le recteur P. Lelièvre a déclaré dans son rapport général : « Celle-ci (la coopération entre bibliothèques et centres de documentation plus ou moins autonomes au sein d'une Université) peut prendre diverses formes, les unes plus ou moins autoritaires et centralisatrices, les autres fédérales et fondées sur des accords inspirés par une bonne volonté mutuelle. »

En ratifiant les propositions du C. S. B., nos autorités académiques ont opté pour le second parti, plus conforme à notre contexte universitaire et aux opinions exprimées par les Professeurs.

3. — Structure de l'appareil bibliothéconomique

Le système consiste à opérer des regroupements judicieux de manière à établir un réseau de bibliothèques bien structurées et équipées et à confier à des organes communs le rôle coordonnateur indispensable et l'accomplissement des tâches d'intérêt général pour pallier le fractionnement de la documentation et de la gestion.

3.1. — Les organes communs.

Nous définirons successivement la composition et le rôle du C. S. B., du S. C. P. et du B. O. T.

3.1.1. — *Le Conseil scientifique des bibliothèques.*

Le C. S. B., présidé par un membre du C. A., comprend cinq professeurs représentant les facultés, le bibliothécaire en chef, un bibliothécaire remplissant la tâche de secrétaire, et, à titre consultatif, le directeur du B. O. T.

C'est un organe de gestion, d'étude et de conseil qui se réunit en principe mensuellement.

Il veille à l'application des directives du C. A. dans l'organisation des bibliothèques, le fonctionnement du S. C. P. et du B. O. T. Il présente les budgets des organes communs. Il oriente l'activité du B. O. T., en étudie les rapports et décide des propositions à soumettre au C. A.

Il examine les demandes des professeurs en matière de bibliothèques et de documentation, éclaire le C. A. sur les problèmes de sa compétence et sur les moyens d'adapter les principes généraux aux besoins spécifiques des divers groupes de disciplines.

Le C. A. le consulte et lui confie des missions d'information, d'initiative ou à la requête des professeurs.

C'est ainsi qu'il étudie en liaison avec le Conseil supérieur des bâtiments les bibliothèques à construire au Sart Tilman. Quand le C. A. a marqué son accord sur l'édification d'une bibliothèque dans un nouveau complexe, le C. S. B. reçoit pour avis l'avant-projet puis le projet de la bibliothèque et du bâtiment dans lequel elle s'intègre. Le champ d'action du C. S. B. s'étend aussi aux bibliothèques actuelles : il instruit les demandes des professeurs en vue d'aménager des locaux existants ou rénovés; à mesure que des locaux deviennent disponibles par suite du départ de certains services au Sart Tilman, il prépare leur redistribution en faveur des services demeurant dans la vallée de manière à leur assurer de meilleures conditions de fonctionnement pendant la période transitoire.

3.1.2. — *Le Service central des périodiques.*

Le S. C. P. dirigé par un bibliothécaire, centralise les demandes annuelles d'acquisition ou de transfert de périodiques, séries, grandes collections et traductions, émanant des professeurs. Il élabore les documents qui permettent au C. S. B. de transmettre des propositions motivées au C. A.

Il souscrit aux abonnements accordés de même qu'aux inscriptions aux actes des congrès, symposia,... qui procurent des documents utiles à l'Université. Il couvre les frais de reliure pour les collections relevant de son budget. Il assure ainsi les relations avec les librairies et la comptabilité pour plus de 3 000 revues représentant un investissement annuel de 4 millions de francs. Il tient à jour le fichier général des périodiques.

3.1.3. — Le Bureau d'organisation technique.

Le B. O. T. dirigé par un bibliothécaire-bibliographe ayant rang de conservateur, comporte des assistants, des rédacteurs, des mécanographes et des gardes-magasins.

Il élabore, suivant les directives du C. S. B., et en liaison étroite avec les professeurs intéressés, les projets relatifs aux bibliothèques à construire au Sart Tilman, à l'ordonnancement des opérations de transfert et de mise en place des collections, à l'aménagement des bibliothèques actuelles et aux moyens (personnel et matériel) nécessaires pour assurer leur fonctionnement et leur coordination. Ces projets examinés par le C. S. B. puis soumis au C. A. reviennent, après approbation, au B. O. T. qui participe à leur réalisation.

Le B. O. T. collabore avec les divers services, et pour ce qui concerne les constructions et aménagements, avec le S. U. P. et le Service d'études techniques (S. E. T. U.).

Un aspect important de la mission du B. O. T. consiste à harmoniser inventaires et catalogues, à préparer pour la communauté universitaire des outils documentaires modernes et à fournir les informations utiles sur les collections réparties dans les divers instituts.

Tenant compte du grand nombre de notices à traiter et de la large diffusion des catalogues imposée par l'interpénétration des disciplines, il est devenu indispensable de faire appel aux ressources de l'automatisation [19, 34]. Le B. O. T., en collaboration avec le Centre de calcul et de traitement de l'information, a mis au point un processus mécanographique (fig. 3) dont une réalisation expérimentale a été présentée au Colloque de l'A. U. P. E. L. F., en 1965 [2].

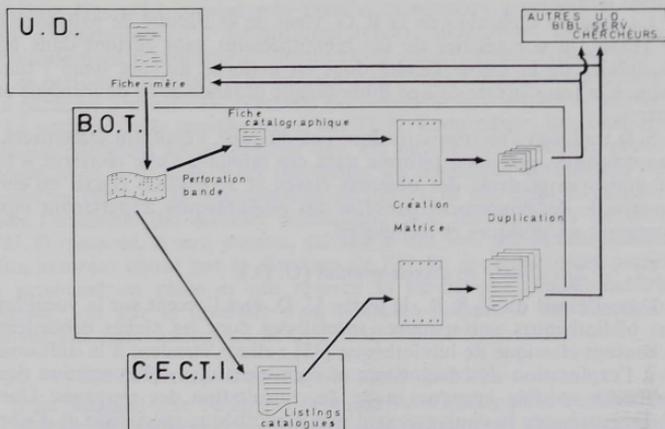


FIG. 3. Schéma du processus mécanographique

3.2. — Les bibliothèques.

L'analyse de la *finalité* des bibliothèques dans les circonstances présentes et en fonction des tendances qui se dessinent pour l'avenir, conduit à distinguer plusieurs types de bibliothèques en dehors des *bibliothèques de service* dépendant directement des professeurs qui, par elles, accèdent immédiatement aux sources permanentes d'information utiles à leurs travaux et à ceux de leurs collaborateurs.

Il apparaît aussi que peuvent être déposées dans une bibliothèque spéciale les collections peu utilisées que l'Université se doit de conserver, mais dont le maintien dans les bibliothèques actives engorge celles-ci ou contraint à envisager des aires de stockage prohibitives et lourdes à gérer.

Il va de soi qu'il n'existe pas de cloisons étanches entre les diverses catégories de bibliothèques et l'organisation prévue permet de réaliser commodément les échanges et communications nécessaires.

Nous tenterons de définir ci-après les différentes bibliothèques faisant l'objet d'une réorganisation ou en cours de réalisation.

3.2.1. — *La Bibliothèque générale et de philosophie et lettres* (B. G.).

La vocation encyclopédique de la Bibliothèque centrale, la nature et la richesse de son fonds, son rôle irremplaçable pour les chercheurs érudits et les lecteurs avides de culture générale, lui assignent une mission différente, plus large et en un certain sens, supérieure à celle des autres bibliothèques universitaires nettement orientées et, il faut le reconnaître, plus ambitieuses et pourtant plus soumises aux objectifs de l'enseignement et de la recherche dans chacune des spécialités du savoir humain.

La clientèle d'élection de la B. G. vient de la Faculté de philosophie et lettres, la compétence de ses bibliothécaires vaut surtout dans les disciplines de la même faculté dont en majorité ils sont issus : tout mène à la transformer en une Bibliothèque générale et de philosophie et lettres.

Si la tradition s'en trouve quelque peu offensée, l'expérience montrera, pensons-nous, que cette réforme aura été salutaire : elle conserve à la Bibliothèque générale des objectifs élevés et accessibles tandis qu'elle favorise le développement parallèle des bibliothèques appartenant aux domaines scientifiques et techniques.

3.2.2. — *Les Unités de documentation* (U. D.).

Dans l'esprit du C. S. B., le terme U. D. met l'accent sur la vocation des bibliothèques universitaires spécialisées dont les tâches débordent le concept classique de bibliothèque [33] : elles s'étendent à la diffusion et à l'exploration des documents et entraînent une différenciation des méthodes sensible jusqu'au mode de consultation des ouvrages. Une U. D. représente la conjugaison d'une bibliothèque spécialisée et d'une section de documentation.

La notion d'U. D. n'est réaliste que dans une politique de *regroupe-*

ment dont le fondement réside, éventuellement en dehors de certaines divisions académiques et administratives actuelles (Facultés, Ecoles, Instituts, ...), dans de réelles affinités voire le caractère complémentaire des disciplines groupées ou associées et dans l'importance des collections et du potentiel lecteurs (chercheurs et étudiants avancés). En deçà de dimensions suffisantes, on conçoit mal qu'une U. D. soit dotée du personnel et des moyens matériels la rendant efficace sans accaparer exagérément le temps des enseignants et des chercheurs.

Les résultats positifs obtenus à la Bibliothèque Léon Graulich et dans d'autres bibliothèques de groupe dirigées par un professeur choisi par ses pairs, conduisent tout naturellement à placer chaque U. D. sous l'autorité d'un *directeur* représentant ses collègues associés dans l'U. D. Le directeur est assisté par un *chef d'U. D.*, universitaire ayant une connaissance suffisante des sciences représentées et des domaines marginaux, manifestant les aptitudes et la volonté de s'initier à la bibliothéconomie et aux techniques documentaires. Le chef d'U. D. assure la gestion quotidienne car la tâche principale du directeur doit se borner à donner au chef d'U. D. les directives de nature à garantir la qualité scientifique des travaux et le fonctionnement de l'U. D. au profit de tous ses utilisateurs.

Le chef d'U. D. dispose d'un personnel scientifique, administratif et technique fixé d'après l'importance des collections et des services à rendre. Ce personnel à temps plein et permanent est spécialisé dans le domaine bibliothéconomique, documentaire et de la gestion administrative, et doté de l'équipement approprié.

Le C. S. B. estime que le cadre d'une U. D. comprendra au moins un universitaire chef d'U. D. et un agent administratif.

Le cadre de l'U. D. permettra l'accomplissement des deux types de fonctions (jusqu'ici souvent mal définies et remplies avec une grande part d'improvisation) : scientifiques (choix, indexation, analyse) et administratives (acquisitions, identification simple, conservation, prêt).

Les personnes affectées à la bibliothèque d'un service ou d'un groupe qui participe à une U. D. devraient normalement être versées à celle-ci.

Le principe de la constitution d'une U. D. étant admis, les collègues associés désignent un professeur qui, en qualité de directeur, prend accord avec le C. S. B. pour introduire les demandes de création de postes en fonction de l'importance de l'U. D. et des emplois existant dans l'ensemble des services utilisateurs. Une fois le poste de chef d'U. D. accordé, il sera pourvu, suivant le cas, soit par la désignation d'un assistant choisi par le directeur de l'U. D. éventuellement parmi le personnel en place et qui recevra la formation complémentaire requise, soit par le transfert d'un assistant préparé à ces fonctions durant son appartenance au B. O. T.

3.2.3. — *Les Bibliothèques de candidature (B. Cand.).*

Il est fréquent que l'étudiant débutant ne s'initie pas à l'utilisation intelligente et régulière d'une bibliothèque. Il apparaît donc opportun de créer sur le modèle des U. D. des B. Cand. dont la base serait cons-

tituée par des ouvrages généraux de la B. G. et des bibliothèques réunies en U. D.

Comme cependant aucun précédent n'éclaire sur les dimensions et le mode de fonctionnement adéquats et que les populations de candidature posent un problème de nombre, le C. S. B. a décidé de faire une expérience dans les premiers instituts mis en service au Sart Tilman (v. p. 17).

3.2.4. — *L'Unité de conservation* (U. C.).

Les collections spécialisées vieillissent plus ou moins rapidement suivant les disciplines et leur consultation peut devenir négligeable. De même, pendant un temps parfois prolongé, certaines questions sont délaissées parce que l'enseignement et la recherche ont d'autres objectifs prioritaires : il n'empêche que les documents relatifs à ces domaines peuvent devenir indispensables dans un avenir proche.

Les collections considérées doivent être conservées mais il ne paraît pas opportun de les maintenir dans les collections actives si les U. D. ont la faculté de les transférer à l'U. C. prévue pour l'emmagasinage de telles collections dans un dépôt unique équipé en rayonnages denses. Chaque U. D. déciderait naturellement des documents à transférer et pourrait à tout moment les obtenir en prêt ou les réincorporer à son fonds actif.

4. — Réalisations actuelles et perspectives d'avenir

Dès maintenant, outre la Bibliothèque Léon Graulich qui constitue une U. D. à l'échelle facultaire, plusieurs bibliothèques de groupe se présentent comme des *U. D. virtuelles*. Nous citerons les sections de philologie classique et de philologie romane, les instituts de mathématique, d'astrophysique, de géologie, de physique et du génie civil : elles possèdent au total plus de 200 000 ouvrages et 2 000 revues et elles sont utilisées intensément par environ 1 300 professeurs, chercheurs, thésiers et étudiants avancés. Bien que personnel, locaux, équipement et moyens financiers soient loin de répondre partout aux besoins, leur fonctionnement donne des résultats très supérieurs à ceux des bibliothèques isolées. On peut aussi assimiler de quelque manière à des U. D. virtuelles les bibliothèques des instituts A. Swaen et L. Frédéricq, E. van Beneden, A. Gilkinet.

Le C. S. B. a déjà confié au B. O. T., à la suite de demandes introduites par des professeurs, l'étude de plusieurs aménagements de locaux et de mobilier concernant les bibliothèques de philologie classique, de mathématique, de physique, du génie civil et d'astrophysique.

Des études similaires ont été entreprises pour les bibliothèques de commerce, de science économique, d'histoire, de philologie germanique, d'art et d'archéologie, d'histoire et littérature orientales, de biochimie, de cristallographie-minéralogie.

Le B. O. T. a collaboré aux enquêtes relatives à l'entreposage et à la microcopie des dossiers médicaux en tant que sources documentaires.

La prochaine entrée en service des *Instituts de chimie et de physique*

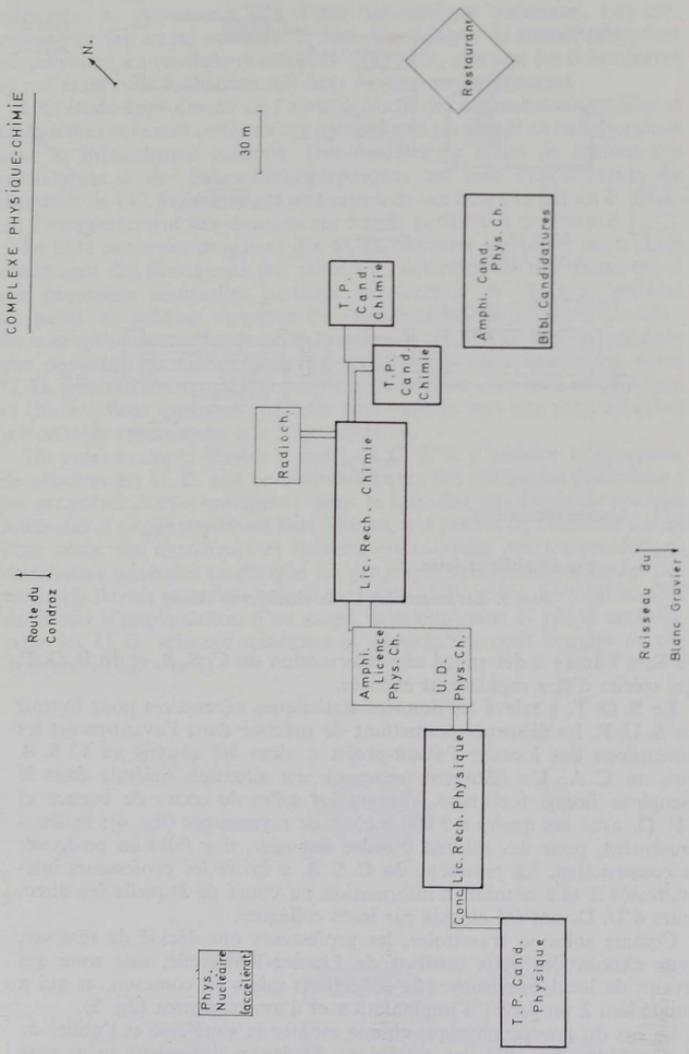


Fig. 4. Implantation prévue pour les U. D. dans le complexe physique-chimie

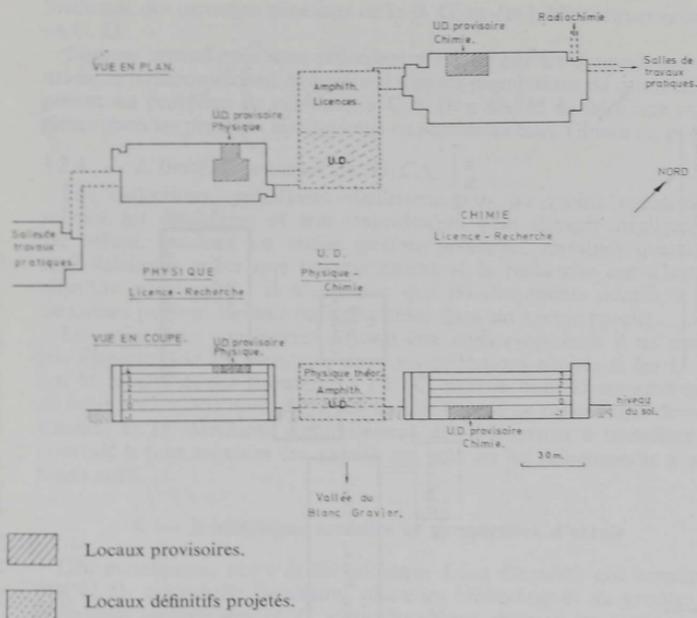


FIG. 5. Les locaux des U. D. physique et chimie

au Sart Tilman a déterminé une intervention du C. S. B. et du B. O. T. qui mérite d'être rapidement exposée.

Le B. O. T. a relevé les données statistiques nécessaires pour fournir au S. U. P. les éléments permettant de préciser dans l'avant-projet les dimensions des locaux; l'avant-projet a alors été soumis au C. S. B. puis au C. A. Un bâtiment occupant une situation centrale dans le complexe licence-recherche, abritera les salles de cours de licence et l'U. D. avec ses quelque 3 000 mètres de rayonnages (fig. 4); malheureusement, pour des raisons d'ordre financier, il a fallu en postposer la construction. Le président du C. S. B. a invité les professeurs intéressés à une réunion d'information au cours de laquelle les directeurs d'U. D. ont été choisis par leurs collègues.

Comme solution transitoire, les professeurs ont décidé de réserver, dans chacun des deux instituts de Licence-Recherche, une zone qui servira de local provisoire aux collections mises en commun, et qui a donné lieu à un projet d'implantation et d'aménagement (fig. 5).

Le cas du groupe physique-chimie montre la souplesse et l'utilité de la procédure. En effet, les conditions de départ différaient en ce sens qu'il existait une bibliothèque de l'Institut de physique tandis que les

chimistes, dispersés au centre et au Val Benoit et dépourvus de locaux adéquats, ne disposaient pas d'une bibliothèque commune. Les chimistes ont fait appel au B. O. T. dont les équipes de travail procèdent actuellement au recolement exhaustif des fonds, dressent les fiches-mères et ont établi une évaluation des frais de premier équipement.

Une étude approfondie de l'aménagement des règles catalographiques en fonction des contraintes mécanographiques est menée en collaboration avec la Bibliothèque générale. Des modèles de fiches de gestion des périodiques et des fiches bibliographiques ont reçu l'approbation du directeur de l'U. D. chimie; la réalisation de ces fiches se fait au B. O. T. où l'enregistrement des données sur bande perforée a commencé.

Le libre accès des magasins des U. D. physique et chimie postule un classement des documents par matières : des réunions des chimistes et des physiciens auxquelles participe le directeur du B. O. T. mettent au point un schéma commun de classification. Rejoignant en cela les conceptions actuelles dans ce domaine, le schéma élaboré ne présente pas de caractère hiérarchique rigide, de telle sorte que toute autre U. D. pourrait harmoniser sa propre classification avec celle de physique et chimie. Nous espérons que cette voie ouverte vers une normalisation raisonnable rencontrera une large adhésion.

Un autre exemple illustre le souci du C. S. B. d'adapter le processus de création des U. D. aux besoins spécifiques des différentes disciplines : les premières études entreprises pour le transfert des fonds de *sciences minérales et de géographie* au Sart Tilman, ont permis de constater qu'un libre accès des chercheurs et thésiens est souhaité par les professeurs de sciences minérales tandis que les géographes préfèrent constituer des magasins fermés pour une grande partie des collections. L'établissement du projet d'implantation d'un étage, commun dans la phase actuelle, pour les U. D. sciences minérales et géographie, tient compte de ces desiderata (fig. 6 et 7).

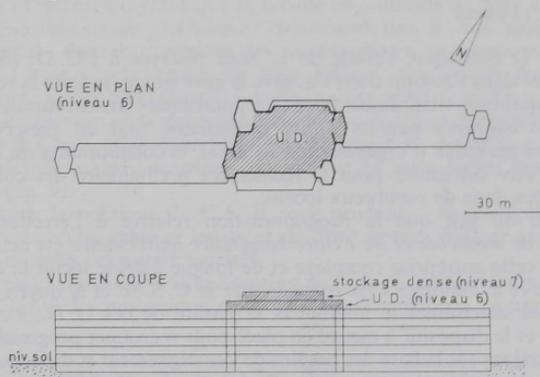


FIG. 6. Projet d'implantation des U. D. sciences minérales-géographie

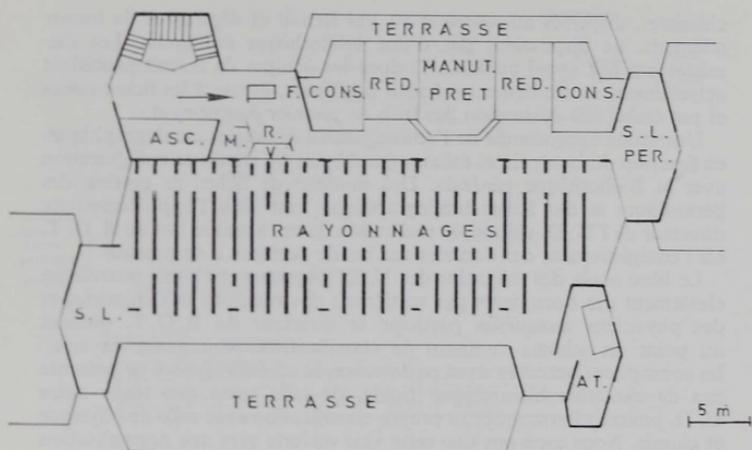


FIG. 7. Projet d'installation des U. D. sciences minérales-géographie

Abbreviations :

- Asc. : Ascenseurs
- M. : Microfilms-Microfiches
- R. : Reprographie
- V. : Vestiaire.
- S. L. : Salle de lecture
- S. L. Pér. : Salle de lecture et présentoirs de périodiques
- Cons. : Bureaux des conservateurs chefs d'U. D.
- Réd. : Bureaux des rédacteurs
- Manut. } Salle de manutention et bureau de prêt
- Prêt }
- At. : Atelier
- F. : Fichiers

Pour la botanique, l'étude de la zone réservée à l'U. D. (fig. 8) et encadrée dans l'institut dont s'achève le gros œuvre, montre la recherche d'un équilibre satisfaisant entre les contraintes architecturales et les souhaits exprimés par les futurs utilisateurs, tout en préservant les principes généraux d'organisation. Ici aussi, la collaboration du B. O. T. vient d'être demandée pour le récolement préliminaire des collections dispersées dans de nombreux locaux.

Enfin, on sait que la programmation relative à l'érection de la *Faculté de médecine et du Centre hospitalier universitaire* est activement menée; cette entreprise complexe et de longue haleine inclut la création d'U. D. et le dialogue s'est engagé entre le C. S. B. et le doyen compétent pour déterminer le nombre et la nature de ces U. D., l'ordre de priorité et le dispositif à mettre en place pour regrouper progressivement les collections sur la base des besoins de l'enseignement et de la recherche.

Si la succession des étapes de construction au Sart Tilman entraîne un enchaînement logique de la mise en place des nouvelles U. D. et

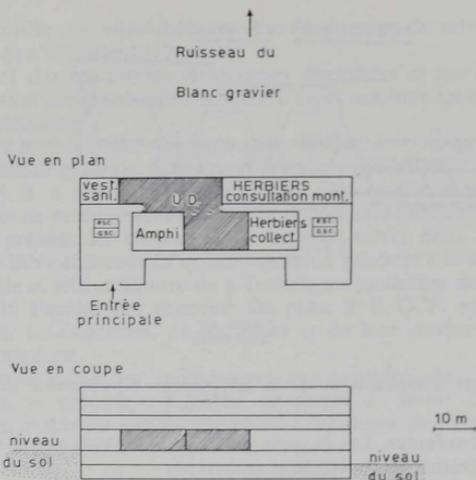


FIG. 8. Projet d'implantation de l'U. D. botanique

intéresse par conséquent en priorité les sciences et la médecine, il n'en faut pas conclure pour autant que les autres disciplines sont négligées. Il suffira, par exemple, de signaler que l'examen attentif de la situation des bibliothèques de *philosophie et lettres* a déjà permis de rassembler les éléments caractéristiques : ce n'est là qu'une phase préliminaire mais elle fournit un document de base qui donne une vue d'ensemble du problème, souligne les besoins et prépare la voie aux améliorations qui devront intervenir avant que la faculté ne s'installe au Sart Tilman.

Les bibliothèques de candidature donneront lieu à une réalisation expérimentale dans le complexe des amphithéâtres de physique et de chimie en voie d'achèvement au Sart Tilman. Les jeunes étudiants disposeront d'une bibliothèque conçue à leur intention ⁽¹⁾ : il sera possible d'observer leurs réactions et d'en tirer des enseignements. Cette première B. Cand. offrira une centaine de places dans des locaux voisins des amphithéâtres et largement ouverts sur la belle vallée du Blanc Gravier (fig. 9).

Ici encore, la politique du C. S. B. reste prudente : la conception des B. Cand. de philosophie et lettres et de droit pourra différer appréciablement de celle des autres facultés.

La récente construction d'une section de la B. G. au Sart Tilman [39] a doté l'Unité de conservation de locaux convenant pour l'entreposage

⁽¹⁾ La construction de locaux neufs, bien équipés et accueillants modifie la fréquentation d'une bibliothèque : celle de la Faculté des sciences de Reims, par exemple [6], a quadruplé en un an.

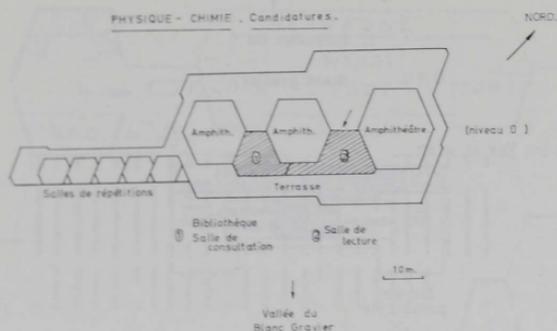


FIG. 9. Projet d'implantation de la bibliothèque expérimentale de candidature

de 400 000 volumes. Les besoins de l'U. C. dépasseront ce cadre et les moyens à mettre en œuvre sont recherchés.

Lorsque les professeurs concernés par une U. D. ont fait part de leurs desiderata au C. S. B. par l'intermédiaire du directeur choisi par eux et aussi le cas échéant par le truchement du représentant de leur Faculté au C. S. B., le B. O. T. est chargé des missions nécessaires et chaque étape du transfert et de la mise en place du nouveau dispositif s'accomplit avec l'accord du directeur d'U. D.

Les opérations de transfert réclament un personnel dont ne disposent pas les départements intéressés. Le B. O. T. constitue et dirige des équipes de travail qui s'acquittent de ces tâches et réalisent simultanément les inventaires et catalogues correspondants.

Les U. D. et les bibliothèques dont la transformation en U. D. est en cours n'assumeront pas elles-mêmes, tout au moins dans les premières années de leur existence, l'enregistrement et le traitement mécanographique des notices bibliographiques : l'université ne peut, en effet, envisager de distribuer à chaque U. D. du personnel spécialisé et des appareils onéreux. Le B. O. T. a été chargé de former un *service mécanographique* qui effectuera les opérations nécessaires à partir des données fournies par les Bibliothèques.

Ainsi, tout en favorisant la décentralisation opportune des collections, l'Université opte pour une centralisation actuelle du traitement de l'information en raison du caractère particulier des méthodes et équipements documentaires. Elle garantit de cette manière la confection et la mise à jour du *catalogue général* indispensable pour elle-même et pour ses relations avec les autres organismes d'enseignement supérieur et de recherche.

La réorganisation et les réformes exposées font apparaître l'importance, d'ailleurs reconnue internationalement [36, 37, 38], de la formation

professionnelle des bibliothécaires. Sur le principe de cette formation, deux thèses s'affrontent [12] :

- recruter des spécialistes de diverses disciplines et leur donner une formation supplémentaire relative à leurs activités mi-intellectuelles mi-techniques;
- assurer au préalable une formation bibliothéconomique étayée par une culture générale, puis une orientation spécialisée.

Le C. S. B. a retenu la première thèse plus conforme aux enseignements tirés de notre expérience et à la réalité universitaire.

Dès à présent, les chefs d'U. D. peuvent suivre deux cours libres, l'un de « Bibliothéconomie et bibliographie générale » à la Faculté de philosophie et lettres, l'autre de « Techniques modernes de documentation » à la Faculté des sciences. De plus, le B. O. T. est en mesure d'accueillir les candidats, de les initier et de leur confier des travaux d'intérêt pratique.

Pour promouvoir les candidatures aux fonctions de chef d'U. D., le C. S. B. se préoccupe d'établir un projet de statut qui offre une carrière équitable au sein du personnel scientifique de l'Université.

5. — Conclusions

L'entérinement par le Conseil d'administration des principes exposés aboutira à l'établissement d'un réseau bibliothéconomique et documentaire qui se présentera schématiquement suivant l'organigramme de la figure 10.

Il a permis au C. S. B. de préciser, sur les bases proposées, les détails d'organisation et de fonctionnement, et d'entrer dans la voie des réalisations.

Pour être en mesure de fournir progressivement aux U. D. les moyens d'un bon fonctionnement, le C. S. B. a structuré le B. O. T., organe d'étude et d'exécution, et obtenu du personnel pour les premières équipes de travail et la mécanographie, ainsi que le matériel indispensable.

Sa mission comporte les aspects suivants :

- définir les critères de regroupement en U. D. : la formule fondée sur l'homogénéité scientifique du domaine couvert doit être assez souple pour répondre aux différents cas et pour tenir compte du caractère évolutif de la documentation;
- organiser les U. D. sur la base de ces critères;
- organiser les bibliothèques de candidatures;
- organiser l'U. C.;
- établir un système de transmission des informations entre les U. D. et avec l'extérieur.

Le programme vise à donner aux bibliothèques des moyens de fonctionnement plus efficaces. On ne peut, en effet, envisager la solution de la plupart des problèmes que pour des bibliothèques ayant le statut d'U. D. : attribution de budgets et de personnel, intervention de personnel de secours, construction et équipement de locaux appropriés, rationalisation des tâches de gestion au profit du rendement documentaire.



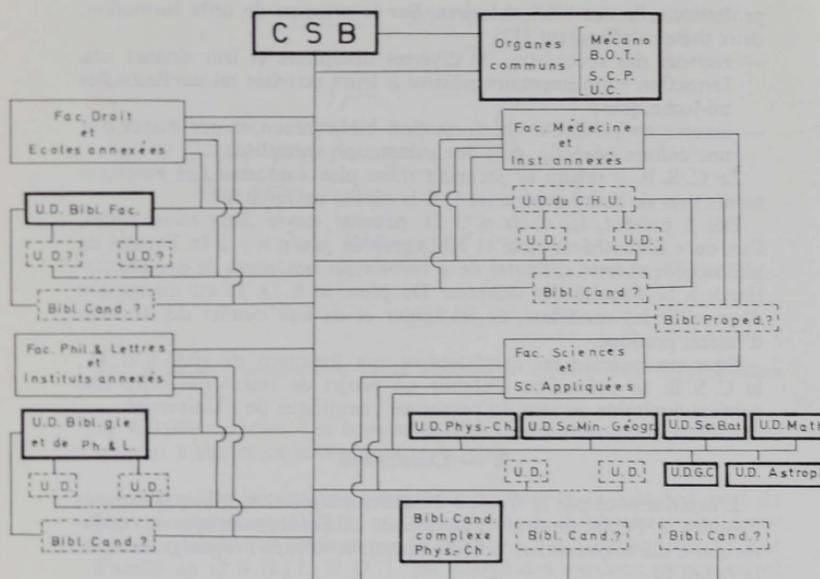


FIG. 10. Organigramme du réseau bibliothéconomique et documentaire

Si sa réalisation demande une certaine homogénéisation, il importe de souligner qu'il y a, de la part du C. S. B., une ferme volonté de s'adapter aux cas d'espèce.

Toutefois, ces perspectives ne seront pleinement atteintes qu'avec le concours des professeurs. Leur collaboration est indispensable pour connaître les besoins précis et l'orientation souhaitée dans les regroupements des fonds et les méthodes documentaires. De plus, l'expérience acquise dans la réalisation des projets relatifs à la Physique et à la Chimie montre clairement qu'une exécution correcte des travaux à accomplir, lorsque la constitution d'une U. D. est décidée, appelle des mesures préalables. En effet, pour que la collaboration du B. O. T. soit efficace, il doit s'informer en détails de l'organisation existante et il conviendrait que les professeurs désignent ceux de leurs collaborateurs scientifiques auprès desquels seront recueillis les renseignements utiles. En outre, puisque la première opération consiste en un récolement minutieux, les inventaires, quelle que soit leur ancienneté, doivent être disponibles et il faut procéder au rappel des emprunts. Enfin, pour abréger la présence des équipes B. O. T. dans les services, il importe de séparer les documents d'intérêt actuel de ceux qui peuvent être transférés à l'U. C.

Essentiel également est l'établissement d'une classification commune pour tous les fonds à intégrer dans l'U. D.; à ce propos, le concours du B. O. T., est naturellement acquis pour apporter des informations techniques et participer à une comparaison, au niveau des divisions principales, avec les classifications déjà adoptées par d'autres U. D.

Aucune des questions posées par l'intégration des bibliothèques dans un circuit documentaire adapté aux besoins d'une université moderne ne se résoud de manière improvisée. Qu'il s'agisse de l'aspect scientifique, technique ou matériel des tâches à aborder, une préparation méticuleuse est indispensable.

La restructuration des bibliothèques universitaires entreprises par le C. S. B. réclame une action concertée. Les projets relatifs au Sart Tilman nécessitent l'harmonisation des méthodes de travail et des objectifs à atteindre. Il importe d'étudier dès maintenant les problèmes spécifiques à chaque bibliothèque et à chaque discipline suivant une ligne de politique générale définie au niveau de l'Université tout entière mais attentive aux cas particuliers.

Ce sont toutes ces raisons qui nous ont poussé à publier le présent article pour mieux informer les membres du corps enseignant et du personnel scientifique et susciter leur adhésion à l'œuvre en cours ou leurs observations et suggestions.

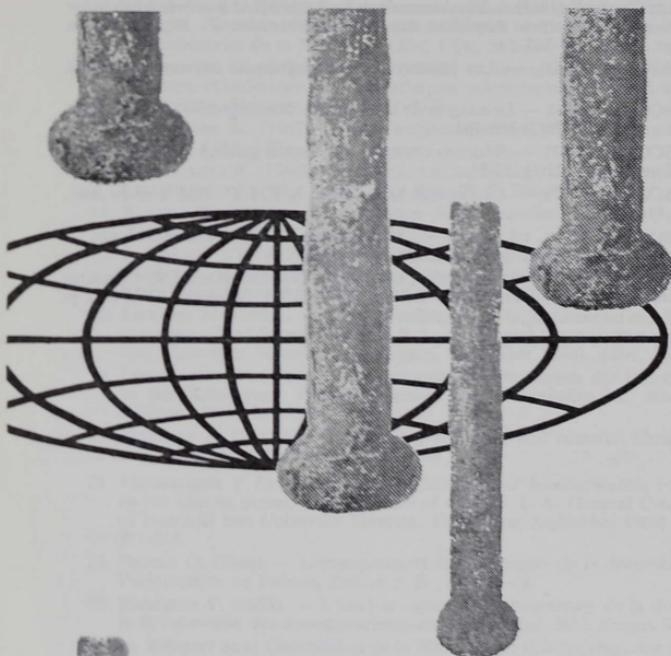
31 août 1967

BIBLIOGRAPHIE

1. — (1966). — Architectural issue, *Libr. J.* 91(21), 5 791-6 018.
2. A. U. P. E. L. F., ed. (1965). — Les bibliothèques dans l'université : problèmes d'aujourd'hui et de demain. Rapport général et vœux. « Compte rendu du colloque de l'A. U. P. E. L. F. », Genève, pp. 297-302.
3. — (1963). — Bibliothèques. *Arch. franc.* 24(251-252).
4. BRASSINE J. (1905). — La bibliothèque de l'Université de Liège. Origine et accroissements des collections; les ressources de la bibliothèque. *Rev. Bibl. Arch. Belg.*, 3, 89-114.
5. COHEN L. and CRAVEN K. (1961). — Science information personnel. The new profession of information combining science, librarianship and foreign language... New York, Modern language association of America, 74 p.
6. CONDAMIN J. (1967). — La nouvelle bibliothèque scientifique de Reims — une année d'utilisation. *Bull. Bibl. France*, 12(4), 145-153.
7. DELAVENAY E. (1967). — Le département de la documentation, des bibliothèques et archives de l'Unesco : objectifs et perspectives. *Bull. Unesco Bibl.*, 21(3), 131-148 + 182.
8. Direction des Bibliothèques de France, ed. (1961). — Journées d'étude des bibliothèques scientifiques 19-20 janvier 1961. *Bull. Bibl. France*, 6(5), 215-230.
9. Direction des Bibliothèques de France, ed. (1962). — Journées d'étude des bibliothèques scientifiques 30 nov. — 1^{er} déc. 1961. *Bull. Bibl. France*, 7(2), 51-85.
10. DONOHUE J. C. (1966). — Librarianship and the science of information. *Amer. Docum.*, 17(3), 120-123.
11. DONOHUE J. C. and KARIOTH N. E. (1966). — Coming of age in Academe — Information science at 21. *Amer. Docum.*, 17(3), 117-119.

12. F. I. A. B., ed. (1966). — La formation professionnelle des bibliothécaires en Europe — janvier 1966 — Rapport établi par la Commission de la formation professionnelle de la F. I. A. B. *Libri*, 16(4), 282-311.
13. FILIPPOV N. G. et GOSINA V. V. (1962). — Sovescanie moskovskikh naucnykh bibliotek (Conférence des bibliothèques scientifiques de Moscou). *Sovetskaja bibliografija. Sbornik statej*, 5(75), 71-77.
14. HUMPHREYS K. (1967). — The subject specialist in National and University libraries. *Libri*, 17(1), 29-41.
15. KIRKEGAARD P. (1966). — L'Unesco et les services de bibliothèque et de documentation en Europe. *Bull. Unesco Bibl.*, 20(5), 260-263 + 271.
16. KOENIG N. (1966). — Organisation de la documentation aux Pays-Bas. *Bull. A. I. D.*, 5(3), 7-9.
17. KONDAKOV I. P. (1966). — The library and documentation. (32nd Session of the I. F. L. A. General Council, Section of National and University libraries The Hague, September 1966). *Libri*, 16(3), 216-220.
18. LIEBAERS H. (1966). — Les bibliothèques et la documentation. Point de vue européen. (32nd Session of the I. F. L. A. General Council, Section of National and University libraries, The Hague, September 1966). *Libri*, 16(3), 205-210.
19. LINGENBERG W. (1963). — Bemerkungen zu Problemen der Datenverarbeitung in der Katalogung Verwaltungspraxis der Bibliotheken. *Z. Bibliotheksw. u. Bibliogr.*, 10(6), 346-354.
20. METCALF K. D. (1965). — Planning academic and research library buildings. New York, Mac Graw Hill, 431 p.
21. MOHRHARDT F. E. (1966). — Librarianship and documentation : relationships in the United States. (32nd Session of the I. F. L. A. General Council, Section of National and University libraries, The Hague, September 1966). *Libri*, 16(3), 211-215.
22. PICARD G. (1966). — L'enseignement des techniques de la documentation et de l'information en France. *Bull. A. I. D.*, (53), 11-19.
23. POINDRON P. (1963). — L'institut national des techniques de la documentation et la formation des documentalistes en France. *Bull. Bibl. France*, 8(8), 313-325.
24. — Rapport de la Commission de la Bibliothèque (Commission Renard), octobre 1956.
25. — Rapport O. T. A. D. Etude diagnostique sur la Bibliothèque (centrale) de l'Université, décembre 1962.
26. — Rapport O. T. A. D. Etude diagnostique sur les bibliothèques de l'Université, décembre 1963.
27. — Rapport S. U. P. Bibl/5. Les bibliothèques de l'Université — situation actuelle — projet d'organisation d'ensemble dans la perspective du Sart Tilman, avril 1962.
28. ROST G. (1966). — Bibliographie und Bibliograph. Eine Literaturinformation über Formen und Methoden der Bibliographie mit einem Ausblick auf die elektronische Verarbeitung bibliographischer Daten. Leipzig, Deutsche Bücherei, 51 p. (Bibliographischer Informationsdienst der Deutschen Bücherei. Nr 10).
29. RUCHARDT G. (1966). — Bibliothèques spéciales et Centre de documentation — Communication faite à la 32^e session de la F. I. A. B. Scheveningen, 5 p.
30. SALVAN P. (1963). Réforme de la formation professionnelle. *Bull. Bibl. France*, 8(6), 233-249.
31. SAUNDERS W. L. (1966). — Education for librarianship, *Prog. Libr. Sci.*, 1966, 113-128.
32. SAUVENIER-GOFFIN E. (1963). — Evolution des principes de construction des bibliothèques universitaires, *Assoc. Amis Univ. Liège. Bull. trim.*, 35(2), 13-40.
33. SAUVENIER-GOFFIN E. (1967). — Bibliothèques scientifiques et documentation : point de vue du bibliothécaire. *Arch. Bibl. Belg.* (sous presse).

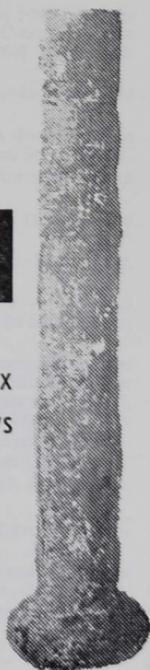
34. SCHULTE-TIGGES F. (1963). — Die Anwendung elektrischer datenverarbeitender Maschinen in einzelnen Bereichen des Bibliothekswesens. *Z. Bibliotheksw. u. Bibliogr.*, 10(6), 331-345.
35. UNESCO, ed. (1963). — Les bâtiments de bibliothèques universitaires. *Bull. Unesco Bibl.*, (17(6).
36. UNESCO, ed. (1966). — Le congrès de la F. I. D. à Washington — octobre 1965. *Bull. Unesco Bibl.*, 20(2) 103-104.
37. UNESCO, ed. (1967). — Réunion annuelle du Conseil général de la F. I. A. B. *Bull. Unesco Bibl.*, 21(1), 50-51.
38. UNESCO, ed. (1967). — Conférence annuelle de la F. I. D. *Bull. Unesco Bibl.*, 21(2), 116-117.
39. UNIVERSITÉ DE LIÈGE, ed. (1965). — Bibliothèque de l'Université de Liège — Section du Sart-Tilman, Liège, Vaillant-Carmanne.
40. VINITI, ed (1964). — Institut naučnoj informacii Akademii Nauk SSSR (Institut d'information scientifique de l'Ac. des Sc. de l'URSS). Moskva, VINITI, 32 p.



FRANKI

des millions de pieux
exécutés dans plus de 60 pays

S. A. PIEUX FRANKI - 196, RUE GRÉTRY, LIÈGE (BELGIQUE)



"L'EAU,,
légère et agréable

*pour vos drinks
et vos
rafraîchissements*



1747

date de fondation de la
BANQUE

NAGELMACKERS

FILS & Cie

La plus ancienne du pays
Une des plus anciennes
du monde

BRUXELLES LIÈGE
12, Pl. de Louvain 32, r. des Dominicains

Vieille - Montagne S. A.

Direction générale : **ANGLEUR**
Tél. : 65.38.00 — Telex. : 41256

- ZINC } sous toutes leurs formes
● PLOMB }
● Cadmium ● Acide sulfurique
● Argent ● Arséniate de chaux
● Etain ● Blanc de zinc
● Poussière de zinc
● Sulfate de thallium

SEMI-CONDUCTEURS

- Germanium
● Oxyde de Germanium
● Silicium

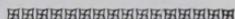
PRODUITS HYPERPURS :

Arsenic - Bismuth - Cadmium - Indium -
Mercure - Plomb - Thallium - Bromure,
Iodure et Chlorure de Thallium - Zinc -
Bromure de zinc

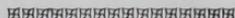
Capri

2 En Lulay des Febvres
Tél. 23.63.28

LE RESTAURANT
DE L'ÉLITE
VOUS OFFRE
SES SPÉCIALITÉS
ITALIENNES ET FRANÇAISES



CUISINE DU PATRON



FERMÉ LE VENDREDI

S
E
N

Ets Francis LAURENTY

22, Rue Lairesse, LIÈGE

Tél. 43.33.56 - 43.24.57

Service Électro-Mécanique de nettoyage

- ✕ Entretien journalier locaux privés et industriels
- ✕ Lavage de vitres et toitures d'usines
- ✕ Raclage, bouche-porage et entretien des parquets
- ✕ Dépoussièrage
- ✕ Grand nettoyage
- ✕ Blanchiment et peinture
- ✕ Lavage de tapis et tapis plain à domicile

Même maison à VERVIERS - BRUXELLES - CHARLEROI

O. de SCHAEZTEN & C^{ie}

BANQUIERS



4 - 6, BOULEVARD D'AVROY - LIÈGE

L'examen de maturité de la Fondation Universitaire

Aperçu historique (*)

Englebort RENIER,

Professeur à l'Ecole normale moyenne de l'Etat à Liège

L'examen de maturité, établi par la loi du 8 juin 1964, à l'issue des études secondaires, a déjà fait couler beaucoup d'encre. On se souviendra qu'un autre « examen de maturité », celui de la Fondation universitaire, a existé entre 1920 et 1954. C'est à une étude historique de cet examen que s'est livré M. E. Renier que nous remercions vivement de sa collaboration au Bulletin. Nous remercions également M. Marion Coulon, directeur de la revue Education, dans laquelle cet article avait paru en mars dernier (n° 104), et qui a bien voulu en autoriser la reproduction.

La Fondation universitaire, née en 1919, a été créée officiellement en 1920.

Elle s'était en particulier fixé pour but d'ouvrir l'accès des universités aux jeunes gens bien doués, mais sans fortune. C'est pourquoi elle accorda chaque année, jusqu'en 1954-1955, des prêts d'études universitaires.

L'octroi de cette aide pécuniaire était subordonné, pour les élèves sortant d'humanités, à la réussite d'un examen dit « de maturité » qui devait sélectionner, parmi les candidats à un prêt, les étudiants aptes à faire de bonnes études universitaires (1).

Les modalités de cet examen ont varié à plusieurs reprises.

I. — Naissance en deux temps

Organisé pour la première fois en 1920, l'examen de maturité fut divisé cette année-là en une épreuve écrite éliminatoire et quatre interrogations complémentaires (2).

(*) Il m'est agréable d'exprimer ici mes vifs remerciements à M. Marcel GROSJEAN, secrétaire de la Fondation universitaire, pour son obligeance : il m'a grandement facilité la recherche des documents nécessaires à l'élaboration de ce petit travail.

(1) Depuis l'année 1955-1956, c'est le Fonds national des études, créé par la loi du 19 mars 1954, qui a pris en charge l'essentiel de l'assistance financière aux étudiants universitaires.

A la vérité, la Fondation universitaire attribua encore quelques prêts d'études après 1955-1956, et ceci jusqu'en 1957-1958 inclusivement. Pendant cette période, elle aida des étudiants, anciens boursiers du Fonds national des études, qui n'avaient pas eu un grade à leurs examens universitaires, condition requise pour obtenir le renouvellement de l'allocation de l'Etat.

Mais, en l'occurrence, il n'était plus question d'examen de maturité.

(2) Voir le premier rapport annuel de la Fondation universitaire, 1920-1921, p. 25. Voir aussi les premières brochures intitulées *Fondation universitaire*, Bruxelles, 74, rue de Namur, s. d.

L'épreuve écrite consista en « une rédaction faite séance tenante, après audition d'une conférence sur un sujet concret d'ordre général ».

Quant aux épreuves complémentaires, elles comportèrent une interrogation sur une langue étrangère vivante et de grande culture (anglais, allemand, italien, espagnol, russe, etc.), au choix du postulant, et un « interrogatoire sur trois branches du programme de la rhétorique (grecque-latine, latine, scientifique ou commerciale), choisies par le récipiendaire »; le candidat avait le droit de remplacer ces branches ou l'une d'entre elles par une ou plusieurs langues étrangères.

Ces interrogations étaient-elles orales ou écrites? Sur ce point, le premier rapport annuel de la Fondation universitaire est muet; une brochure d'information parle d'un « examen complémentaire écrit », tandis qu'une autre dit : « Ces épreuves sont orales, à moins que le candidat n'exprime le désir de subir un examen écrit ». Le manque d'accord entre les textes donne à penser que les divers examinateurs ont pu s'organiser comme ils l'entendaient. Par la suite, il semble que l'on se soit très vite orienté vers un système d'épreuves essentiellement orales.

* * *

En 1921, le Conseil d'administration de la Fondation universitaire ajouta à l'examen une épreuve orale fort singulière, une *conversation à bâtons rompus*, pendant un quart d'heure, entre le candidat et un jury formé de deux professeurs d'université, épreuve « qui avait pour but d'éclairer les résultats parfois douteux des interrogations » (1).

C'est que, dans l'esprit de ses organisateurs, l'examen de maturité n'avait pas pour objet de déterminer le savoir du candidat, « mais bien d'apprécier la valeur de son intelligence et de son caractère » (2). Or, les quatre interrogations sur les disciplines particulières étaient, au moins partiellement, des épreuves de connaissances, voire d'érudition. D'où la méfiance inspirée par leurs résultats lorsqu'ils ne correspondaient pas à ceux de l'épreuve écrite. D'où aussi l'importance accordée à l'écrit et à la conversation : plus de la moitié des points attribués à l'ensemble des épreuves revenaient à l'écrit, — éliminatoire par surcroît, — et à la conversation réunis (100 à l'écrit, 30 puis bientôt 50 à la conversation, contre 25 à chacune des quatre interrogations).

II. — Une lutte très tôt engagée

Pour les organisateurs de l'examen de la Fondation universitaire, la rédaction et la conversation étaient donc les épreuves de maturité par excellence. On alla, par exemple, jusqu'à affirmer que l'épreuve de conversation, grâce à la diversité des questions qu'elle permettait de poser, donnait le moyen « de formuler le jugement le plus sûr et le

(1) Deuxième rapport annuel de la Fondation universitaire, 1921-1922, p. 44.

(2) Premier rapport annuel, *op. cit.*, p. 25.

mieux fondé sur le degré de maturité des candidats » (1). Et avant que cette épreuve ne fut instaurée, l'appellation « épreuve de maturité » était parfois réservée à l'écrit, comme si celui-ci était le seul à mériter ce nom.

La supériorité de ces épreuves ne tarda toutefois pas à être contestée; c'est pourquoi, en 1928, le nombre de points qui leur étaient attribués fut réduit à 75 pour la rédaction et à 25 pour la conversation.

Ceci marquait une étape dans la lutte qui, au sein des jurys de l'examen, opposait les tenants de ces épreuves « essentielles » de maturité aux partisans des épreuves de connaissances.

Ce conflit était entretenu et attisé par des professeurs de l'enseignement moyen qui mettaient continuellement en cause la valeur des examens de la Fondation comme moyen judicieux de sélection.

Deux faits motivaient l'attitude de ces professeurs. D'une part, chaque année, certains de leurs meilleurs élèves n'étaient pas classés en ordre utile pour obtenir un prêt. D'autre part, les examinateurs de la Fondation, étonnés par la médiocrité intellectuelle et l'ignorance de nombreux candidats, formulaient souvent, dans leurs rapports annuels, des reproches contre l'enseignement moyen. Plusieurs membres du corps professoral des athénées, lycées et collèges en conçurent de l'amertume et, rendant la pareille à la Fondation universitaire, décrièrent avec véhémence son examen de maturité.

III. — L'épreuve de conversation, pomme de discorde

C'est en particulier l'épreuve de conversation qui fit l'objet des plus violentes attaques. Honnie par les uns, prônée par les autres, elle suscita de très vives discussions.

En quoi consistait-elle, à tout le moins dans ses treize ou quatorze premières années ?

Les examinateurs faisaient parler les candidats sur les raisons qui les avaient guidés dans le choix de leurs études, sur leur idéal de vie, leur milieu familial, leurs lectures, leurs distractions. Ils cherchaient des sujets de conversation dans les domaines les plus variés : politique intérieure, politique internationale, littérature, musique, arts plastiques, sciences, sports, etc.

Malgré la diversité des sujets sur lesquels il était possible de converser, les élèves étaient presque invariablement amenés à commenter les grands événements de l'actualité, à s'expliquer sur la carrière qu'ils avaient choisie et à dire comment ils utilisaient leurs loisirs.

Pour entrer en matière, la plupart des examinateurs ne faisaient rien d'autre qu'interroger les candidats. Certains tentaient d'amorcer la conversation d'une autre façon : en présentant au candidat une série de « mots se rapportant à autant de sujets susceptibles d'intéresser un jeune homme instruit » (2).

(1) Sixième rapport annuel de la F. U., 1925-1926, p. 26.

(2) V. WILLEM, *Rapport sur l'examen de maturité de 1929*, Bruxelles, Fondation universitaire, p. 8.

La conversation, une fois engagée, se déroulait très librement, sans enchaînement prévu, « à bâtons rompus », comme le prescrivait d'ailleurs le règlement.

On imagine aisément les critiques qui furent formulées contre une épreuve au cours de laquelle examinateurs et élèves pouvaient parler de tout, depuis le traité de Locarno, les chemins de fer, Jésus-Christ, la gendarmerie et le Bureau international du travail jusqu'au discours de Tréviranus, en passant par les excursions qu'avaient faites les candidats, les vers qu'ils savaient encore réciter, les monuments de leur ville ou de leur village, leurs opinions philosophiques et politiques, leurs « aventures personnelles », etc.

Ces critiques, W. Mund, interrogateur de physique, s'en faisait l'écho en 1933; il concluait que pareille épreuve étant arbitraire, elle devrait être supprimée (1).

La réaction des partisans de la conversation fut exprimée, cette année-là, par F. Fransen, membre du jury de l'épreuve discutée : l'entretien spontané et libre, écrit-il en substance, est une méthode utilisée dans tous les domaines de la connaissance individuelle de l'homme, et particulièrement en psychologie (2). Et d'ajouter pour mettre fin à la controverse : « Dans nos examens de maturité, les résultats de l'épreuve en question ne concordent-ils pas admirablement avec les résultats des autres épreuves ? » (3).

Certes, ce dernier argument était important et aurait pu couper court à la polémique s'il n'avait été très souvent contredit (4).

Qui plus est, ce problème des concordances entre les résultats d'examens attira l'attention sur des faits extrêmement troublants : des différences notables de cotation entre les deux jurys chargés de diriger les conversations, ainsi qu'entre les examinateurs d'un même jury.

Pour pallier ce grave inconvénient, J. Haesaert eut l'idée d'uniformiser l'épreuve par l'adoption d'un questionnaire préétabli. Il fit des tentatives dans ce sens avec son collègue G. Smets en 1934 et, instruit par l'expérience, il proposa officiellement de fixer pour chaque session un schéma précis de conversation.

Cette proposition « peut être envisagée » pourvu que le schéma soit « assez large », déclarèrent L. Hermann et F. Desonay dans leur rapport

(1) W. MUND, cité par F. FRANSEN, *Rapport général sur les examens de maturité en vue de l'attribution des prêts d'études pour l'année académique 1932-1933*, Bruxelles, Fondation universitaire, p. 12.

(2) Ceci est encore vrai aujourd'hui, mais les psychologues ont depuis longtemps de très bonnes raisons de se méfier des données de l'interview psychologique (voir H.-J. EYSENCK, *Us et Abus de la psychologie*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, Actualités pédagogiques et psychologiques, 1956, pp. 75, 91 et 92).

(3) F. FRANSEN, *op. cit.*, p. 12.

(4) Déjà des discordances étaient apparues dès les premières sessions de l'examen de maturité. Ce furent d'ailleurs des désaccords entre les résultats de l'écrit et ceux des interrogations sur les branches qui justifèrent la création de l'épreuve de conversation.

général sur les examens de 1934 (1). L'accueil, sans être hostile, fut donc loin d'être enthousiaste.

De toute évidence, les avis étaient partagés. Aussi, le vœu de J. Haesaert ne fut-il que très partiellement exaucé : à partir de 1935, l'expression « à bâtons rompus » disparut du règlement de l'examen de maturité; l'épreuve de conversation devint un entretien tout court, ce qui donna aux examinateurs la liberté de choisir la formule qu'ils souhaitaient.

En 1939, J. Haesaert, après avoir été recteur de l'Université de Gand, et parlant à ce titre, revint à la charge avec une nouvelle proposition qui allait beaucoup plus loin que la précédente. En un mot, il disait ceci : enlevons à la conversation sa mobilité, son inconstance, son instabilité, et remplaçons-la par l'application d'une série de tests verbaux conçus d'après l'exemple des tests de Binet-Simon (2).

Le « spectre » des tests était évoqué. Vaut-il la peine d'ajouter que son apparition ne fut guère appréciée ? « Si semblable procédé d'investigation était adopté, écrivait E. Dory, l'enseignement moyen aurait tôt fait de trouver la méthode d'entraînement adéquate qui enlèverait à l'examen toute valeur (...) » (3).

* * *

On en était là avant la guerre 40-45. Après 1945, les discussions sur la conversation, libre ou stéréotypée, se rallumèrent.

Les critiques prirent progressivement le pas sur les éloges, à telle enseigne qu'en 1952, un adepte de la conversation comme F. Peeters, membre du jury de cette épreuve, fit le point dans les termes que voici. La conversation « souffre actuellement d'osciller entre deux pôles très dangereux l'un et l'autre ». Ou bien elle se déroule « selon un schématype qui ne peut guère varier et qui est vite connu des récipiendaires », de sorte que ces derniers préparent parfois « un petit « papier » angélique qu'ils débitent d'un air convaincu ». Ou bien la conversation est très libre, « elle se passe à bâtons rompus; certains éléments sont déroutés, toute fantaisie est permise, comme parfois toute appréciation sérieuse devient impossible » (4).

Ainsi donc, au début des années 50, on se trouvait devant un dilemme dont les deux options possibles étaient considérées comme mauvaises.

Manifestement, l'épreuve de conversation n'en avait plus pour longtemps. F. Peeters tenta bien de la sauver en préconisant d'adjoindre un psychologue aux examinateurs; de cette façon, pensait-il, la conver-

(1) L. HERMANN et F. DESONAY, *Rapport général sur les examens de maturité en vue de l'attribution des prêts d'études pour l'année académique 1934-1935*, Bruxelles, Fondation universitaire, pp. 12 et 16.

(2) J. HAESAERT, *Wanneer een Rector afscheid neemt*, Gand, 1939, pp. 16 et suiv., cité par E. DORY, *Rapport général sur l'examen de maturité... 1939-1940*, Bruxelles, F. U., p. 7.

(3) E. DORY, *op. cit.*, p. 7.

(4) F. PEETERS, *Rapport général sur l'examen de maturité... 1951-1952*, p. 52.

sation deviendrait « une sorte de psychanalyse » et une « confession sincère » ! (1)

Mais, en 1953, le Conseil d'administration de la Fondation universitaire préféra supprimer l'épreuve ou plutôt l'intégrer dans l'interrogatoire sur les disciplines particulières. Il répondait ainsi avec vingt ans de retard à un vœu exprimé par W. Mund. Celui-ci écrivait déjà en 1933 que la conversation « pourrait être avantageusement supprimée s'il était convenu que chaque examinateur réserverait un certain nombre de points à la qualité d'esprit que le récipiendaire ne peut manquer de révéler même dans les interrogations portant sur une branche particulière » (2).

En 1954, l'interrogatoire sur les branches disparaissait aussi, l'examen de maturité se réduisant alors à la seule épreuve écrite. Il fallait bien se contenter d'un procédé expéditif : près de huit cents jeunes gens se présentaient à l'examen, soit deux cents de plus que l'année précédente, deux fois plus qu'en 1950-1951 et six à sept fois plus qu'en 1946-1947 !

Enfin, l'année suivante, le Conseil d'administration de la Fondation universitaire accepta d'organiser l'examen du Fonds national des études récemment créé. Et, « afin que l'élimination dans les cas douteux ne fût pas due au seul résultat de l'épreuve écrite », les candidats qui atteignaient presque le minimum des points requis à l'écrit « subirent une épreuve de conversation à bâtons rompus devant deux membres du Jury » (3). Autrement dit, pour trier les candidats dans les cas les plus difficiles, les responsables de la Fondation choisirent de ressusciter l'épreuve de conversation sous son aspect le plus contesté, l'épreuve qui, pendant plus de trente ans, apparut régulièrement à tant de professeurs comme subjective, injuste, inconsistante, voire saugrenue et indiscrette ! Tous ces professeurs s'étaient-ils donc trompés ?

IV. — Et l'épreuve écrite ?

Qu'en a-t-on dit ? Comment évolua-t-elle ?

On le sait, cette épreuve était la plus importante aux yeux des organisateurs de l'examen de maturité.

Pourtant, son rendement avait dès l'abord posé de sérieux problèmes.

En 1920, beaucoup de compositions fourmillaient de fautes d'orthographe et de style. Bon nombre de jeunes gens n'avaient pas dégage

(1) *Ibid.*, pp. 52-53.

(2) W. MUND, cité par F. FRANSEN, *op. cit.*, p. 12.

A l'époque, W. MUND s'était vu objecter que sa proposition n'était pas pertinente, car elle se trouvait déjà prescrite par le règlement de la Fondation universitaire. Le règlement disait en effet, à propos de l'interrogatoire sur les diverses matières : « Dans cette épreuve encore, les examinateurs tiendront compte, non seulement des connaissances des candidats, mais encore de l'ordre de l'exposé, de sa clarté, en un mot, des aptitudes intellectuelles que dénote la façon de répondre de l'élève ».

Chose curieuse, cette prescription, qui ne fut jamais abrogée, ne constitua pas en 1953 un obstacle à la réalisation des souhaits de W. MUND...

(3) Trente-sixième rapport annuel de la F. U., 1955-1956, p. 66.

les idées générales de l'exposé entendu, ils n'avaient pas séparé le principal de l'accessoire, ils s'étaient montrés incapables de reproduire la pensée du conférencier dans ses traits essentiels et dans son enchaînement logique. De plus, aucun travail ne donnait une vue vraiment personnelle. En général, les élèves ne faisaient pas la critique des idées développées : ils sacrifiaient le fond à la forme et analysaient la conférence selon les règles de la rhétorique, essayant de distinguer l'exorde, la thèse, le développement, la péroraison, etc. (1).

Pourquoi de tels résultats ? Parce qu'il y avait eu malentendu sur la façon de comprendre cette rédaction faite « après audition d'une conférence » ? Ou bien parce que l'épreuve différait notablement des examens usuels ?

Il est difficile de répondre, car le premier rapport annuel de la Fondation universitaire ne précise pas *dans quelles conditions* l'épreuve écrite se passa : quelles consignes avait-on données aux élèves ? Combien de temps leur avait-on laissé pour rédiger ? avaient-ils pu prendre des notes pendant la conférence ? celle-ci avait-elle duré dix minutes, une demi-heure, une heure ?

Il faut croire que l'on improvisa sur ces divers points.

En tout cas, l'expérience acquise en 1920 fit ressortir la nécessité de formuler, par des règlements plus précis, les conditions dans lesquelles l'épreuve écrite se déroulerait à l'avenir.

Aussi, le règlement adopté pour l'année 1921 prévoyait-il que les élèves assisteraient à une conférence de vingt minutes environ, au cours de laquelle ils seraient autorisés à prendre des notes ; qu'ils disposeraient ensuite de quatre heures, non seulement pour rédiger un résumé de la conférence, mais aussi pour exprimer leurs réflexions personnelles (leurs remarques, objections et critiques, ajouta-t-on en 1922) (2).

Après cette mise au point, le rendement de l'épreuve fut modifié sous certains aspects, mais les résultats obtenus soulevèrent de nouvelles questions.

Les rédactions continuèrent assez souvent à dénoter des lacunes graves sous le rapport de l'orthographe et du style.

Les candidats furent tout juste capables de reproduire le plus fidèlement possible la leçon qu'ils venaient d'entendre. Leurs commentaires, — quand ils en faisaient, — se ramenaient à quelques lieux communs, des banalités, des réminiscences de cours, des échos du journalisme (rubrique des faits divers) et des critiques sur des points tout à fait secondaires.

Au surplus, il s'en fallait de beaucoup que la conférence fût toujours bien résumée. Souvent, les élèves se contentaient « de reproduire servilement les termes employés par le conférencier » comme s'ils avaient pris note en sténographie (3). Ce fait frappa tellement l'attention que plusieurs examinateurs virent dans l'examen écrit une simple épreuve

(1) Premier rapport annuel, *op. cit.*, pp. 30-31.

(2) Cf. Rapports annuels 1920-1921 (p. 27), 1921-1922 (p. 30).

(3) Sixième rapport annuel, 1925-1926, p. 26.

d'enregistrement et de reproduction plutôt qu'une épreuve de réflexion et de raisonnement. Ceux-ci ajoutaient même que les sujets traités par les conférenciers ne se prêtaient d'ordinaire à aucune discussion, ce qui expliquait, à leurs yeux, le manque apparent d'originalité et d'esprit critique des élèves ⁽¹⁾.

Pour cette dernière raison et aussi pour faire pièce aux « sténographes », W. Mund, F. Fransén et d'autres estimèrent en 1932-1933 qu'il conviendrait de donner à l'épreuve écrite la forme d'une *dissertation* ⁽²⁾.

Mais le Conseil d'administration de la Fondation universitaire préféra (à partir de 1933) interdire aux élèves de prendre des notes pendant la causerie. En compensation, les candidats recevraient éventuellement « une courte notice contenant certaines définitions essentielles ou des termes techniques se rapportant au sujet traité par le conférencier » ⁽³⁾.

Dès lors, pour réussir l'épreuve, les participants devaient non seulement être fort attentifs, mais encore retenir sur-le-champ la quintessence de l'exposé qu'ils écoutaient.

Dans ces conditions, ils ne parvinrent plus à reproduire tous les détails de la causerie ni, *a fortiori*, les tournures verbales du conférencier. Le vocabulaire et le style des rédactions s'en ressentirent (les correcteurs dénoncèrent davantage la pauvreté de la langue après 1933). En outre, plus d'élèves éprouvèrent de réelles difficultés à saisir l'enchaînement logique des idées formulées, à percevoir l'essentiel et l'accidentel, à résumer correctement la pensée du conférencier; ce qui amena F. Closset à juger qu'un tel régime dépassait « la puissance de concentration d'un certain nombre de récipiendaires » ⁽⁴⁾.

D'autre part, comme on pouvait s'y attendre, l'interdiction de prendre des notes pendant la conférence ne changea rien à l'absence d'idées originales ni à la médiocrité des considérations critiques : ou bien les candidats étaient à côté du sujet, ou bien ils contredisaient systématiquement le conférencier, ou encore ils se croyaient obligés de faire de belles phrases vides de sens et se laissaient ainsi prendre à la piperie des mots.

Pour remédier à cette faiblesse persistante, E. de Bruyne proposa en 1935 de faire connaître expressément aux jeunes gens quels étaient les points de la conférence « sur lesquels ils pourraient faire l'apport de leurs critiques personnelles ». Il s'attira cette réponse fort pertinente

⁽¹⁾ Cf. V. WILLEM, *op. cit.*, p. 7 et F. FRANSEN, *op. cit.*, p. 11.

Bien que l'intitulé des conférences ne puisse rien nous dire sur leur contenu, voici, à titre documentaire, une série de sujets traités dans les années 20 : *La théorie de l'évolution, L'Islam, La civilisation orientale au Moyen Age, Jean-Jacques Rousseau, La protection de la nature, Qu'est-ce qu'une langue nationale?, La Fontaine est-il un fabuliste?, L'allocation familiale, Faut-il enseigner, faut-il étudier l'Histoire?, La mer, La prospérité du port d'Anvers au XVI^e s. et la décadence du port de Bruges.*

⁽²⁾ F. FRANSEN, *op. cit.*, pp. 11 et 17.

⁽³⁾ Quatorzième rapport annuel, 1933-1934, p. 42.

⁽⁴⁾ F. CLOSSET, cité par H. DRAYE, *Rapport général sur l'examen... 1947-1948*, p. 12.

que pareille méthode enlèverait à l'examen beaucoup de sa valeur, car « la maturité se reconnaît justement à l'aptitude à distinguer dans un texte donné ce qui est important de ce qui ne l'est point » (1).

Deux ans plus tôt, R. Bruynoghe avait eu une idée analogue qui concernait, non pas les remarques personnelles, mais uniquement la compréhension de la conférence : poser aux jeunes gens des questions sur le contenu de la causerie. R. Bruynoghe mit son idée à l'épreuve et, se félicitant de l'expérience, recommença l'année suivante. Quoique cette innovation ait été jugée « heureuse », elle fut rapidement oubliée quand son auteur eut quitté le jury de l'examen de maturité (2).

On s'en tint donc au résumé et au commentaire non dirigés.

* * *

Les années passèrent sans que l'examen écrit eût encore à subir le moindre changement, même éphémère. Malgré ses résultats plutôt décevants, il avait de nouveau la cote d'amour et il la conserva longtemps.

En 1947, P. Lambrechts écrivait à son sujet que c'était l'épreuve « la plus importante » parce qu'elle permettait à l'examineur « de sonder la valeur réelle des candidats » (3).

Mais, — tout a une fin, — cet hommage précéda de peu le moment où l'examen écrit commença à être l'objet d'un véritable assaut de critiques. Que lui reprochait-on soudainement ? Plusieurs choses : tout d'abord, — je l'ai déjà signalé, — d'exiger, pendant l'assistance à la causerie, un effort d'attention et de mémoire qui dépasse les possibilités d'un bon nombre d'étudiants (Closset, 1948); ensuite, de ne pas donner les mêmes résultats que l'examen oral (interrogations et conversation), lequel « représente le mieux la physionomie générale des examens universitaires que les candidats auront à subir plus tard » (Severyns, 1951); de ne pas être discriminant ou plutôt de l'être à tort et à travers en éliminant de bons élèves et en admettant des mauvais (Peeters, 1952); enfin et surtout d'imposer aux correcteurs un travail quasi impossible.

Ce dernier grief était en réalité le nœud de la question.

En 1948, F. Closset faisait remarquer que corriger cent cinquante rédactions sur un même thème, c'était beaucoup trop : il avait relu trois fois chaque manuscrit, mais il reconnaissait qu'une quatrième lecture l'aurait probablement encore amené à modifier l'un ou l'autre jugement (4).

Trois ans plus tard, A. Severyns écrivait sur ce point les lignes éloquentes que voici. « Quiconque a eu sur sa table de travail quatre

(1) Cf. L. GROOTAERS et L. HERRMANN, *Rapport général sur l'examen... 1935-1936*, p. 10.

(2) Cf. F. DESONAY et F. FRANSEN, *Rapport général sur l'examen... 1933-1934*, p. 11; L. HERRMANN et F. DESONAY, *op. cit.*, p. 12.

(3) P. LAMBRECHTS, *Rapport général sur l'examen... 1946-1947*, p. 5.

(4) F. CLOSSET, cité par H. DRAYE, *op. cit.*, p. 12.

cents devoirs à corriger sait combien vite cette besogne devient fastidieuse et comment, à partir de la vingtième copie, on se sent incapable d'établir avec précision une échelle des valeurs. Quoi que fasse le correcteur, quels que soient son zèle et son esprit d'équité, il arrive un moment où l'implacable monotonie de son travail l'écrase et le décourage tout à la fois. Craignant d'être injuste, il finit par cliquer ses propres impressions; il se borne à éliminer ceux qui, d'une manière éclatante, n'atteignent pas la moyenne, et à opérer parmi les autres un triage sommaire entre moyens et assez bons. Des malheureux correcteurs, on exige un triage précis qu'ils sont humainement incapables d'opérer. Passe encore, s'il ne s'agissait que de pointer les fautes d'orthographe et de grammaire, pour lesquelles il existe des unités de mesure reconnues par tous. Mais il s'agit en l'occurrence de peser des impondérables (...)» (1).

A son tour, F. Peeters insistait sur le fait que les correcteurs étaient « littéralement écrasés » par une « tâche dont tout le monde, disait-il, souligne le caractère presque surhumain » (2).

Un an après, en 1953, même son de cloche chez J. Gilissen. « Un classement méthodique de rédactions, d'après leur valeur, n'est possible que si l'on peut comparer entre elles les épreuves déjà lues; il faudrait donc pouvoir relire, dans le calme, les textes déjà cotés (...). Ce travail de comparaison fut irréalisable, ... en raison, tant du nombre de candidatures que du temps laissé aux correcteurs » : cinq cent six copies, de trois à quatre pages chacune, à expédier dans un délai de trois semaines, tandis que la vie poursuivait son cours ! (3).

On comprend A. Severyns lorsqu'il concluait : « En dernière analyse, si quelque chose doit être changé à l'examen de la Fondation, c'est plutôt sur l'écrit que sur l'oral qu'il faudrait faire porter les réformes » (4). C'est qu'il fallait à tout prix se tirer d'embarras.

Dans ce but, F. Closset avait proposé en 1948 de ne plus demander aux jeunes gens qu'un résumé de la conférence, résumé qui eût été discuté de vive voix au cours de la conversation. Un tel régime aurait réduit de façon très sensible le volume de chaque rédaction; en outre, il aurait permis aux examinateurs de déceler, dans le travail fourni, les erreurs et lacunes dues à un oubli ou à une inattention (5). Suggestion intéressante, mais qui n'eut guère de succès.

Quelques années plus tard, F. Peeters faisait valoir une autre idée : laisser choisir le récipiendaire entre deux conférences, l'une sur un sujet historique ou littéraire, l'autre sur un sujet actuel ou scientifique. Cette réforme, croyait-il, permettrait de mieux adapter l'écrit aux études projetées par les élèves. De toute façon, en doublant le nombre de conférenciers et donc de correcteurs, elle réduirait la quantité des copies

(1) A. SEVERYNS, *Rapport général sur l'examen... 1950-1951*, p. 9.

(2) F. PEETERS, *op. cit.*, pp. 38 et 52.

(3) J. GILISSEN, cité par E. LOUSSE, *Rapport général sur l'examen... 1952-1953*, p. 8.

(4) A. SEVERYNS, *op. cit.*, p. 29.

(5) F. CLOSSET, cité par H. DRAYE, *op. cit.*, pp. 12-13.

à corriger par chacun d'eux; bref, elle allégerait leur tâche. F. Peeters souhaitait également que l'examen écrit, — dont les résultats étaient suspects, — ne fût plus éliminatoire ⁽¹⁾.

Quant à J. Gilissen, qui avait dû lire et apprécier plus de cinq cents rédactions en vingt et un jours, il déclarait tout net : supprimons l'épreuve écrite « chaque fois que le nombre de candidats est particulièrement élevé » ⁽²⁾.

L'année suivante, en 1953, six cent jeunes gens environ sollicitaient un prêt d'études. Le Conseil d'administration de la Fondation universitaire se décidait alors à supprimer... la conversation et à réformer l'écrit.

En gros, il modifia l'épreuve dans le sens souhaité par F. Peeters.

Les candidats eurent le choix entre deux conférences : l'une sur un sujet relevant des « sciences exactes », l'autre sur un sujet se rapportant aux « sciences humaines » ⁽³⁾.

Quatre conférenciers se partagèrent la besogne, à raison de deux par conférence, et par rôle linguistique, français ou néerlandais ⁽⁴⁾. Mais, alors que depuis 1933 toutes les copies étaient vues séparément par deux examinateurs (le conférencier de la session d'examens et celui de l'année précédente) et que la moyenne des deux appréciations était adoptée comme résultat de l'épreuve, on se contenta, en 1953, de la note attribuée par un seul correcteur. Modification regrettable, car le régime de la cotation par deux professeurs avait été instauré avec raison, dans le but d'accroître l'objectivité de l'épreuve.

Autre changement : l'examen écrit perdait son caractère éliminatoire. Néanmoins, sa prépondérance était sauvegardée, car le nombre des points afférents à l'épreuve passait de quarante à soixante tandis que celui octroyé au reste de l'examen diminuait d'autant, tombant de soixante à quarante ⁽⁵⁾.

Enfin, comme avant 1933, les élèves furent autorisés à prendre des notes durant l'exposé du conférencier.

Il est difficile, sinon impossible, d'évaluer les effets d'une réforme qui, telle quelle, ne dura pas plus d'un an. Beaucoup de facteurs non contrôlés concouraient aux résultats de l'examen; par exemple, la

(1) F. PEETERS, *op. cit.*, pp. 38, 51 et 52.

(2) J. GILISSEN, cité par E. LOUSSE, *op. cit.*, p. 8.

(3) Conférences intitulées *La dégradation des sols* et *De la démocratie*.

(4) Précédemment, et ce depuis 1927, tous les étudiants devaient assister à une seule conférence faite successivement par le même orateur en français et en néerlandais. Avant 1927, le conférencier et sa causerie différaient selon que les élèves étaient d'expression française ou néerlandaise.

(5) Voici, depuis la naissance de l'examen de maturité, l'évolution des points qui furent attribués à chaque épreuve.

1920-1921 : 100 à l'écrit, 100 au reste (interrogations).

1921-1922 : 100 à l'écrit, 130 au reste (30 à la conversation, 100 aux int.).

1922-1923 : 100 à l'écrit, 150 au reste (50 à la conversation, 100 aux int.).

1928-1929 : 75 à l'écrit, 125 au reste (25 à la conversation, 100 aux int.).

1942-1943 : 60 à l'écrit, 100 au reste (20 à la conversation, 80 aux int.).

1949-1950 : 40 à l'écrit, 60 au reste (20 à la conversation, 40 aux int.).

1953-1954 : 60 à l'écrit, 40 au reste (interrogation).

difficulté des conférences, le talent oratoire des conférenciers, leur mansuétude ou leur sévérité dans l'appréciation des copies. Dès lors, seule une expérience portant sur plusieurs années, avec renouvellement continu des conférenciers et cotation des copies par deux professeurs, — seule cette expérience aurait permis, dans une certaine mesure, de dégager les résultats indépendants des facteurs précités.

Il n'en fut donc rien, puisque, dès 1954, le régime de l'épreuve écrite changea une nouvelle fois. On en revint à interdire aux élèves de prendre des notes, et ceux-ci ne disposèrent plus que de deux heures pour rédiger. Leur travail en fut écourté et constitua, par surcroît, la seule épreuve mise au programme de l'examen de maturité.

Pourquoi tous ces abandons? Uniquement à cause de l'affluence toujours accrue de candidats? Il est permis d'en douter et de se demander si les dirigeants de la Fondation croyaient encore à la valeur sélective de leur examen ou s'ils n'étaient pas découragés à l'idée de devoir bientôt céder au Fonds national des études des responsabilités qu'ils avaient si longtemps assumées.

V. — Les interrogations sur les diverses matières

Les interrogations (d'un quart d'heure chacune) restèrent longtemps au nombre de quatre, mais la liberté laissée aux candidats de choisir les disciplines sur lesquelles ils désiraient être questionnés fut restreinte à plusieurs reprises.

Les résultats très médiocres, insuffisants et parfois nuls des examens sur les langues étrangères de grande culture conduisirent les responsables de la Fondation universitaire à ne plus donner, en 1933, que le choix entre l'anglais et l'allemand (langues enseignées en humanités).

Pour la même raison, il fut interdit, dès 1921, de remplacer par des langues étrangères les trois branches du programme de rhétorique que les récipiendaires devaient présenter outre la langue étrangère vivante et de grande culture.

Ces trois branches continuaient néanmoins à pouvoir être exclusivement littéraires, car les élèves avaient notamment le droit d'opter pour le latin, le grec, le français et le néerlandais.

Il est vraisemblable que les candidats usèrent un peu trop de ce droit et, par conséquent, délaissèrent les matières non littéraires, car, bientôt, ils furent obligés de présenter, dans les trois branches en question, au moins deux disciplines choisies parmi l'histoire, la géographie, les mathématiques, la physique, la chimie et les sciences commerciales.

Cette règle fut cependant combattue par des « littéraires » qui, en 1933, parvinrent à en réduire la portée; dorénavant, les élèves eurent la faculté de ne présenter qu'une seule des six branches précédentes, dites « scientifiques ».

Bref, à partir de 1933, les interrogations portèrent sur la langue anglaise ou la langue allemande et sur trois branches du programme de la rhétorique dont une au moins devait être choisie dans les six matières « scientifiques » citées plus haut (parmi les trois branches,

ne pouvaient figurer ni l'anglais, ni l'allemand, ni la langue adoptée par le récipiendaire pour l'épreuve écrite).

* * *

A la même époque, un autre problème se posait : beaucoup de professeurs, contraints par le règlement de questionner sur le « programme de la rhétorique », éprouvaient des difficultés d'interrogation, surtout en chimie et en physique.

Les élèves invoquaient leur droit de se cantonner dans les matières propres de la rhétorique et ignoraient des définitions et principes fondamentaux étudiés antérieurement, mais indispensables pour la compréhension de n'importe quelle partie de la chimie ou de la physique.

Dans de telles conditions, l'examen était loin d'être une épreuve de maturité, mais simplement « l'étalage d'un peu de par cœur » (1). Aussi vit-on se multiplier les plaintes contre l'inopportunité de limiter les interrogations aux seules matières étudiées en rhétorique (2).

Rien d'étonnant donc qu'en 1935, le règlement de la Fondation ait été modifié par la disposition suivante : « Pour les branches scientifiques, les connaissances exigées des récipiendaires comprennent, outre les matières enseignées en rhétorique, toutes les notions fondamentales qui y sont impliquées » (3).

* * *

Le régime de l'examen sur les diverses branches ne changea plus jusqu'au moment où les candidats à un prêt d'études se mirent à affluer.

Dès lors, le nombre des interrogations fut progressivement réduit.

En 1949, les épreuves ne comptèrent plus que deux interrogations : celles-ci portaient sur une des six disciplines « scientifiques » dont il a déjà été question, et sur une langue choisie parmi le latin, le grec, l'anglais, l'allemand, le français ou le néerlandais (excepté la langue, — français ou néerlandais, — de l'épreuve écrite).

En 1953, l'examen sur les branches fut de nouveau amputé. Réduit à une seule interrogation, il servit, au surplus, d'épreuve de conversation, celle-ci étant supprimée en tant que telle.

Ces coupes sombres amenèrent F. Peeters à estimer que l'examen de maturité, nouvelle formule (un écrit et une seule interrogation), était « d'une inquiétante concision, pour ne pas dire d'une justice un peu sommaire » (4).

L'interrogation consista en un entretien centré sur une matière choisie par les étudiants. Ceux-ci avaient le choix entre douze disciplines : l'histoire, la géographie, les mathématiques, la physique, la chimie,

(1) R. BRECKPOT, cité par V. BOHET et V. WILLEM, *Rapport général sur l'examen... 1930-1931*, p. 6.

(2) Voir les rapports généraux sur les examens de 1930-1931 (pp. 6 et 14), 1931-1932 (p. 7), 1932-1933 (p. 9), 1933-1934 (p. 15), 1934-1935 (p. 16).

(3) Seizième rapport annuel, 1935-1936, p. 35.

(4) F. PEETERS, cité par F. VERCAUTEREN, *Rapport sur l'examen... 1953-1954*, p. 18.

les sciences commerciales, le latin, le grec, le français, le néerlandais, l'anglais et l'allemand.

Les examinateurs étaient priés non pas tant d'apprécier les connaissances proprement dites des élèves que leurs aptitudes intellectuelles et leur culture générale.

Certains professeurs furent « un peu désarmés par le caractère assez ambigu de l'examen » (1); celui-ci était difficile à mener, il exigeait un gros effort d'imagination de la part de l'examineur et déroutait visiblement les élèves (2).

Beaucoup d'interrogateurs se déclarèrent quand même satisfaits de ce nouveau type d'examen oral. Mais leur attitude n'était-elle pas motivée par le désir d'enterrer à jamais l'ancienne épreuve de conversation ?

En tout état de cause, leur avis ne prévalut pas, puisqu'en 1954, ce qui restait des interrogations sur les branches disparut définitivement.

* * *

Pendant les trente-quatre ans d'existence de ces interrogations, un problème fut constamment débattu.

Chaque année, des jeunes gens désirant entreprendre les études d'ingénieur ne présentaient à l'examen de maturité ni les mathématiques, ni la chimie, ni la physique. Des aspirants vétérinaires choisissaient des disciplines littéraires accompagnées de l'histoire ou de la géographie. De futurs romanistes préféraient être interrogés sur les langues germaniques et sur l'une ou l'autre science expérimentale, etc.

Ces choix, nombre d'examineurs les jugèrent paradoxaux, incohérents, illogiques, surtout quand on s'aperçut que de futurs candidats ingénieurs étaient éliminés aux épreuves de la Fondation, alors qu'ils avaient réussi l'examen d'admission aux Ecoles polytechniques !

Il résulta de tout ceci que, très souvent, des membres du jury de l'examen de maturité proposèrent d'adapter les interrogations aux études que les candidats comptaient entreprendre.

Mais cette proposition resta chaque fois lettre morte. Pour maintenir le *statu quo*, on argua du fait qu'il ne convenait pas, dans un examen de maturité, de mettre l'accent sur les connaissances, ou bien qu'il appartenait au jury d'apprécier le choix de l'élève, ou encore que les mathématiques, à elles seules, ne font jamais un grand ingénieur.

Malgré leur faiblesse, ces arguments suffirent pour éluder une question qui, cependant, ne manquait pas de pertinence.

VI. — Le problème essentiel et jamais clarifié

Le jury sans cesse renouvelé des examens de la Fondation eut toujours pour préoccupation principale de sélectionner des étudiants qui n'éprouveraient aucun mécompte dans leurs études.

(1) A. BAIWIR, cité par F. VERCAUTEREN, *op. cit.*, p. 12.

(2) L. DE BROUCKERE, citée par F. VERCAUTEREN, *op. cit.*, pp. 16 et 17.

Ce but a-t-il été atteint ?

En 1931 déjà, puis en 1945, J. Willems, directeur de la Fondation universitaire, donna à cette question une réponse affirmative (1). Il souligna que jusqu'alors 8 à 9 % seulement des jeunes gens ayant bénéficié d'un prêt n'avaient pas terminé leurs études supérieures, et cela pour des raisons parfois étrangères à leurs capacités intellectuelles. Et J. Willems ajoutait : « Cette statistique prend toute sa valeur comparative si l'on songe que parmi les jeunes gens admis à l'Université sans sélection préalable, 50 à 80 % sont normalement éliminés au cours de leurs études » (2).

Certes, une telle statistique est impressionnante, mais elle donne prise à la critique. En effet, environ deux tiers de bénéficiaires de prêts d'études étaient des étudiants de deuxième année et des années suivantes, qui avaient reçu un prêt pour la première fois, non pas à la suite des examens de la Fondation, mais parce que le résultat de leur dernière épreuve universitaire avait été bon, voire très bon. Quoi d'étonnant alors que ces étudiants aient presque tous conquis un diplôme final ?

D'autre part, parmi ces deux tiers de bénéficiaires, il se trouvait non seulement des jeunes gens à qui les ressources étaient venues à manquer au cours de leurs études, mais encore des élèves à qui la Fondation avait antérieurement refusé son appui financier parce qu'ils avaient échoué à l'examen de maturité !

On comprend dès lors l'appréciation de H. Brasseur qui déclarait en 1957 avoir été « effrayé » lorsqu'il confronta les résultats de l'examen de la fondation avec les résultats obtenus à l'Université (3). Cet ancien membre du jury ne précisa pourtant pas *dans quelle mesure* il y avait discordance entre les deux séries de résultats.

En somme, l'exactitude des prévisions basées sur l'examen de maturité de la Fondation universitaire n'a jamais été vérifiée avec toutes les garanties statistiques souhaitables. C'est dommage, car, sans cette donnée essentielle, comment porter un jugement objectif sur la valeur de l'examen ?

Englebert RENIER.

(1) Rapports annuels de 1930-1931 (pp. 12-13) et de 1944-1945 (pp. 21-22).

(2) Rapport annuel de 1944-1945, p. 22.

(3) Compte-rendu de débats sur la démocratisation de l'enseignement supérieur, in *Synthèses*, Revue internationale, Bruxelles, n° 132, mai 1957, p. 385.

BANQUE DUBOIS

Société Anonyme
MAISON FONDÉE EN 1778

LIÈGE

Siège social : Rue de l'Université, 41 (Tél. 23.39.09)

Agence Léopold : Rue Léopold, 23 (Tél. 23.72.00)

Agence Avroy : Boulevard d'Avroy, 282 (Tél. 52.39.27)

Agence Chênée : Rue de la Station, 48 (Tél. 65.68.77)

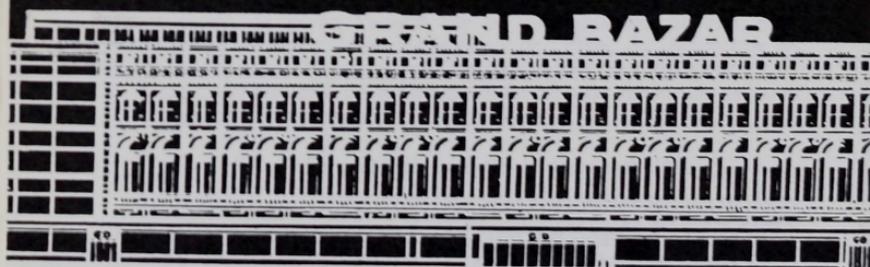
Agence Grivegnée : Rue des Cotis, 3 (Tél. 43.08.30)

Agence d'Ans : Rue de la Station, 41 (Tél. 26.85.72)

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

COMPTES DE DÉPÔTS A TERME
DÉPÔTS DE TITRES A DÉCOUVERT
OPÉRATIONS DOCUMENTAIRES
FINANCEMENT A TEMPÉRAMENT
CHÈQUES DE VOYAGES
MONNAIES ÉTRANGÈRES
GALERIE DE COFFRES-FORTS

LE GRAND magasin d'une GRANDE VILLE



GB

Grand Bazar
LIÈGE VIERVIER JEMEPPE SÉRANG

Etudes et carrières universitaires

Visite des établissements d'enseignement secondaire.

Depuis 1955, notre association a pris l'initiative d'organiser, à la demande des chefs d'établissement et des associations de parents d'élèves, des séances d'information consacrées à l'Université de Liège et aux études universitaires.

Au cours de ces réunions, sont abordées toutes les questions que se pose un élève de l'enseignement secondaire placé devant un des choix les plus importants de sa vie.

La mission de l'université, les exigences qu'elle pose, les divers types d'enseignement qu'elle organise, les carrières ouvertes aux diplômés sont successivement développés, sans négliger les aspects matériels de la vie d'un étudiant.

D'habitude, ces séances destinées aux élèves des deux dernières années se tiennent l'après-midi, pendant les heures de cours. Elles se prolongent assez souvent durant la soirée par une réunion de parents et de professeurs.

Le film en couleurs « Liège et son université » réalisé en 1963, termine de manière fort heureuse les réunions et recueille chaque fois un très grand succès.

Au cours de l'année académique 1966-67, le délégué du Service des carrières a visité 34 établissements différents. Il a été en outre invité, comme informateur ou comme conférencier, à 5 « Opérations-carrières », organisées par les Rotary-Clubs et à une séance d'information réalisée par l'Association des femmes universitaires.

L'ampleur du succès rencontré par ces manifestations nous a imposé une mesure qui a été appliquée pour la première fois au cours de l'année académique écoulée. A l'avenir, chaque établissement — à l'exception des très grands — ne sera visité qu'une fois tous les deux ans. C'est ce qui explique l'apparente diminution du nombre de visites indiquées dans le tableau suivant. La dernière colonne détaille le nombre des établissements *différents* visités par notre Service.

| Provinces | 62-63 | 63-64 | 64-65 | 65-66 | 66-67 | 65-67 |
|-----------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Brabant | — | 1 | 2 | 6 | 1 | 8 |
| Hainaut | 5 | 12 | 14 | 18 | 4 | 22 |
| Liège | 16 | 24 | 34 | 36 | 20 | 48 |
| Luxembourg | 2 | 3 | 6 | 5 | 5 | 7 |
| Namur | 4 | 5 | 6 | 8 | 3 | 9 |
| Autres ⁽¹⁾ | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 | 4 |
| Total | 28 | 46 | 63 | 75 | 34 | 98 |

(¹) L'Athénée royal de Rösraath (Köln), le Lycée classique d'Esch-sur-Alzette (G.D.), l'Ecole européenne de Mol et la Maison des Jeunes de Jodoigne.

Voici la liste des établissements d'enseignement secondaire visités en 1966-67.

1. — *Province du Brabant.*

JODOIGNE, Athénée royal.

2. — *Province du Hainaut.*

MONS, Athénée royal.

MONS, Lycée royal.

GOSSELIES, Athénée royal.

THUIN, Athénée royal.

3. — *Province de Liège.*

CHÊNÉE, Athénée royal.

ESNEUX, Athénée royal.

EUPEN, Athénée royal.

HERSTAL, Institut Notre-Dame et St-Lambert.

HUY, Ecole normale de l'Etat.

JUPILLE, Institut Notre-Dame.

LIÈGE, Athénée royal n° 1.

LIÈGE, Lycée communal L. de Waha.

LIÈGE, Collège St-Joseph.

LIÈGE, Collège St-Louis
(2 réunions).

LIÈGE, Collège St-Servais.

LIÈGE, Institut du Saint Sépulcre.

LIÈGE, Institut Ste-Véronique.

MALMÉDY, Athénée royal.

MARCHIN, Athénée royal.

SERAING, Collège St-Martin.

SERAING, Ecole technique provinciale.

STAVELOT, Athénée royal.

VERVIERS, Athénée royal.

WAREMME, Athénée royal.

4. — *Province du Luxembourg.*

ATHUS, Athénée royal.

BASTOGNE, Athénée royal.

MARCHE-EN-FAMENNE, Collège St-François.

NEUFCHÂTEAU, Athénée royal.

5. — *Province de Namur.*

ANDENNE, Athénée royal.

DINANT, Athénée royal.

NAMUR, Athénée royal.

6. — *Divers.*

ROTARY-CLUBS (Andenne, Gembloux, Marche-en-Famenne, Neufchâteau et Seraing-Esneux).

SECTION LIÉGEOISE DE LA FÉDÉRATION DES FEMMES-UNIVERSITAIRES.

MOL, Ecole européenne.

En parcourant le Programme des cours.

La présentation du recueil des programmes et des horaires de cours a été renouée à l'occasion de l'année jubilaire. Le nouveau blason de l'Université est frappé en tête de chacun des sept fascicules qui composent cet ouvrage.

Comme l'an passé, on a relevé les modifications et les innovations les plus importantes des enseignements de notre *Alma Mater*.

I. — Faculté de philosophie et lettres.

Un enseignement complémentaire en analyse linguistique par ordinateur a été institué à la Faculté de philosophie et lettres. Les récipiendaires qui auront subi avec succès, après une année d'études au moins, une interrogation sur les 5 cours libres fixés pourront se voir délivrer le *certificat d'études complémentaires en analyse linguistique par ordinateur*. Cet enseignement est ouvert aux porteurs d'un diplôme de licencié, de docteur ou d'ingénieur ou de tout autre diplôme reconnu équivalent par la Faculté de philosophie et lettres qui auront justifié, devant cette faculté, de connaissances suffisantes dans le domaine philologique.

Le diplôme complémentaire en philosophie et lettres pour les pays de développement a été remplacé par une *licence complémentaire pour les pays de développement* (une épreuve et une année d'études au moins). Cet enseignement est accessible aux diplômés de la Faculté de philosophie et lettres qui ont, au préalable, justifié devant la Faculté de droit d'une connaissance suffisante des problèmes généraux que posent les pays en voie de développement ou obtenu le *certificat d'études complémentaires pour les pays de développement* délivrés par la même Faculté.

Quatre cours facultatifs nouveaux ont été ouverts. Ils concernent la *langue hittite*, l'*histoire des littératures slaves*, l'*histoire des littératures scandinaves* et l'*archéologie de la Grèce égéenne*.

Institut de psychologie et des sciences de l'éducation.

Le programme détaillé des épreuves de 3^e licence a été publié. Les stages qui forment la partie essentielle de cette année terminale se répartissent en cinq groupes et couvrent 600 heures en 3^e *licence en psychologie* et 450 heures en 3^e *licence en sciences de l'éducation*.

Le programme du grade d'*agrégé de l'enseignement secondaire supérieur pour les disciplines psychopédagogiques* (épreuve unique) a été arrêté. Il comprend 6 cours (255 heures) et 60 heures de stage outre les prestations prévues au programme des stages de la licence en sciences de l'éducation.

II. — Faculté de droit.

Les enseignements de la Faculté de droit ont été profondément modifiés. On connaît déjà ⁽¹⁾ les grands traits de la réforme de la candidature

(1) Voy. infra p. 60, « La Réforme des études de droit ».

et du doctorat en droit et des grades scientifiques nouveaux inaugurés cette année.

Cette réforme et ses créations ont entraîné la révision de la structure générale des enseignements de la faculté. Toutes les sections sont rangées en trois catégories :

a) *Les enseignements juridiques*, qui conduisent aux grades de candidat en droit, de docteur en droit, de licencié en notariat, au diplôme scientifique d'études supérieures en science juridique (précisé par l'une des 8 mentions prévues), aux grades de docteur en science juridique (8 mentions), de licencié en sciences juridiques européennes, de licencié en droit social et de licencié en droit commercial et fiscal;

b) *les enseignements de sciences sociales* qui conduisent aux grades de candidat en sciences sociales, de licencié en sciences sociales, de licencié en sciences administratives, de licencié en sciences politiques (2 mentions prévues : « gouvernement » et « relations internationales »), au diplôme scientifique d'études supérieures en sciences politiques et au doctorat en sciences politiques (2 mentions), au certificat d'études complémentaires pour les pays de développement et à la licence en sciences sociales appliquées aux pays de développement. Sont également rangées sous cette dénomination, la licence en sciences politiques et la licence en sciences diplomatiques dont l'enseignement est maintenu à titre provisoire;

c) *les enseignements en science économique* qui conduisent aux grades de candidat, de licencié et de docteur en science économique et, à titre provisoire, aux grades de licencié en sciences économiques et fiscales ou en sciences économiques et financières.

Signalons encore que le programme de la *candidature en sciences sociales* prévoit une épreuve sur la connaissance d'une langue étrangère moderne.

Ecole d'administration des affaires.

L'enseignement de la nouvelle école atteint cette année la seconde licence. Les secondes licences de l'ancienne Ecole de commerce sont maintenues à titre provisoire jusqu'à la fin de cette année académique et les doctorats en sciences commerciales ou en sciences économiques, ancien régime, ne seront plus délivrés après 1968-69.

Des règlements nouveaux précisent les épreuves préalables d'admission et les examens conduisant au grade de *licencié en administration des entreprises* auxquels seront astreints les docteurs en droit et les ingénieurs civils.

Le règlement sur la *justification de la connaissance des langues* pour les étudiants de candidature exige désormais que l'une des deux langues modernes requises soit l'anglais. Une interrogation sera organisée dès la 1^{re} candidature et les résultats fourniront des éléments d'appréciation pour le jury chargé de contrôler la connaissance des langues en seconde candidature.

III. — Faculté des sciences.

Les épreuves de la *candidature en sciences géographiques* ont subi quelques modifications. On relève des réductions dans les heures de cours impartis à la biologie animale et végétale (65 heures, au lieu de 75 + 75) et à la chimie générale (15 heures au lieu de 45).

Un *certificat d'études complémentaires en biochimie* (1 épreuve, 1 année d'études au moins) a été créé. Il est accessible aux licenciés en sciences zoologiques, en sciences botaniques, aux pharmaciens et aux docteurs en médecine, chirurgie et accouchements. Cet enseignement ne doit pas être confondu avec la *licence en sciences biochimiques* réservée aux licenciés en sciences chimiques.

L'examen pour l'obtention du nouveau grade scientifique complémentaire de *licencié en sciences pour les pays de développement* (spécialités : botanique, géographie, ou géologie et minéralogie) fait l'objet d'une épreuve et d'une année d'études au moins. Il est accessible aux porteurs du diplôme de licencié en sciences correspondant qui ont obtenu le certificat d'études complémentaires pour les pays de développement délivré par la Faculté de droit ou justifié, devant cette Faculté, d'une connaissance suffisante des problèmes généraux que posent ces pays.

IV. — Faculté de médecine.

Des modifications affectent le programme de plusieurs candidatures.

La première épreuve du grade de *candidat en sciences naturelles et médicales* compte un cours nouveau : « introduction mathématique aux sciences expérimentales » (30 h + 20 h de travaux pratiques). Les travaux et exercices pratiques prennent une part accrue de l'horaire : les travaux pratiques de physique expérimentale (+60 h) de chimie générale (+15 h) la démonstration microscopique sur la biologie animale et végétale (+55 h), les travaux pratiques de géométrie analytique et analyse infinitésimale (+30 h). Par contre, le cours facultatif de géométrie analytique a été réduit (-15 h) de même que celui de physique expérimentale (-15 h) et celui de chimie générale (-15 h). Le cours intitulé « Eléments de zoologie, y compris les notions d'anatomie comparée » a été remplacé par « Eléments de biologie animale et végétale ».

Cette dernière modification affecte également le programme de la *1^{re} épreuve du grade de candidat en sciences préparatoires à la pharmacie* et se traduit par une augmentation du nombre d'heures de cours (+15 h) et de travaux pratiques (+55 h).

Par contre, le programme de la *2^e candidature en sciences naturelles et médicales* a été allégé. Cette réduction concerne les cours de « éléments de botanique » (-22 h 1/2) et « démonstration microscopique sur la botanique » (-45 h).

L'enseignement des spécialisations pour docteurs en médecine s'est enrichi d'une section d'*oto-rhino-laryngologie*. Il s'agit d'un enseignement cyclique dont le programme est réparti sur 4 années. L'étudiant peut l'aborder au début de n'importe quelle année.

Le programme des *1^{re}* et *2^e* années du grade de *médecin spécialiste en pédiatrie* a été arrêté.

Comme dans les autres facultés, le diplôme d'études complémentaires pour les pays de développement a cédé la place à une nouvelle *licence en médecine pour les pays de développement*. Les étudiants inscrits à la 3^e ou la 4^e épreuve du doctorat en médecine peuvent demander leur inscription au certificat d'études complémentaire (Faculté de droit) et à la licence en médecine pour les pays de développement.

L'ensemble de cours destiné à la formation de l'inspection médicale scolaire est remplacé, cette année, par un enseignement visant la formation de *médecins spécialistes dans le domaine de la radio-protection*.

Enfin, deux cours libres nouveaux ont été institués : « *le travail humain à haute température* » (4 heures) et « *interrelations sensio-motrices* » (4 heures).

V. — Faculté des sciences appliquées.

Quelques modifications de cours affectent le programme de la 1^{re} épreuve (3^e année) des grades d'*ingénieur géologue*, d'*ingénieur civil des constructions*, d'*ingénieur civil chimiste*, d'*ingénieur civil métallurgiste* et celui des études de conducteur civil (2^e année).

Une nouvelle épreuve complémentaire a été instituée. Elle conduit au grade scientifique d'*ingénieur du génie nucléaire*. Cet enseignement comporte deux options. La première est accessible aux porteurs d'un grade d'*ingénieur civil chimiste* ou d'*ingénieur civil métallurgiste* et la seconde aux ingénieurs civils électriciens-mécaniciens. Les récipiendaires qui ont subi avec succès une interrogation préalable sur un ou deux cours sont astreints à une épreuve et une année d'études au moins.

Signalons enfin deux cours libres nouveaux : « *propriétés physiques des diélectriques et problèmes de leur utilisation* » (20 heures) et « *introduction aux études technologiques sur les matières plastiques* » (6 heures).

Réforme des études de droit.

De profondes modifications ont été apportées au programme des études de droit.

Une candidature en droit remplace désormais la candidature en philosophie et lettres préparatoire au droit et au notariat. Des introductions aux branches fondamentales du droit sont prévues dès la première candidature et, innovation importante, des répétitions guideront sans les surcharger les travaux des étudiants.

Un *troisième cycle* préparera certains « cadres » professionnels et formera des chercheurs de qualité tandis que le nouveau programme du *doctorat en droit* (1) permettra d'amorcer certaines spécialisations juridiques.

Rappelons enfin que, depuis la loi du 8 juin 1964 établissant l'« omni-valence » des certificats d'enseignement secondaire, l'accès à ces études a été élargi. La suppression du cours de latin, autrefois prévu au

(1) et non de la « licence en droit » comme on l'avait, un moment, pensé.

programme de la 1^{re} candidature, s'inscrit dans la même ligne de préoccupation.

La faculté de droit a édité une brochure consacrée à la réforme des études de droit. Cette plaquette peut être obtenue sur demande adressée au *Cabinet du Doyen de la Faculté de Droit*, 2, rue Charles Magnette (7B) à Liège, ou à notre *Centre d'information sur les carrières universitaires*.

Rapport statistique de la Fondation universitaire.

Comme les années précédentes ⁽¹⁾, nous sommes heureux de présenter sous forme de tableaux, quelques informations extraites des données très intéressantes publiées dans le *Rapport 1967 du Bureau de statistique* de la Fondation universitaire.

TABLEAU I. — *Certificats d'humanités et diplômes d'aptitude délivrés en 1966*

| Certificats d'humanités | | | Régime linguist. et sexe | Certificats d'humanités | | Diplômes d'aptitude | |
|-------------------------|---------------|---------------|--------------------------------|----------------------------|---------------|------------------------|---------------|
| Section | 1965 | 1966 | | 1965 | 1966 | 1965 | 1966 |
| Latin-Grec | 8.322 | 8.497 | Fr. { | H 6.506 | 6.331 | 3.351 | 5.308 |
| Latin-Math. | 2.019 | 1.944 | | F 4.691 | 5.216 | 1.869 | 3.598 |
| Latin-Sciences . . | 1.630 | 1.896 | | T 11.197 | 11.547 | 5.220 | 8.906 |
| Scientifique | 3.485 | 3.580 | Nl. { | H 7.598 | 8.296 | 4.192 | 6.995 |
| Scientifique B . . . | 3.229 | 3.653 | | F 4.845 | 5.167 | 1.837 | 3.588 |
| Economique | 4.556 | 5.415 | Total { | T 12.443 | 13.463 | 6.029 | 10.583 |
| Scientifique spéc. | 399 | 25 | | H 14.104 | 14.627 | 7.543 | 12.303 |
| | | | F 9.536 | 10.383 | 3.706 | 7.186 | |
| <i>Total</i> | <i>23.640</i> | <i>25.010</i> | <i>Total gén.</i> | <i>23.640</i> | <i>25.010</i> | <i>11.249</i> | <i>19.489</i> |

(1) Voy. Bulletin, 1966 — 2, pp. 74 et 75.

TABLEAU II. — Inscriptions des étudiants de la génération 1966-67 par grands groupes d'études.

| Groupes | Belges | | Etran- gers | Total 1966-67 | Total 1965-66 | Total 1960-61 |
|---|--------------|--------------|----------------|------------------|------------------|------------------|
| | H. | F. | | | | |
| 1. Sc. ecclésiastiques .. | 82 | 22 | 111 | 215 | 231 | 238 |
| 2. Philosophie et lettres et annexes | 846 | 967 | 77 | 1.890 | 2.013 | 1.306 |
| 3. Droit et annexes .. | 863 | 269 | 46 | 1.178 | 1.115 | 546 |
| 4. Sciences | 1.164 | 616 | 137 | 1.917 | 1.911 | 1.394 |
| 5. Médecine, pharmacie et annexes | 1.754 | 661 | 296 | 2.711 | 2.503 | 1.477 |
| 6. Médecine vétérinaire | 161 | 9 | 17 | 187 | 101 | 35 |
| 7. Sciences appliquées | 935 | 14 | 132 | 1.081 | 1.171 | 848 |
| 8. Agronomie | 254 | 11 | 48 | 313 | 274 | 147 |
| 9. Sc. soc., pol. et écon. | 700 | 291 | 173 | 1.164 | 1.156 | 407 |
| 10. Sc. commerciales .. | 1.652 | 547 | 254 | 2.453 | 2.206 | 1.067 |
| 11. Pédagogie, psycholo- gie | 466 | 402 | 58 | 926 | 901 | 266 |
| 12. Centres interfacul- taires | 4 | — | — | 4 | 6 | 5 |
| <i>Total</i> | <i>8.881</i> | <i>3.809</i> | <i>1.349</i> | <i>14.039</i> | <i>13.588</i> | <i>7.736</i> |

TABLEAU III. — Evolution de la population estudiantine dans l'Enseignement supérieur.

| Année académique | Belges | | Etran- gers | Régime linguistique | | Total | Indice de progres- sion |
|---------------------|--------|--------|----------------|------------------------|------------------|--------|----------------------------------|
| | H | F | | français | néer- landais | | |
| 1950-51 | 16.022 | 3.116 | 1.040 | 13.339 | 6.839 | 20.178 | 100 |
| 1955-56 | 18.577 | 4.093 | 1.263 | 14.758 | 9.175 | 23.933 | 118 |
| 1960-61 | 22.999 | 5.610 | 2.083 | 18.496 | 12.196 | 30.692 | 152 |
| 1965-66 | 33.087 | 10.964 | 4.749 | 27.948 | 20.852 | 48.800 | 241 |
| 1966-67 | 35.844 | 12.493 | 5.455 | 30.184 | 23.608 | 53.792 | 266 |

LIBRAIRIE

J. BELLENS

S. A.

Téléphone : 23.78.60 (7 l.)

Dépositaire
des éditeurs
du monde entier

TABEAU IV. — Diplômes de fin d'études délivrés en 1966, par grands groupes d'études.

| Groupes | Belges | | Etran- gers | Total 1966 | 1965 | 1960 |
|--|--------------|--------------|----------------|---------------|--------------|--------------|
| | H | F | | | | |
| Sciences ecclésiastiques . | 44 | 5 | 66 | 115 | 149 | 153 |
| Philosophie et lettres et annexes | 695 | 559 | 26 | 1.280 | 1.136 | 806 |
| Droit et annexes | 460 | 76 | 49 | 585 | 523 | 576 |
| Sciences | 752 | 345 | 65 | 1.162 | 1.220 | 846 |
| Médecine, pharmacie et annexes | 940 | 308 | 87 | 1.335 | 1.265 | 1.039 |
| Médecine vétérinaire ... | 44 | — | 4 | 48 | 67 | 55 |
| Sciences appliquées | 636 | 8 | 33 | 677 | 634 | 508 |
| Agronomie | 90 | 2 | 20 | 112 | 112 | 128 |
| Sc. soc., pol. et écon. ... | 319 | 73 | 97 | 489 | 397 | 275 |
| Sciences commerciales . | 775 | 168 | 90 | 1.033 | 879 | 837 |
| Pédagogie, psychologie . | 138 | 112 | 21 | 271 | 229 | 215 |
| Centres interfacultaires | 92 | 10 | 12 | 114 | 102 | 23 |
| <i>Total</i> | <i>4.985</i> | <i>1.666</i> | <i>570</i> | <i>7.221</i> | <i>6.713</i> | <i>5.461</i> |



ENTREPRISES SANITAIRES

Plomberie • Zinguerie • Gaz • Couverture

Victor Fauconnier

LAURÉAT DU TRAVAIL
86, rue de la Station
CHÊNÉE
Téléphone : 65.08.18

LIVRES SCOLAIRES

EDITION IMPRESSION

Maison d'Éditions

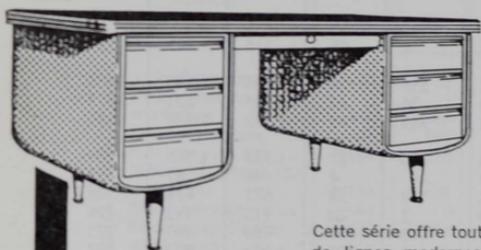
Ad. WESMAEL-CHARLIER S. A.

69, rue de Fer - NAMUR. Téléphone : 081-201.48

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

BUREAUX • TABLES • ARMOIRES • BIBLIOTHÈQUES
SIÈGES • CLASSEURS • FICHIERS • RAYONNAGES

ACIOR



Cette série offre toute une gamme de bureaux et tables de lignes modernes de bon goût, dans des coloris ravissants — Qualité ACIOR — Prix sans concurrence grâce à une fabrication de masse automatisée au maximum.

S.A. DESOER
USINES À TROOZ

Demandez documentation 345 F.

BRUXELLES 5 • ANVERS • LIÈGE • GAND • CHARLEROI
COURTRAI • VERVIERS • HASSELT • LUXEMBOURG

SOCIÉTÉ BELGE DE L'AZOTE ET DES PRODUITS CHIMIQUES DU MARLY



Engrais

Produits Azotés Techniques
Produits Organiques

Matières Plastiques
Transformations de Matières Plastiques

Produits Tensio - Actifs

Produits Phytopharmaceutiques
« AGRIPHAR »

Spécialités Pharmaceutiques
« LABAZ »

21, rue de Rénoy

RENORY-OUGREE

Tél. 34.08.90

Au fil des jours...

Inauguration de la Résidence universitaire Lucien Brull.

Le 21 juin dernier, M. le recteur M. Dubuisson inaugurait un complexe de nouveaux locaux universitaires dont les destinations sont profondément différentes : des laboratoires de la Faculté de médecine et du service de psychologie médicale, la Résidence universitaire Lucien Brull et un chenil pour les animaux voués aux expériences scientifiques.

Parfaitement située dans un petit parc, quai Godefroid Kurth, à proximité de l'Hôpital de Bavière avec une vue splendide sur la Meuse, la Résidence universitaire, d'une conception très moderne, comporte 145 chambres et studios, un restaurant et un cafetaria.

Dès l'ouverture de l'année académique, elle abritera 175 personnes : étudiants, étudiantes et même des étudiants mariés. Le restaurant et le cafetaria sont accessibles aux étudiants et au personnel universitaire qui pourront y trouver, pour une somme très modique, des repas et boissons variés.

Rappelons que les demandes d'admission au Hôme doivent parvenir à la direction de la Cité universitaire pour le 31 août de chaque année.

Colloque commémoratif du centenaire du code pénal belge.

Les 2 et 3 juin 1967 s'est tenu à Liège le colloque commémoratif du centenaire du code pénal belge.

A l'initiative de M. Jean Constant, pro-doyen de la Faculté de droit et président de l'Ecole de criminologie, l'Université de Liège a tenu à célébrer avec éclat le centenaire de la promulgation d'un de nos plus importants mouvements législatifs. Elle avait des raisons particulières de procéder à pareille commémoration puisqu'un des auteurs du Code pénal, le professeur J. G. S. Nypels, enseigne le Droit pénal pendant cinquante ans en notre *Alma Mater*.

Ce colloque rassemblait d'éminents pénalistes venus de onze pays différents et avait pour but de retracer l'évolution du Droit pénal au cours du siècle écoulé.

M. Constant ouvrit le colloque, dans la salle académique, en évoquant les grandes figures de Nypels et de Haus et en faisant l'éloge du Code pénal de 1867.

Le chevalier Adolphe Braas, recteur honoraire de l'Université et président du colloque, prit ensuite la parole pour situer le Code pénal belge dans l'évolution générale de notre Droit pénal depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours.

M. H. Jeschek, vice-recteur de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, mit en relief l'évolution parallèle des législations pénales allemande et belge au cours du siècle écoulé tandis que M. G. Levasseur, professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris, développa les préoccupations communes aux pénalistes français et belges. M. P. Nuvolone, professeur à l'Université de Milan, étudia tout particulièrement les mesures de défense sociale en Italie et en Belgique. M. A. Huss, procureur général à la Cour supérieure de Justice de Luxembourg, détailla la manière adroite et intelligente dont le législateur luxembourgeois avait fait sien le Code pénal belge. Les pays de l'Europe orientale étaient représentés par Messieurs M. Kadar, doyen de la Faculté de droit de Budapest, Sawicki, professeur à la Faculté de droit de Varsovie, G. Ripeanu, doyen de la Faculté de droit de Bucarest et V. Solnar, professeur à la Faculté de droit de l'Université Charles de Prague.

Ils furent écoutés avec un vif intérêt par un auditoire curieux qui leur posa de nombreuses questions.

M. Graven, professeur à l'Université de Genève et président de l'Association internationale de Droit pénal, proclama sa foi dans l'avènement d'un droit pénal plus scientifique et plus humain.

M. Merle, professeur à l'Université de Toulouse, exposa les lignes de force du droit pénal moderne.

Prenant la parole pour clôturer les travaux du colloque, M. le doyen Constant insista sur l'existence de courants internationaux qui franchissent victorieusement les frontières et s'imposent, sous des formes diverses, aux législations pénales des pays représentés. Il remit à ses collègues étrangers la médaille que l'Université réserve à ses éminents visiteurs et les remercia de la précieuse contribution qu'ils ont apporté à la réussite du colloque.

Celui-ci réunit quelque deux cents participants; M. Bayot, premier président de la Cour de cassation, M. Hayoit de Termicourt, procureur général à la Cour de cassation, MM. les chefs de corps de la Cour d'appel et du Tribunal de première instance de Liège ainsi que les représentants des autorités civiles avaient tenu à manifester par leur présence l'intérêt qu'ils portaient à cette manifestation. On comptait dans la salle nombre de magistrats, de parlementaires, de professeurs et d'avocats.

32^e Congrès belge d'urologie.

Dans le cadre du 32^e Congrès belge d'urologie, s'est tenu au Palais des Congrès de Liège, du 22 au 25 juin 1967, un premier symposium international sur « Les Radionuclides dans le diagnostic des maladies des reins et des voies urinaires ».

Le jeudi 22 juin à 14 h 30, après l'ouverture du Congrès par M. le recteur M. Dubuisson et le discours du professeur Maquinay, président du Congrès, M. le professeur J. Hamburger, titulaire de la chaire de néphrologie à la Faculté de médecine de Paris, donna une conférence sur « La Transplantation rénale ».

Les docteurs L. Timmermans et G. Merchie, secrétaire et rapporteur du Congrès, exposèrent ensuite le rapport général sur le thème *Les Radionuclides dans le diagnostic des maladies des reins et des voies urinaires*.

Une réception offerte par M. le Recteur au nom de l'Université dans le cadre remarquable de l'aquarium et du musée de l'Institut de zoologie clôtura cette 1^{re} journée.

Une exposition scientifique avait été inaugurée ce même jour.

Le vendredi 23 juin, le professeur A. Nizet, co-président du 32^e Congrès belge d'urologie, ouvrit le cycle des séances scientifiques et, après une conférence sur la « Circulation rénale et sécrétion urinaire » du professeur K. Kramer, titulaire de la chaire de physiologie à l'Université de Munich, douze tables rondes et une session de communications libres dirigées par des personnalités étrangères et belges eurent lieu au cours des journées suivantes.

Plus de quatre cents congressistes, provenant de trente deux pays, assistèrent à ces sessions et y établirent des échanges fructueux. La traduction simultanée, français, anglais, allemand, était assurée dans les salles de conférences.

Plusieurs films furent également présentés à une séance spéciale par les Docteurs Bachrach de Washington (U. S. A.), Lutzeyer d'Aix-la-Chapelle (Allemagne), Politano de Miami, Floride (U. S. A.) et Winter de Columbus, Ohio (U. S. A.).

Les congressistes furent reçus par M. le ministre d'Etat, bourgmestre, M. Destenay et le Collège échevinal de la Ville de Liège, en la salle des fêtes du Palais des Congrès, le vendredi 23 à 12 h 30, par M. le gouverneur P. Clerdent et la Députation permanente du Conseil provincial, au Palais provincial le vendredi 23 à 19 h, par M. le bourgmestre de la Commune de Vaux-sous-Chèvremont, F. Meeus et le Collège échevinal, le samedi 24 à 12 h, par l'Administration communale de Chaudfontaine et les Thermes de Chaudfontaine représentés par le docteur P. de Marchin, le samedi 24 à 20 h 30.

En marge du Congrès, plusieurs manifestations culturelles et récréatives furent organisées. Le samedi 25 juin, un banquet officiel réunit les nombreux participants et le congrès se clôtura par une excursion en Ardennes.

Colloque international sur les « Problèmes avancés et méthodes pour l'optimisation en mécanique spatiale ».

Organisé par le Laboratoire de techniques aéronautiques et spatiales, ce colloque a réuni une trentaine de spécialistes de l'optimisation des trajectoires de véhicules spatiaux et du contrôle automatique. Vingt et une communications ont été présentées durant les quatre journées de travail : les 19, 20, 22 et 23 juin. Elles émanaient de 6 universités ou groupes de recherche des Etats-Unis, de l'Académie des sciences de Moscou, de l'Institut de cybernétique d'Ukraine, de l'Office national d'études et recherches aérospatiales de France, des Industries aérospatiales de Belgique et de la République fédérale allemande et du Laboratoire de

techniques aéronautiques et spatiales de l'Université de Liège. L'organisation européenne ELDO s'était fait représenter.

Les participants ont été reçus à l'Université le jour de l'ouverture et l'allocation de bienvenue a été prononcée par M. le Doyen de la Faculté des sciences appliquées. Le 21, une excursion dans les Ardennes a permis aux participants d'établir des contacts plus étroits et d'élaborer des projets de collaboration internationale précis. En septembre prochain se tiendra à Belgrade le Congrès de la Fédération internationale d'astronautique où sera présentée une synthèse du problème du transfert orbital, préparée à l'issue du colloque de Liège.

La formule du Colloque a reçu une approbation unanime; elle a permis pour la première fois dans notre discipline un contact scientifique étroit entre représentants de l'URSS, des USA et d'Europe. Il est à espérer que cette initiative sera prolongée à l'avenir par des réunions similaires à intervalles réguliers.

Amicale du personnel de l'Université.

Fidèle à sa mission, l'Amicale favorise les bonnes relations entre les membres du personnel de toutes catégories en leur proposant maintes occasions de rencontre :

- le 12 mai 1967, à l'Institut de zoologie :
 - projection du film en couleurs réalisé par le Ciné-photo club sur les activités de l'Amicale et de ses Cercles pendant l'année 1966;
 - exposition du Cercle artistique (dessin, peinture, sculpture);
 - visite de l'aquarium et du musée.
- le 4 juin 1967.
 - excursion pédestre sur le plateau des Hautes Fagnes et visite de cette région en autocar.
- le 21 juillet 1967.
 - voyage de trois jours en Allemagne sur les bords du Rhin, comprenant une longue promenade en bateau de plaisance.

Cercles récemment créés :

- 1) *Cercle d'équitation.*
Leçons données au manège du Cercle l'Eperon, au Sart Tilman.
Pour renseignements s'adresser à Mme Libion (tél. 42.00.80, ext. 480).
- 2) *Cercle de Basket-Ball.*
Terrain au Parc Astrid à Coronmeuse.
Les amateurs peuvent s'adresser à M. Dupont (tél. 52.70.80, ext. 345).

Dates à retenir :

- le 12 novembre 1967, au Palais des Congrès, Journée du personnel scientifique, administratif et technique de l'Université.
Au programme : première projection du film réalisé par le Ciné-photo club sur le personnel universitaire.
Grande soirée dansante avec l'orchestre Jo Carlier et en attractions, les vedettes Jacques Hustin et Tonia.
- le 18 novembre 1967 : tirage d'une grande tombola qui sera spécialement dotée de nombreux lots de valeur.
- le 16 décembre 1967, dans les salons de l'Hôtel des Comtes de Méan : la fête annuelle de sympathie en l'honneur des pensionnés.

Théâtre universitaire liégeois.

Le T. U. Lg. a été invité par le Centre dramatique liégeois à participer au Festival « Vacances-Théâtre 67 » organisé à Stavelot.

Nos étudiants y ont repris, avec un vif succès, les 21 et 23 juillet, le *Volpone* de Ben Jonson qu'ils avaient représenté à Liège au cours de l'année académique 1966-67, et notamment lors du Festival de théâtre étudiant de Liège 1967. La mise en scène a été assurée par Alain-Guy Jacob, romaniste de l'U. Lg.

Sessions de perfectionnement à l'Institut de sociologie.

L'Institut de sociologie, en collaboration avec la Fondation industrie-université et l'Office belge pour l'accroissement de la productivité, organise des séminaires de perfectionnement à l'intention des dirigeants et des cadres d'entreprise.

Le programme de l'année académique 1967-1968 comporte les activités suivantes :

1) *Un programme pour chefs d'entreprise moyenne* (50 à 200 personnes occupées). Le séminaire comporte 4 sessions résidentielles de 3 jours qui auront lieu à l'hôtel du Moulin à Ligneuville-lez-Malmédy du 25 janvier 1968 au 20 avril 1968 et qui seront consacrées aux problèmes spécifiques des entreprises moyennes dans les domaines de la politique générale, de la gestion commerciale, de la gestion financière, de l'organisation et du personnel.

2) *Des séminaires spéciaux* d'approfondissement destinés aux chefs d'entreprise et à leurs proches collaborateurs. Ces séminaires sont également résidentiels. Le premier, du 1^{er} au 3 février 1968, traitera de « La politique du produit ». Le deuxième, du 28 au 30 mars 1968, étudiera la « Formation des formateurs dans l'entreprise ». Le troisième, du 2 au 4 mai 1968, sera consacré à l'« Emploi optimum des cadres ».

3) *Un programme Cadres supérieurs*, destiné à des personnes assumant des responsabilités au niveau des directions départementales et des directions de service. Le séminaire comprend quatre sessions résiden-

tielles de cinq jours, qui auront lieu à l'hôtel du Moulin à Ligneuville du 15 janvier 1968 au 26 avril 1968. Elles seront consacrées aux thèmes suivants : hommes et groupes, gestion économique de l'entreprise, organisation et conduite des hommes.

4) *Un programme jeunes Cadres*, ouvert à toute personne ayant un diplôme universitaire ou possédant une formation équivalente et qui souhaite acquérir des connaissances de base en matière de gestion d'entreprise. Le séminaire s'adresse plus particulièrement aux cadres ayant moins de 5 ans d'expérience de la vie des affaires. Il comporte 22 journées de travail réparties de novembre 1967 à mars 1968. Les réunions se tiendront à l'Institut de sociologie, 71, boulevard d'Avroy.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'Institut de sociologie, perfectionnement des dirigeants et des cadres, 71, boulevard d'Avroy, Liège. tél. : (04) 23.58.17.

*Banque
de Paris
et des
Pays Bas*

BRUXELLES
31, RUE DES COLONIES

| | | |
|--------------------|-------------------|-------------------------|
| ANVERS 85, MEIR | GAND 7, KOUTER | LIÈGE 17d Bd D'AVROY |
|--------------------|-------------------|-------------------------|

SUCCURSALES : ALGER ♦ AMSTERDAM
CASABLANCA ♦ GENÈVE ♦ MARSEILLE
ROTTERDAM

Filiales à Léopoldville ♦ Londres ♦ Luxembourg
New-York

Correspondants dans le monde entier

SIÈGE SOCIAL : PARIS -3, RUE D'ANTIN

Filiale : BANQUE DE FINANCEMENT, s.a.

Bruxelles - Anvers - Bruges - Charleroi -
Courtrai - Eeklo - Gand - Genk - Hasselt -
Liège - Saint-Nicolas-Waas

In Memoriam

Les Amis de l'Université ont appris avec une profonde émotion le décès de M. Marcel SCHOofs, ingénieur civil des mines 1930, administrateur-délégué, directeur général de l'Union financière d'Anvers et président jusqu'à ces derniers mois de l'Association des ingénieurs diplômés de l'Université de Liège-A. I. Lg.

Nous prions la famille du défunt de bien vouloir agréer l'expression de nos très vives condoléances.

* * *

Nous avons également appris le décès de plusieurs membres qui depuis de nombreuses années apportaient à l'Association leur fidèle appui.

MM. Pierre BERCOUX, docteur en droit, 1927.

Raymond DE MARCHIN, docteur en sciences physiques et mathématiques, 1932.

Pierre JORIS, ingénieur civil des mines, 1932.

Robert STAS, docteur en droit, 1921.

Paul THIRIFAYS, docteur en médecine, 1923.

Marcel VAN OIRBECK, ingénieur civil des mines, 1921.

Nous présentons aux familles éprouvées l'expression de nos condoléances émues et de notre vive sympathie.

LES ATELIERS DE
CONSTRUCTION
ET CHAUDRONNERIE DE

L'EST - s.a.

ET

LES ATELIERS DE

LA LOUVIÈRE-BOUVY - s.a.

*ont groupé leurs services projets et commerciaux
pour mieux vous SERVIR*

Au 319, Rue de Châtelet, Marchienne-Est - Tél. : 36 40.14

- Études et installations de manutention pour produits en vrac ou en sacs.
- Charpentes et ossatures métalliques.
- Ponts - Pylônes - Châssis à molettes.
- Chaudronneries.
- Mécano-soudure.
- Ponts-roulants - Appareils de levage.
- Bancs automatiques de sciage (Lic. Larive-France).
- Bancs, Coupe-fers (type EB).
- TOUS équipements de machines et postes de travail.

Nouvelles des Associations

Inauguration de la Section bruxelloise des Amis de l'Université.

Comme nous l'avons annoncé dans notre précédent Bulletin, l'inauguration de la Section bruxelloise des Amis de l'Université de Liège a eu lieu le vendredi 14 avril dernier, en présence de M. le recteur Marcel Dubuisson, de M. Albert Wileur, administrateur de notre Association représentant notre président, M. André Leroux, empêché pour raison de santé, et de M. Jean Delchevalerie, administrateur de l'Association, directeur général à l'Université.

S'étaient fait excuser en raison des devoirs de leur charge : MM. les ministres P. Harmel, H. Maise, M. Toussaint et P. Wigny; M. J. Rey, président de la Commission exécutive de la C. E. E.; M. M. Nokin, gouverneur de la Société générale de Belgique; M. L. Camu, président de la Banque de Bruxelles; M. Cl. Renard, vice-président du Conseil d'administration de l'Université.

De nombreuses personnalités de la capitale assistaient à la manifestation.

Le promoteur de cette première réunion, qui s'est tenue au cours d'un dîner organisé à l'Hôtel Métropole, était M. Gérard Deleixhe et nous sommes heureux de lui rendre hommage, pour les efforts qu'il a déployés depuis plus de deux ans pour concrétiser l'idée d'un rassemblement des Anciens de l'Université de Liège résidant dans l'agglomération bruxelloise, lesquels représentent à l'heure actuelle plus de 2000 diplômés issus des diverses facultés.

L'entreprise était certes difficile si l'on sait combien Bruxelles et son agglomération comptent d'associations et de groupements divers offrant à leurs membres les possibilités de se rencontrer au cours de manifestations les plus variées.

Nous sommes heureux de dire que cette entreprise a été couronnée d'un plein succès. La soirée du 14 avril s'est déroulée dans une ambiance extrêmement sympathique. Elle réunissait près de 200 membres de notre Association, plusieurs centaines d'autres ayant exprimé leurs regrets de ne pouvoir se rendre libres pour y assister, tout en témoignant leurs plus vifs encouragements à ses promoteurs.

C'est ce qu'a très justement souligné M. G. Deleixhe, qui, dans son allocution d'ouverture, lança un appel vibrant à tous les universitaires liégeois de Bruxelles pour qu'à l'instar de ceux d'Arlon, de Mons, de Mol, de Namur aussi bien que de Kinshasa ou de Lubumbashi, ils se regroupent pour participer plus activement à la vie même de notre Association et pour renouer les liens d'amitié et de solidarité qui les unissaient au cours de leurs études à Liège.

M. Wileur, administrateur de notre Association, donna ensuite lecture du chaleureux message adressé aux participants à cette réunion par notre président, M. A. Leroux, qui avait tenu à exprimer à la Section bruxelloise ses vœux de longue vie et de prospérité.

A l'issue du dîner, M. Deleixhe tint à remercier M. le recteur Dubuisson d'avoir bien voulu accepter de rehausser cette réunion de sa présence et entretenir l'assistance, avec la compétence que l'on sait, du passé, du présent et de l'avenir de l'Université de Liège.

L'exposé de M. le Recteur fut suivi avec le plus vif intérêt par l'assemblée qui tint, par ses vifs applaudissements, à lui manifester sa profonde sympathie pour la façon magistrale dont il assure, contre vents et marées, les destinées et le rayonnement de notre Alma Mater.

C'est M. J. Pholien, ministre d'Etat, qui, en sa qualité de président des « Liégeois de Bruxelles », tint à lui exprimer, non sans une pointe d'humour, les remerciements de tous les participants à cette soirée qui permit à bon nombre d'entre eux de renouer d'anciennes amitiés et d'évoquer les souvenirs lointains ou proches de leur vie estudiantine.

Section de Campine des Amis de l'Université.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à notre tribune le 21 avril 1967, M. le professeur Piret qui posa la question de savoir qui de la femme ou de l'homme l'emportait sur l'autre.

Le 21 mai, nous recevions, sous un généreux soleil, les Anciens de Namur venus à Mol sous la conduite de leur président, le docteur A. Ringlet. La journée fut bien remplie : pique-nique dans les dunes de Kasterlee, visite de l'Eurochimie et du Centre d'étude de l'énergie nucléaire, réception et verre de l'amitié pour clôturer ! Cette rencontre avec les membres d'une association régionale particulièrement dynamique a laissé de bien agréables souvenirs.

Le 22 mai, M. Louis Dolo venait nous parler des carrières universitaires à l'invitation de notre section et de l'Association des parents d'élèves de l'Ecole européenne de Geel.

Le 4 juin, notre président, M. G. Stiennon, nous emmenait en Fagnes.

Ainsi se terminait la deuxième année d'existence de notre section régionale. Une fois encore, nous remercions tous ceux qui, par leur précieux concours, nous ont aidés à remplir notre programme.

Association namuroise.

Le second trimestre de l'année académique 1966-1967 a débuté, le 15 février, par une réunion préparée avec le concours de l'Association des historiens (A. H. Lg.). M. J. Roland, préfet honoraire de l'Athénée royal de Namur et professeur à l'Université de Louvain, présentait l'orateur de la soirée : M. L.-E. Halkin, professeur à la Faculté de philosophie et lettres qui avait accepté de nous entretenir du « Procès de Jeanne d'Arc ». Cet exposé, d'une impartialité remarquable, fut

suivi d'un colloque très animé, dirigé par M. Hélin, président des historiens.

Le 23 février à 20 heures, à l'Institut agronomique de l'Etat de Gembloux, M. Georges Halleux, chef de travaux à la Faculté des sciences appliquées, nous parla de « L'eau et les disciplines scientifiques contemporaines ». Assortie de projections lumineuses, cette conférence attachante suscita de nombreuses questions.

Le 16 mars, à 20 heures, à l'Athénée royal de Dinant, M. J. R. Rupper, professeur à l'Institut supérieur d'art et d'archéologie, nous entretenait des « Scènes de la vie privée dans la Mésopotamie ancienne », très proches d'ailleurs de celles que nous offrent les habitants actuels de cette région. La projection des images et impressions des petits « rouleaux d'argile », ainsi que la projection de diapositives de la vie moderne, constituent un rapprochement impressionnant et souvent imprévu.

Le 30 mars, la section namuroise de l'A. I. Lg. réunit les habitués à un souper-conférence. Le docteur J. Bourdon, président de la Société belge de psychanalyse, parla de l'évolution de la « Psychanalyse ». Trois courts exposés alternèrent avec les plats du menu. La formule s'avéra tellement heureuse que nous fûmes contraints de clore prématurément un débat particulièrement enrichissant.

La conférence du 6 avril eut un succès énorme. C'est à la Bourse de commerce de Namur que M. Félix Rousseau, membre fondateur de notre Association, professeur émérite à la Faculté de philosophie et lettres, égrèna les souvenirs du « Vieux Namur ». Tout Namur s'était donné rendez-vous, les édiles communaux, les professeurs d'établissements d'instruction de la ville, les membres de la Société archéologique de Namur, « Rélis Namurwès », pour écouter cette évocation si attachante de l'ancienne vie namuroise. En témoignage de reconnaissance amicale, notre président, le Dr Ringlet, remit au conférencier une poupée représentant un « alfer » et des fleurs à Madame Rousseau.

Enfin, la dernière conférence de l'année eut lieu à l'Ecole normale mixte de Couvin, le jeudi 11 mai à 20 heures. M. A. Monfils, chargé de cours à la Faculté des sciences, nous parla de la « Conquête de la Lune », exposé illustré par des projections lumineuses et suivi de la projection de deux films extraordinaires de la NASA sur les expériences américaines actuelles.

Toutes ces conférences sont suivies d'un souper. C'est avec le plaisir que l'on devine que nous voyons toujours grandir le nombre des participants, anciens de Liège.

La rencontre familiale annuelle de printemps, le 21 mai, devait nous réunir à Mol où nous étions les hôtes de la section régionale de Campine. Journée très réussie dans une ambiance amicale. Nos amis de Mol n'avaient pas ménagé leurs peines et les Namurois ne sont pas près de l'oublier.

Le 27 mai, la section namuroise de l'A. I. Lg. organisait son excursion annuelle : visite des chantiers du plan incliné de Ronquières et du château-fort d'Ecaussines-Lalaing. A cette occasion, la section namu-

roise se joignait à celle d'Anvers, donnant ainsi une nouvelle preuve de solidarité entre les anciens de Liège.

L'assemblée générale annuelle termina cette année riche en réalisations. Elle eut lieu le samedi 10 juin au restaurant « Les Isles » à Rivièrè, le long de la Meuse. Après l'appel du nom de ceux qui nous ont définitivement quitté durant l'année et dont la liste est impressionnante, le trésorier nous donne connaissance de l'état de notre caisse, pour nous apprendre agréablement que le déficit de l'an dernier a été complètement résorbé; il nous présente ensuite pour l'année prochaine un projet de budget équilibré qui est approuvé. L'assemblée le remercie pour le travail qu'il a bien voulu assumer.

Nos deux secrétaires, avec beaucoup d'humour, nous retracent la vie de l'année écoulée, soulignant les nets progrès réalisés dans tous les domaines. Eux aussi ont droit à notre reconnaissance.

Enfin, le Président remercie tous les artisans de la réussite, et plus particulièrement ceux qui, hors Namur, à Andenne, Gembloux, Dinant et Couvin, contribuent à raffermir les liens entre les anciens. Il nous expose ensuite les projets de l'année qui s'ouvre : conférences, promenades familiales, et plus particulièrement la participation namuroise au 150^e anniversaire de l'Université de Liège en novembre prochain. Il invite chacun à répondre au questionnaire pour l'Annuaire général des anciens, et à manifester au maximum son attachement à l'Alma Mater, en faisant bloc avec tous les anciens.

Le souper traditionnel termine la réunion.

Le Comité.

Section liégeoise de la Fédération des Femmes diplômées des universités (F. B. F. D. U.).

Au cours de cette année académique, la section liégeoise des femmes diplômées des universités a poursuivi ses activités traditionnelles.

Elle s'est réunie pour entendre parler de l'Islande, de l'Inde, d'Israël et ses membres voyageurs ont illustré leur causerie de diapositives et de films en couleur.

Le conservateur du Musée d'armes, M. Puraye, a montré ses plus belles pièces, a expliqué la technique des canons de fusils damassés et a fait admirer la belle rénovation qu'il poursuit dans le grand salon du 1^{er} étage.

Les dames de la section bruxelloise ont accompagné les liégeoises à une excursion à la réserve ornithologique de Genk et à la traditionnelle promenade en Fagne sous la conduite du professeur Melon.

La présidente et quelques membres de la section ont à leur tour accepté l'invitation de Bruxelles au souper-colloque en l'honneur d'Evelyne Sullerot, qui occupait à Bruxelles la Chaire Suzanne Tassier, et à la visite commentée de l'exposition « Six peintres surréalistes » au Palais des Beaux Arts.

Après les inondations qui ont frappé Florence, notre section liégeoise a adopté une collègue florentine, professeur de français pour lui per-

mettre de reconstituer sa bibliothèque perdue. Un tourne-disque lui fut aussi offert pour remplacer celui qui fut détruit par les inondations.

Mais la manifestation qui rencontre le plus grand succès et répond le mieux aux buts de la Fédération, c'est, sans conteste, la séance d'information aux rhétoriciennes de la région liégeoise : 50 à 60 informatrices et quelque 300 jeunes filles se sont, cette année encore, réunies à la salle des manuscrits de l'université, pour parler des carrières ouvertes aux femmes universitaires, des problèmes familiaux, sociaux et professionnels qu'il faut résoudre lorsqu'on est à la fois femme, épouse, mère et universitaire exerçant un métier.

Dans le cadre de ces informations et suite aux recommandations internationales visant à orienter plus de femmes vers les carrières d'ingénieur, de technicienne supérieure, d'ingénieur agronome, des membres de la section liégeoise se sont rendues à la Faculté agronomique de Gembloux, où elles se sont assurées des nombreux débouchés en Belgique pour les femmes qui entreprendraient ces études.

Enfin, c'est Suzanne Debruge, l'actuelle présidente de la section liégeoise, qui représentera la Belgique au 51^e Conseil de la fédération internationale à la Nouvelle Delhi et au séminaire consacré à l'enseignement professionnel féminin à Karachi (Pakistan).

Association des Historiens (A. H. Lg.).

L'assemblée générale de l'Association s'est tenue le 18 mars dernier en la salle académique de l'Université. Le président M. Etienne Hélin ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux nombreux historiens présents. La première partie de la séance est consacrée aux affaires administratives : lecture et approbation des rapports du Président et du Trésorier, élection pour le renouvellement partiel du Comité. Pour l'année 1967-1968, le comité est constitué comme suit : président, M. Etienne Hélin; vice-présidents, MM. Henri Yernaux et René Van Santbergen; secrétaire, Mme P. Pieyns-Rigo; trésorier, M. Eric Mahieu; conseillers, Mlle Juliette Noël, MM. Edmond Tellier et Maurice Yans. L'affiliation collective de notre Association aux Amis de l'Université a été décidée à l'unanimité.

M. le professeur Jacques Stiennon présente alors le conférencier, M. Jacques Lavelleye, professeur à l'Université de Louvain, secrétaire de la Commission de l'Académie pour la *Biographie nationale*, animateur du *Centre pour l'étude des Primitifs flamands*. Invoquant le témoignage de diapositives aussi probantes que belles, le conférencier nous initie à une des questions les plus controversées de l'histoire de la peinture : l'œuvre de Juste de Gand, partiellement conservée au palais ducal d'Urbino. En fait, c'est à une remarquable leçon de critique historique que nous assistâmes et qui suscita le plus vif intérêt dans l'auditoire.

Un déjeuner collectif réunit ensuite en toute cordialité maîtres et étudiants autour du Président et de l'invité du jour.

La secrétaire, P. Pieyns-Rigo.

Association des Classiques (A. Cl. Lg.).

Au cours de son assemblée générale annuelle d'octobre 1966, l'Association avait étudié le problème des épreuves de latin et de grec présentées, en fin d'humanités, par des récipiendaires aux examens d'aptitude à l'enseignement supérieur. L'assemblée avait spécialement envisagé une formule d'interrogation qui permet de tester valablement les qualités que la loi et l'expérience reconnaissent comme utiles à un étudiant universitaire.

L'assemblée avait émis le vœu de voir publier les conclusions de cette journée d'études. Un numéro spécial de *Otia* (bulletin semestriel de l'A. Cl. Lg.) — le n° 1 de la 15^e année — vient de paraître, qui contient le texte des communications et des rapports présentés à l'assemblée d'octobre 1966, les conclusions de cette assemblée, et les documents officiels relatifs à l'examen dit « de maturité ».

Par ailleurs, l'Association publie, aux éditions Dessain, Liège, dans la série des travaux de l'A. Cl. Lg. (vol. IV), un *Vocabulaire de base du grec* adapté aux exigences du programme actuel des cours de grec dans l'enseignement secondaire belge, et conçu selon une formule originale, scientifique et essentiellement pédagogique. Les tâches successives de dépouillement nécessaires à l'élaboration de ce vocabulaire avaient été confiées à deux équipes de membres de l'Association. La phase finale du travail a été menée à terme par M. Etienne Evrard, chargé de cours à l'U. Lg., qui a utilisé à cette fin l'équipement électronique du laboratoire d'analyse statistique des langues anciennes (professeur Louis Delatte).

Association des Germanistes (A. G. Lg.).

L'Association des germanistes de Liège a tenu son assemblée statutaire de printemps le 10 mai dernier dans la salle académique de l'Université de Liège en présence d'environ septante participants.

Après avoir adressé ses remerciements aux Autorités académiques qui avaient rendu possible cette réunion, M. Th. Decaigny, président de l'Association, a souhaité la bienvenue aux membres présents et donne la parole au Secrétaire puis au Trésorier pour la lecture des rapports annuels. Le second point de l'ordre du jour était le renouvellement partiel du comité prévu par les statuts. Etaient sortants et rééligibles M. J. Moors, vice-président, et Mme L. Freson-Navez, commissaire. Mme Freson, qui appartient depuis quatre ans au comité de notre association, avait émis le vœu de ne pas faire acte de candidature de façon à rendre possible un renouvellement progressif du comité. Les vifs remerciements de l'assemblée lui ont été adressés pour sa collaboration active. L'assemblée a ensuite renouvelé par applaudissements le mandat de M. Moors et élu Mlle J. Boulouffe, commissaire.

Le professeur P. Halleux, qui avait aimablement accepté l'invitation du comité, a ensuite traité de « La langue islandaise devant le monde moderne ». Dans un exposé d'une clarté remarquable, il a d'abord mis

en relief la volonté islandaise d'autonomie qui, lors des différentes étapes de l'histoire du pays, a produit des réactions de purisme capables de s'opposer victorieusement à l'influence des autres langues. Il a ensuite montré par de nombreux exemples que cette tendance reste bien vivante et que, si des impératifs pédagogiques, scientifiques et techniques de même que la présence d'une grande base militaire rendent illusoire l'espoir de préserver l'isolement de l'Islande, l'influence des langues étrangères se limite au lexique et n'affecte donc pas la structure de la langue. Plusieurs demandes d'informations complémentaires adressées à l'orateur après son exposé ont prouvé tout l'intérêt qu'y avait pris l'assemblée.

Le dernier point figurant à l'ordre du jour de la séance consistait en la présentation et la discussion d'un projet de réforme provisoire de l'enseignement des langues germaniques au niveau des humanités. Le projet élaboré en commission a été présenté par M. M. Lemaire qui a dirigé le débat à l'issue duquel l'ensemble du projet fut approuvé. Il s'agissait de rechercher une solution à l'insuffisance et la détérioration de l'enseignement des 3^e et 4^e langues. Le problème avait déjà été évoqué à l'association qui, en 1964, avait soumis un projet de réforme d'ensemble de l'enseignement des langues germaniques dans une structure modifiée des humanités. Cependant, devant les délais exigés par la mise au point d'une telle réforme et l'urgence d'une amélioration même provisoire, l'Association a estimé devoir soumettre à M. le Ministre un projet de création, au cycle supérieur, d'une section langues, à côté des autres sections existantes. Cette section permettrait de renforcer l'étude des langues modernes, germaniques aussi bien que romanes, et, par le jeu d'une série d'extensions, rendrait en même temps possible une spécialisation des élèves soit vers le latin, les mathématiques ou les sciences.

A l'issue de cette longue séance, près de la moitié des participants ont gagné le restaurant « La Bécasse » où a eu lieu le déjeuner traditionnel.

Cercle des Diplômés de l'Institut de psychologie et des sciences de l'éducation.

Notre Cercle, en collaboration avec le Centre d'études et de recherches pédagogiques de la province de Liège, a organisé le 3 mars dernier, à l'Institut provincial d'enseignement technique de Seraing une journée d'études consacrées à la T. V. en circuit fermé, à laquelle ont assisté de nombreux psychologues et pédagogues venus de tous les coins du pays.

M. Dangoxhe, directeur de l'Institut, retraça d'abord l'historique de l'installation du circuit fermé dans son institution, la seule en Belgique à en être actuellement dotée.

M. Collinet, président du Cercle et directeur du Centre provincial de Seraing, dans un exposé introductif, esquisse rapidement l'évolution de la pédagogie de l'image. Il souligna le fait qu'à l'ère des moyens audio-visuels, l'école se devait d'utiliser intelligemment les nouvelles

techniques de communication, sous peine de ne plus répondre aux impératifs qui s'imposent. Situait dans le cadre scolaire le circuit fermé, dont la notion doit dépasser le simple concept d'aides audio-visuelles, il en détailla les avantages psychologiques ainsi que les diverses modalités d'emploi.

Mais il insista aussi sur l'effort que son emploi exige de la part des maîtres, forcés de se recycler, sur les modifications qu'il apporte dans le climat affectif de la classe et dans les relations maîtres-élèves ainsi que sur l'importance dans la préparation à l'éducation permanente et à la civilisation des loisirs dans laquelle nous entrons. M. Etienne, sous-directeur de l'Institut et spécialiste de la T. V. en circuit fermé, appuya son exposé très circonstancié de démonstrations télévisées et de diapositives. Il montra les modifications profondes que cette méthode entraîne dans l'esprit et la présentation des cours et plus spécialement des cours technologiques. Il en fit ressortir les nombreux avantages et, s'appuyant sur de nombreux exemples, il en dégagait les principes méthodologiques essentiels. Il souligna également l'incontestable intérêt du magnéto-scope, qui met à la disposition permanente des professeurs, les documents réalisés au sein même de l'école, qui permet l'enregistrement des émissions scolaires de la R. T. B. pour les utiliser au moment opportun en les adaptant judicieusement et qui apporte ainsi une contribution très précieuse à la formation des maîtres dans l'enseignement normal, ainsi que le prouve l'expérience réalisée à Verviers à l'Ecole normale technique provinciale pour jeunes filles.

Enfin, M. Boets, directeur général de l'Enseignement provincial et délégué belge au Conseil de l'Europe, situa les expériences de Seraing sur le plan international. Il rappela les conclusions du séminaire tenu à Seraing en 1965, et leur application à l'étranger, déplorant que dans le domaine de la T. V. en circuit fermé, la Belgique qui a montré la voie se soit laissée dépasser par d'autres nations.

Après un excellent déjeuner au restaurant de l'Internat, les congressistes ont participé l'après-midi à un large débat qui donna lieu à de très intéressantes interventions.

Association des Licenciés et Docteurs en sciences économiques et commerciales (A. L. D. Lg.).

L'A. L. D. Lg. a commémoré le 40^e anniversaire de sa fondation.

Au cours d'une séance académique, tenue à l'université le vendredi 17 mars, le baron van der Rest, président du Comité de la sidérurgie belge, vice-président de la F. I. B., avait choisi pour thème de son exposé « Concurrence et Marché commun ». Cette conférence fut suivie d'une brillante réception à laquelle participèrent de nombreux dirigeants des entreprises industrielles, commerciales et financières du bassin.

D'autre part, le dîner annuel de l'association réunit le samedi 22 avril, dans les salons de l'Hôtel de Suède, une centaine de convives. Cette manifestation était rehaussée de la présence de M. Jacques Van Offelen, ministre des affaires économiques, qui prit la parole au dessert.

Association des Chimistes (A. C. Lg.).

Le 16 septembre dernier, plus de cent chimistes, accompagnés de membres de leur famille, se sont retrouvés au Sart Tilman pour visiter les nouveaux bâtiments universitaires sous la conduite de MM. les professeurs Desreux et Depireux.

A l'issue de la visite, une réception, offerte par l'université, permit une rencontre amicale.

Dans le courant des mois prochains, plusieurs manifestations sont prévues :

— Le 29 octobre, une excursion en Fagne sous la direction éclairée du docteur Leroy, président des Amis de la Fagne.

— Le 9 novembre à 18 h 30, l'assemblée générale statutaire.

— Le 25 novembre, l'Association des chimistes fêtera le 35^e anniversaire de sa fondation. A cette occasion, à 16 h 30, la tribune de la salle académique de l'université sera occupée par M. René Sneyers, docteur en sciences de l'Université de Bruxelles, attaché à l'Institut du patrimoine artistique et à 20 heures, le banquet annuel, à l'Hôtel de la Couronne, clôturera la journée.

R. Sarlet,
Président

Association des Médecins (A. M. Lg.).

L'Assemblée générale statutaire de l'A. M. Lg. s'est tenue le 9 juin 1967 à la Maison des médecins à Liège.

Vingt-deux membres de l'Association y participaient. Le Président a ouvert la séance à 20 h 15 et, conformément à la tradition, l'assemblée a débuté par l'appel des morts. Avec émotion, le Président a rappelé que l'Association avait eu la douleur de perdre de nombreux membres au cours de l'exercice écoulé. L'Assemblée, debout, a observé une minute de silence en leur mémoire.

Le Dr E. Mohr a présenté le rapport de l'Assemblée générale de 1966; celui-ci a été adopté sans remarque. Il en a été de même du rapport du secrétaire général, le Dr G. Proyard, et du trésorier, le Dr E. Carpentier. Une proposition d'augmenter la cotisation de notre Association au Fonds de secours est adoptée à l'unanimité.

Dans son allocution, le président, le Dr. G. Delrée, a évoqué l'avenir de notre Association. Il s'est réjoui de l'accord existant entre le Comité de l'A. M. Lg. et la Commission facultaire d'enseignement post-universitaire. Il a insisté sur l'intérêt de coordonner au maximum l'enseignement pour l'exercice futur. Il a fait allusion à l'effort actuel de notre Fonds de secours qui envisagera prochainement une intervention importante en faveur de la famille d'un confrère décédé.

Le Président s'est soucié de l'indifférence d'un grand nombre de membres de notre Association et a envisagé des mesures à prendre pour que des initiatives de l'A. M. Lg. rencontrent plus de succès. Une nouvelle fois, le Président a rappelé l'intérêt de la double appar-

tenance A. M. Lg.-Association des amis de l'université. Il a enfin évoqué le 150^e anniversaire de l'Université de Liège qui se fêtera en novembre prochain et auquel notre Association se propose de participer très activement.

L'Assemblée générale a enfin procédé aux élections statutaires au Conseil d'administration, renouvelant le mandat de certains membres et procédant au remplacement de trois d'entre eux.

Le Conseil d'administration s'est ensuite retiré pour tenir une brève séance au cours de laquelle il a élu son comité et a demandé au Président Delrée d'accepter de poursuivre son mandat pour un nouvel exercice.

La soirée s'est terminée par une conférence remarquable de notre maître, le professeur Marcel Florkin, qui a traité d'un sujet d'un grand intérêt pour tous les membres de notre Association : « Vieux Bavière-Nouveau Bavière ». Avec son talent habituel, le professeur Florkin nous a fait revivre de façon vivante et imagée les événements qui ont marqué la fondation, le développement et les transformations de notre hôpital universitaire. Il a évoqué les difficultés qui ont marqué le début de l'enseignement clinique à l'hôpital. Son exposé était richement illustré par des diapositives d'un intérêt surprenant. Les applaudissements de l'auditoire, l'allocation du Président et le souvenir offert au conférencier ont concrétisé la gratitude de notre Association et de son comité.

* * *

XX^e Journées médicales liégeoises d'Enseignement post-universitaire.

Les XX^e Journées liégeoises d'enseignement post-universitaire ont eu lieu cette année du 26 au 28 mai 1967.

Sur le plan scientifique, elles ont connu un vif succès.

La soirée du vendredi a été consacrée à une Table ronde sur : « Les douleurs épigastriques ». Celle-ci, placée sous la présidence de Mme L. Ruyters, professeur associé, réunissait divers spécialistes intéressés par ce problème. Nombreux sont les auditeurs qui ont apprécié la diversité et l'intérêt des questions soulevées.

Le samedi matin a vu se dérouler une seconde Table ronde présidée par le professeur A. Ledoux, et consacrée aux « Angines ». Le sujet avait été choisi en raison de son intérêt majeur pour l'omnipraticien. Ici encore, il a été discuté par des spécialistes de diverses disciplines et les notions pratiques sur le diagnostic et le traitement des angines ont pu être exposées à la lumière de considérations plus fondamentales d'ordre bactériologique ou virologique.

La séance du dimanche matin fut consacrée à des actualités médicales. Présidée par le professeur Nizet, elle a permis de faire le point dans de nombreux domaines. Malheureusement, le nombre des communications a laissé peu de temps pour la discussion et a même nécessité la suppression de la dernière présentation prévue.

Conformément à une tradition bien établie, de nombreux membres de l'A. M. Lg. se sont réunis le samedi soir pour le banquet. Celui-ci

avait lieu au « Paradou » à Chaudfontaine. Monsieur le Doyen de la Faculté de médecine et plusieurs professeurs nous avaient fait l'honneur d'y assister.

Au début du repas, notre président, le docteur G. Delrée a rappelé que nous fêtons cette année à la fois le XX^e anniversaire des « Journées d'enseignement post-universitaire » et le jubilé de 50 ans de vie professionnelle de plusieurs membres de notre Association.

Quatre de ces jubilaires nous ont fait la joie d'être présent à ce banquet : les professeurs Roskam et Leplat et les docteurs Verbelen et Royer. En des termes spirituels et émouvants, le Président en a évoqué les qualités. Les épouses des jubilaires ont été fleuries afin de les associer à cet hommage. Au nom des jubilaires, le professeur Leplat a remercié les organisateurs de cette manifestation.

Le banquet s'est ensuite déroulé suivant la tradition et dans la bonne humeur de tous. Le président Delrée a repris la parole pour remercier au nom des participants tous ceux qui ont permis la réalisation de l'enseignement post-universitaire au cours de l'année académique qui se termine, et en particulier le professeur H. Van Cauwenberge, président de la Commission facultaire de l'Enseignement post-universitaire. Pour beaucoup, la soirée s'est terminée aux petites heures, tant était grand le plaisir de se retrouver au sein de l'ambiance amicale et fraternelle de notre Association.

Dr P. Lefebvre,

Cercle scientifique des Anciens élèves de l'Institut de pharmacie Gilkinet.

Rapport d'activités — 1967.

Sous l'égide de son infatigable et optimiste président, M. le professeur Stainier, le Cercle scientifique des Anciens élèves de l'Institut de pharmacie Gilkinet a repris, dès le mois de novembre, ses conférences scientifiques très appréciées des pharmaciens d'officine parce qu'elles leur permettent de suivre l'évolution de la science pharmaceutique et médicale à travers le monde et d'en tirer le meilleur profit pour leurs travaux personnels.

C'est ainsi que les pharmaciens ont eu l'honneur d'applaudir à la chaire de leur Institut de la rue Fusch :

- M. Bernard Guyot, de Paris, qui leur parla de « L'influence de l'excipient sur la pénétration cutanée ».
- M. le professeur Polderman, de Leyde, qui vint expliquer le dernier point de « La lyophilisation ».
- M. le professeur Bacq, de Liège, qui les a entretenus de ses travaux sur « Les protecteurs contre les rayonnements radioactifs ».
- M. l'inspecteur général Ralet, de Bruxelles, vint faire le point de la législation nouvelle par rapport à l'ancienne.

Entre-temps, l'Union liégeoise des professions libérales et intellectuelles priaît le Président d'éclairer les intellectuels liégeois sur le « Contrôle de la qualité des médicaments en Belgique ».



Comme chaque année au mois de mars, la journée scientifique pour les pharmaciens de la province fut le couronnement des activités du Cercle.

Le dimanche matin, le professeur Pesetz, de Strasbourg, vint faire une très belle conférence sur « La Spectrofluorimétrie » et l'analyse organique », ceci, dans le grand auditoire de l'Institut de pharmacie. A midi, au Palais des Congrès, dans la belle salle qui surplombe la Meuse, un apéritif et un lunch furent servis aux auditeurs et aux invités, dans une atmosphère très confraternelle. L'après-midi, dans une des salles de congrès, M. le professeur Denoel, M. Jaminet, chargé de cours associé, et M. le colonel pharmacien Deltombe, vinrent tour à tour, chacun dans le domaine qui leur est propre, exposer les rapports sur le dernier supplément de la Pharmacopée belge V.

Cette magnifique journée se termina par la projection de deux petits films documentaires et attractifs sur « La Camargue » et « La flore des montagnes ».

Ainsi, l'année 1967 fut pour les membres du « Cercle scientifique des anciens élèves de l'Institut de pharmacie Gilkinet » aussi fructueuse, si pas davantage, que les années précédentes et le comité, sur les pas de son président, met tout en œuvre, pour que l'année 1968 soit dans la mémoire de tous une année exceptionnelle cadrant honorablement avec les activités du cent cinquantième anniversaire de notre université.

Le Secrétaire.

Association des Ingénieurs (A. I. Lg.).

L'assemblée générale de l'A. I. Lg. a procédé à ses élections statutaires :

- M. Julien Venter, ingénieur civil des mines 1923, électricien 1929, a été appelé à la présidence générale de l'Association pour la période 1967-1970.
- La médaille Gustave Trasenster 1966 a été attribuée au professeur M. Gvozdev, docteur en sciences, chef du laboratoire de l'Institut de recherches scientifiques du béton armé d'U. R. S. S.
- M. le professeur Paul Macar a été nommé président du comité scientifique de l'A. I. Lg. en remplacement du regretté professeur Eugène Frenay.

* * *

Au cours d'un banquet, présidé par l'Ambassadeur de Belgique à Paris, les ingénieurs A. I. Lg. ont fêté leur doyen d'âge M. Joseph de Beco, ingénieur civil des mines 1897, président directeur général de la S. A. Fabrique de fer de Maubeuge, à l'occasion du 70^e anniversaire de sa sortie de l'Université de Liège.



*imprimeur de
ce bulletin*

vaillant-carmanne

est
le spécialiste
des travaux
scientifiques et
techniques

périodiques

revues

livres

4, place saint-michel, 4, - liège

PATRIOTIQUE S. A.

finance l'établissement d'une

CARRIÈRE LIBÉRALE

Telle que MÉDECIN, PHARMACIEN... et l'assure

par son assurance du

REVENU GARANTI

l'assurance CARRIÈRE par excellence



Demandez notre plan carrière à votre courtier ou agent, ou à :

PATRIOTIQUE s. a.

ANVERS 1, Avenue de France - Tél. 03/33.98.95

BRUXELLES (succursale), 57b, Avenue d'Auderghem - Tél. 02/35.60.07

Inspection pour LIÈGE, 91, Quai de Rome - Tél. 04/52.81.04

Nouveaux membres de l'Association

En raison de la sortie de presse imminente de l'Annuaire général des Diplômés et des Amis de l'Université, nous avons cru bon de ne reproduire ci-dessous que les noms et prénoms de nos très nombreux nouveaux membres.

Liste clôturée au 22 septembre 1967

MEMBRES PROTECTEURS

Jean BAPTIST; Jules BERTRAND; Paul BRUNO; Emile CARION; Hyacinthe CHAUDOIR; L. DABOIT; G. DELPLACE; Maurice DEPRez; A. DE ROUBAIX; Victor DEVAUX; Léon DOUETTE; René DRAPIER; Dominique du BOULLAY; Marie FASSOTTE; François FEULLAT; Raymond FEYENS; Robert FOURMANOIT; Georges GOFFIN; André LALOUX; Alexandre LOHEST; Maxime RAISON; Paul RENAUD; Jean SMOLDEREN; Pol VIVIER; S. A. Ateliers René de Malzine; S. A. Entreprises G. MOURY; Recherche et industrie thérapeutique.

MEMBRES EFFECTIFS

Joseph ADAM; Paul ADAM; Nadine ADAM-PICART; B. ADERCA; Michel AERTS; Jean ALBERT; Jean ALEXANDRE; Sybille ALEXANDRE-PYRE; Christian ALSTEEN; Pierre AMELOT; Michel AMPLATZ; Joseph ANCIAUX; Lucien ANCIAUX; Paula ANCIAUX-DUBOIS; Jacques ANCIEN; Constant ANDRÉ; Albert ANDRIANNE; Jules ANDRIANNE; Jean-Marie ANDRIES; Raymond ANTOINE; Jean ANTIGNAC; Gaston ANTOINE; Jacques ANTOINE; Antoine ARESU de SEUI; Jacques ARNOLIS; André AUGUSTE; Paul AUGUSTIN; Pierre AUVRAY; Alfred BAAR; Henry BAAR; Jacques BACK; Fernand BACQ; Gérald-Georges BACQ; Marthe BADA; Hubert BADDING; Marcelle BAETEN-PIROTTE; Nicolas BAIKAK; Jacques BAILLY; Jacques BAILY; Francis BALACE; Denise BALLERIAUX-GODIN; Maria BALLIGAND-LEMPEREUR; Madeleine BANSE-DELBRUYÈRE; François BARBASON; Jacques BARTHÉLEMY; Octave BARTHÉLEMY; Guillaume BARTHELIS; René BASSLEER; Roger BASSLEER; Francine BARZIN-RENIER; Jean BASSET; Emile BASTIN; Max BASTIN; Victor BATY; Robert BAUCY; Jean-Louis BAUDOIN; Roger BAUDOUX; Edouart BAUDRIHAYE; Marthe BAUMAL-FRENEY; Joseph BAURIN; Adeline BAUWENS-GOUMET; Camille BEAUDET; Julia BEAUDHUIN; Marcel BEAUFAYS; Aline BECK; Jacques BECKMAN; Christine BECKERS-GODFROID; Charles BEETS; Joseph BEGASSE de DHAEM; Jean-Baptiste BENFANTE; Marie-Thérèse BENFANTE-ERKENS; Albert BENOIT; Eveline BENRUBI-WATTIER; Nicolai BERG; Germaine BERGBOURG; Charles BERGMANS; G. BERLAD-PODGAETZKI; René BERGER; Paule BERGER-ROYEN; Jean-Pierre BERHIN; Jacques BERNARD; Mariette BERNARD; Robert BERNARD; Xavier BERNARD; Gino BERNARDIN; Denis BERSOUX; François BERTHOLET; André; BERTRAND; Gérard BERTRAND; Jacqueline BERTRAND-RENSON; Denise BERTRAND-VAN HOUT; Jean BESURE; Antoine BETTENS; Edgard BEYNE; Jan BEYNS; Roger BIDLOT; Adrien BIENVENU; Paulette BIENVENU-MARÉCHAL; Jacques BIERLAIRE; Gérald BIQUET; Laurette BIQUET-BLAVIER; Monique BIQUET; Lucienne BILA; Louis BILS; José BINDELLE; Suzanne BINDELLE-DUJARDIN; Léon BINDLER; Denise BINDLER-GASPARD; Christian BIVER; Pierre BLAISE; Mme Pierre BLAISE; Franz BLAMPAIN; Marie-Lucie BLASE-DAMAS; Joseph BLAUDE; Gisèle BLAUDE-STRENGNART; Eugène BLAVIER; Luc BLIJWEERT; Louis BLITZ; Guy BLOCK; Willy BLUTH; Brigitte BOCK-

LE ROUX; Fernand BODART; Jacques BODEN; Emile BODSON; Jean BODSON; Nicolas BODSON; Jacques BOELEN; Robert BOERMANS; Arsène BOEUR; Jean BOGAERT; Léona BOIGELOT; Louis BOIGELOT; Atmand BOILEAU; Raymond BOILEAU; Jean-J. BOINET; Victor BOL; Raymond BOLAND; Roger BOLLAND; Georges BOLLETTE; Elie Jean BOLLIS; Georges BOLLY; André BOLOGNE; Anne-Marie BOLOGNE; Jacques BOLSÉE; Félix BONHOMME; Jean-Marie BONHOMME; Pierre BONHOMME; René BONNARDEAUX; F. BONNET; Mme F. BONNET-DE RUDDER; Marc BORGNIET; Lambert BOTTON; Michel BOUCHAT; André BOUCHOMIS; Léonie BOUCHOMS-HALLET; Georges BOUCKAERT; Jacques BOUCKOMIS; René BOURGUIGNON; Thérèse BOURGUIGNON-DIEUDONNÉ; Alex BOUVY; Freddy BOVENRADE; Myriam BOVERIE-REGNAC; Eugène BOVY; Michel BOVY; Alfred BOYENS; Pierre BRAAS; Roger BRAGARD; Claude BRAHAM; Joseph BRAIWE; Edmond BRAQUENIER; André BRASSINNE; Camille BRAUN; Harald BREDOHL; Jacques BREUER; François BREYER; Annie BRICHAUT; Georges BRICTEUX; Sylva BRISON; Guillaume BRITTE; Julien BROCHARD; Albert BRODUR; Robert BROERE; Raymond BRONCHART; Anne-Marie BRONCHART-THEUNISSEN; Lambert BRONCKART; Léon BRONNE; Vladimir BRONOWSKI; René BROSIUS; Jacques BROTCHI; Aimé BROUEZ; Christian BROUHON; Marcel BROUHON; André BRUAUX; Blanche BRUAUX-CÉLIS; Mme BRUAUX-de FOOZ; Simon BRUNELLE; Marinette BRUWIER; André BRUYÈRE; Irène BRUYÈRE-MAES; Léon BRUYÈRE; Michel BRUYÈRE; Pol BRUYÈRE; Yvette BRUYÈRE-MÉDART; Denise BUCKINX-HALSDORF; Victor BURE; Georges BURNAY; Emile BURY; Edouard BUYCK; Huberte BUYCK-GASPARD; Alphonse BUYLE; Gilberte CABALLE-DUPONT; François CABY; Marcelle CABY-ERNST; Emile CAJOT; Mme E. CAJOT-LABARRE; Gérard CALAY; Gérard CALBERG; Jean CALBERG; René CAMBIEN; P. CAMBRESIER; Franz CAMPS; Romano CAMPOLINI; Pierre CAMPUS; René CANDEUR; Simone CANDEUR-MEYRANT; Gino CANDI; Paul CAPON; Henri CAPRASSE; Antonio CAPUANI; Florestine CAPUANI-GINDT; André CARBON; Esther CAREME-GIBON; Franz CARLIER; Gérard CARLIER; Marie-Jeanne CARLIER; Paul CARTIER; Edmond CARTON; Christiane CARTON-LEBRUN; Pierre CASSE; Willy CASTERS; Germain CATOUL; Raymond CAUDRON; Joseph CEREXHE; Claude CERF; Anne CERF-POUTCHINIAN; Abdul NAEFH CHAHINE; Léon CHALET; Alex CHANTRAINE; J. Albert CHAPEL; Georges CHARLIER; Robert CHARLIER; Simone CHARON; Jean-Pierre CHATEAU; Marcel CHATELAIN; Alphonse CHAUDIÈRE; Jean-Marie CHAVÉE; Eugène CHELIUS; Charles CHENU; Charles CHEUVART; Henri CHEVALIER; Maurice CHEVALIER; Marcelle CHEVALIER-MALHERBE; Jean-René CHRISTOFFEL; Louis CLAES; Georges CLAESSENS; Odette CLAESSENS-LEROUX; Elise CLARINVAL; Georges CLAUDE; Jacques CLAUDE; Jean CLAUDE; Edouard CLAUSSET; Jules CLEEMPOEL; Maurice CLOES; André CLOSON; Albert CLOSSET; Denise CLOSSET-MATHY; Paul CLOSSET; Lucien COEME; Christian COETS; R. COETS-BALTHASART; Jean COLARD; Josée COLARD; André COLINET; Elza COLINET-GROVEN; Ernest COLINET; Jacqueline COLLARD; Joseph COLLARD; Pierre COLLARD; Paul COLLE; Robert COLLÉE; Clément COLLET; Georgette COLLET-SNYERS; Jozef COLLETTE; Robert COLLEYE; Rodolphe COLLIERNE; Fernand COLLIGNON; Jacques COLLIGNON; Jean COLLIGNON; Adrien COLLIN; J. COLLIN; J. COLLINGE; Léon COLLINS; Pierre COLON; Marcel COLSON; Marie COLSON-LECHANTEUR; L. COMBLAIN; Mme L. COMBLAIN-BIDLOT; Thérèse COMMENNE; Joseph COMPÈRE; Madeleine COMPÈRE-PAQUAY; Jacques CONRADT; Paul COPIN; Françoise COPPÉE; Jean-Jacques COPPENS; Nicole COPPENS; André CORDEWIENER; Gaston CORILLON; Alfred CORMAN; Paul CORTEN; Fernand CORIN; Monique CORIN-HANNOTTE; Georges CORTHOUTS; Denise CORTHOUTS-BOURDOUX; Jean COSSE; Jean COTTIN; Paul COTTIN; Jean COUNE; Arlette COURTOIS; Servais CRAHAY; André CRÉMERS; Josiane CRÉMERS-VANDEVLIEDT; Maurice CRISMER; R. CRISMER; Joseph CROISSANT; Claude CROIX; Mme C. CROIX; Léon CROTEUX; Mme CSANYI-SZOLT; Léopold CULOT; Mme L. CULOT-HANQUET; Yvette CULOT-WATERLOT; Jean CULTIAUX; René CUS; Guy CUVELIER; François CUVELLIEZ; Marc CUYPERS; Jacqueline CUYPERS-BEETZ; Charles DACHE; Hélène DACHE-VIGNON; Fernand DAENEN; Joseph DAENEN; Eliane DAGLINGCKX-FRÈRE; Georgette DALEM-LAMBRY; Jean-Marie DALIMIER; Maurice DALIMIER; Antoinette DAMAS-GODEFROID; Raymond DAMBLY; Jean DAMSEAUX; Emile DANCE; Paul DANGOXHE; Pierre DANHAIVE; Jacques DANSARD; Léon DANSE; Maurice DANSE; Albert DANTHINE; Jean-Marie DANTHINE; Emile DANTINE; Lise Anne DANTINE; Fernand DANTINNE; Mme Fernand DANTINNE; René DANTINNE; Robert DARDENNE; Juliette DARGENT; Charles DARIMONT; Lea DA SILVA; Mme L. DA SILVA-CATOUL;

Victor DASSY; Gustave DAUBIT; Stéphane DAUBY; Lucien DAUTREBANDE; Guillaume DAVID; Jean DAWANCE; Françoise DAWANCE-PEIFFER; A. DE BACKER; Garrett DE ALMEIDA; L. DEBATTY; Robert DEBATTY; Xavier DE BEER de LAER; Alfred DEBEFVE; Nadia DEFEVVE-JABLOTHLOFF; Daniel de BORMAN; Hervé de BORMAN; Hélène DEBOTTE-ROMAIN; Léon DEBOTTE; Jean DEBRAS; Jean DEBRUCHE-NOLS; Lucien DEBRUGE; Jacqueline DEBRULE-VERRESS; Anne-Marie DE BRUYN-MOTTARD; William DEBRUS; Jacques DE CALUWE; Paul DECHAINEXU; Jean-Luc DECHAMPS; Jean-Pierre DECHAMPS; Guy DECKERS; Robert DE COCK; Georges DECONINCK; Marie-Thérèse DE CORTE; Michel DE COSTER; Gérard de COUNE; Paul DECUYPER; R. A. DE DEURWAERDER; E. DEFAU; Marcel DEFAYS; Jean DEFISE; André DEFLANDRE; Georges DEFLANDRE; Pierre DEFOING; Bertrand DEFOSSÉ; Edmond DEFOSSÉ; Pierre DEFRANG; Jacques DEFRIÈRE; Georges de FROIDCOURT; Yvon DEGAILLIER; Georges DEGELDRE; Mme G. DEGELDRE; Jean-Michel DEHALU; Pierre DEHASSE; Paul de HEPCEÉ; Paul DEJAER; Edgard DEJAFFE; Albert DEJARDIN; Thierry de la HAYE; Charles de LAMINNE de BEX; François de LAMOTTE; Jules DELARBRE; Jean DELARUELLE; Jeanine DELANDE-MOSSOUX; Willy DELAUDE; Guy DELAYE; Jeanine DELBAERE-GARANT; André DELBOUILLE; P. DELCHAMBRE; Edmée DELCOMINETTE; Georges DELCOUR; Hélène DELCOUR-DEMKOFF; Raymonde DELFORTRIE-DUPREEL; J. DELHAYE; Georges DELIÈGE; Jacques DELIÈGE; André DELIGE; Lucienne DELIGNE-DUFRASNE; Guy DELINCE; Georges DELLEVAUX; Charles DELLOYE; Michel DELMELLE; Octave DELMOTTE; Jean DELNEUVILLE; Yvan DELOGE; Pierre DELOOZ; Willy DEPIREUX; Camille DELPORTE; Jean-Pierre DELPORTE; Edgard DELRÉE; Georges DELRÉE; Jean DELRÉE; Robert DELREZ; Henri DELREZ; Marcel DELRUE; Léopold DELSEMME; Louise DELSEMME-MOUSTY; Daniele DELTOUR-KELNER; Jules DELTOUR; Clotilde DELTOUR-LITT; André DELVAUX; Armand DELVAUX; Monique DELVAUX-MANIGART; Paul DEMANY; Pierre de MARCHIN; Paul DEMARET; Elisabeth de MARNEFÉ-DERENNE; Oscar DEMBLON; Maurice DEMELENNE; Fernand DEMET; Lucien DEMEUSE; Gilbert DEMEYER; Pierre DEMOULIN; Philippe DENEUMOSTIER; Simone DENIS; Pierre de MOFFARTS; Christian DEMOULIN; Jacques DEMOULIN; Claire DEMOULIN-DIENST; Jean-Marie DENEUFBOURG; Ernest DENIS; François DENIS; Léon DENIS; Xavier DENIS; Anne-Marie DENIS-DUIARDIN; Françoise DEPAS; Raymond DE PESTER; Denise DE PESTER-NOE; Jacques DEPOITIER; Léon DEPRAY; Alexis DEPREZ; Henri DEPREZ; Georges DEQUINZE; Léon DEQUINZE; Marie-Louise DEQUINZE-BONUS; Louis de RADIGUES de CHENNEVIÈRE; Eric DEROUANE; Gustave DEROUAUX; Philippe DERRICKS; Georges DERWA; Mme G. DERWA; Léon DERWA; Armand DESCAMPS; Guy DESCAMPS; Arlette de SELYS-MEUNIER; Guy DES MAREZ; Emile DE SMEDT; Michel DESMONS; André DESOER; Paul de SPIRLET; Jean DESREUX; Françoise DESREUX-RAEPSAET; Robert DESSARD; Paul DESSY; Bernard DESTEXHE; F. DESTEXHE; Joseph de STEXHE; Gaston DESTINÉ; Linette DESTINE-DUBOIS; François DETAILLE; Alfred DETHIER; Michel de TERWANGNE. Paul de TERWANGNE; Raymond DETHEUX; Ernest de TIÈGE; Pierre DETIÈGE; Marie-Claire DETHIER-MASSILLON; Maurice DETILLLOUX; Joseph DETROOZ; Raymond DE TROZ; Paul DEUSE; Henri DEVAUX; Victor DEVAUX; François de VILLE de GOYET; Collette DEVLIEGHER-COLLAER; Jean DEVOTILLE; Pierre DEVOS; Gaston DEVROEDE; Jean DEVROYE; Louis DEWART; Valthère DEWE; Michel DEWEZ; Marinette DEWEZ-LOUIS; Renée DEWEZ-SCAFS; Jean-Clair d'HARCOUR; Romain d'HERDE; Marcelle DIEPART-KELBERGS; Jules DIET; Mme J. DIET; Claude DIEUDONNÉ; Yves DIEUDONNÉ; Irène DIRIX; Robert DOAT; Raymonde DOCHÉZ; Albert DOCQUIER; Th. DONETZKY; André DONEUX; H. DONY; Jean DOPPAGNE; Georges DOYEN; Jean DOYEN; Léonard DOYEN; Maggy KMIECIK; Paule DOYEN-DESCHAMB; Jean-Marie DRAPIER; André DRICOT; Daniel DRUART; Michel DUBART; Christiane DUBE; Colette DUBOIS; Edgard DUBOIS; Florent DUBOIS; Nicole DUBOIS; Paul DUBOIS; Mariette DUBOIS-DEMOULIN; Pierre DUBOIS; Victor DUBOIS; William DUBOIS; Florent DUCHENE; Mme F. DUCHENE; Maurice DUCHESNE; Maria DUCHESNE-DAHMEN; Charles DUFAYS; Denise DUFOSSET-GROSJEAN; Jacques DUFOURNY; Gabriel DUFRANE; Jean DUFRASNE; Michel DUFRASNE; Madeleine DUJARDIN-MAGNETTE; Marc DULLIER; Robert DUMONT; Gustave DUMOULIN; Jean-Claude DUMOULIN; Jean-Michel DUPIRE; Joseph DUPLAT; Bernard DUPONT; Claire DUPONT-VEVRAUMONT; Emile DUPONT; Francis DUPONT; Louis DUPONT; René DUPONT; Simone DUPOND-SERECIAT; Léon DUQUENNE; Philippe DUQUENNE; Henry DUQUESNE; Noël DUROY; Henri

DURANT; Jenny DURANT-SCHRAEEN; Marie DURIEUX-VANDEBERG; Marcel DUTILLEUX; Maximilien DUTILLEUX; Marcel DUTS; Suzanne DUTS-GUIOT; Eugène DUVIVIER; Anne-Marie DUVIVIER-CHÈVREMONT; François DUVCYKAERTS; Jean EFFENIER; Corneille EK; S. ENGEL; André ENGELS; André ENGLEBERT; Eddy ENGLEBERT; Daniel ERNOULD; Jean ESGAIN; Luc ETIENNE; R. ETIENNE; Clément EVRARD; Fernand EVRARD; Jean EVRARD; Joseph EVRARD, Pol EVRARD; Maurice FABRI; Michel FAELES; Joseph FAGARD; François FAIDER; Jacques FAIDHERBE; Muriel FAIRON; Jenny FALISE; Edouart FALISSE; Emmanuel FALLA; Anne-Marie FALLA-LEVAUX; Louis FALLA; André FANIEL; Zouheir FARAH ABOU-DAOUD; Paul FASBENDER; Edmond FASSOTTE; Léonard FASSOTTE; Jules FAUTSCH; Roger FEQUER; Marie-Louise FELGEN; Erick FELTGEN; Paul FERBECK; Nelly FERBECK-DODEUR; Félix FERON; Narcisse FERRIÈRE; Gaston FERY; Camille FEYEREISEN; Achille FIEVET; Simone FIEVEZ; Raymond FILEE; Madeleine FILLET-WALKENERS; Félix FINKIELKRAUT; Jacques FIRKET; Hélène FLAMAND-GRANDJEAN; Evangelos FLOKOS; Paul FOBELETS; Bruno FOCAND; André FONSNY; Georges FONSNY; François FONTAINE; Jacques FONTAINE; Louis FONTAINE; Renée FONTAINE-BONHOMME; Roger FONTAINE; Nicole FORLIARD; Jules FOULON; Guy FOURMARIER; Francine FOX-GENICOT; Jacques FRAIPONT; Roger FRAIPONT; Fernand FRAITEUR; Louis FRAITURE; Paul FRANCHIMONT; Jacques FRANCK; Suzanne FRANCK-OTOUL; Pierre FRANÇOIS; Pierre FRANÇOIS; Nicole FRANCOITTE; Gilbert FRANKEN; Renée FRANKIGNOUL-PAILLOT; Louis FRANSSEN; Mme L. FREDERIC; Guy FREDERICK; Eugène FRENAY; Paul FRENAY; Jacques FRENKIEL; Emilie FREQUIN; Victor FRERARD; Maurice FRÈRE; Joseph FRIPIAT; Céline FRONVILLE-MASY; Bruno GAASCHT; Edmond GAILLARD; Marie-José GAILLARD-FORTHOMME; Pierre GALAND; Victor GALET; Stéphan GALETIC; Léandre GALLANT; Andrée GARANT; Anne-Marie GARCET-PARIS; Florent GASPARD; André GASTELBLUM; Elie GATTEGNO; Mme GATTEGNO; Edgar GAUDER; Jacqueline GAUDER-RADERMECKER; Joseph GAUMIER; Antoine GEELENS; Pierre GEENS; Olga GEENS-MILORADOVITCH; Yvonne GERARD-SCHREDER; Auguste GELISE; Jeanine GENIN; Suzanne GENON; Clément GENOT; Laure GENOT-DONNAY; Amand GERADIN; Albert GÉRARD; Madeleine GÉRARD-BULTOT; Fernand GÉRARD; Simone GÉRARD-LAMBOTTE; Gaston GÉRARD; Lucien GÉRARD; Monique GÉRARD; Pierre GÉRARD; Robert GÉRARD; Jean GERARDY; Léon GERARDY; Maurice GERBEHAYE; Jacqueline GERDAY; Louis GERMA; Hubert GERMEAU; Pierre GEROME; Liliane GEROME-RODERBOURG; Marcel GESTER; Jean-Michel GEUZAIN, Simone GEVAERT; Jean-Hubert GHUYSN; Gustave GHYSENS; Louis GIELEN; Pierre GIELIS; Louis GILAIN; Mme L. GILAIN; Marthe GILBERT; André GILIS; Jean GILLAIN; Marie-Louise GILLAIN-ROUSSEAU; Michèle GILLARD-KITTEL; Michel GILLES; Robert GILLES; Henri GILLET; Ivan GILLET; Jean GILLET; Louis GILLET; Suzanne GILLET; Madeleine GILLISEN; Louis GILTAIX-PAULISSEN; Paul GIROUL; Paul GIROUL; Hubert GLAUDE; Erika GLAUDE-GEHLEN; René GLESSNER; René GLOESENER; Monique GLOESENER-DUBOIS; Huguette GOBBE-VILAIN; Jules GOBERT; Marguerite GODET; Karl GODESAR; Jean-Henry GODHAIRD; Edmond GODIN; Simone GODIN-NAVEAU; André GOERRES; Jean-François GOERRES; Jean-André GOFFART; Simone GOFFART-MAISIER; Jean GOFETTE; Madeleine GOFETTE-BOURLAND; Georges GOFFIN; André GOFFINET; Claude GOFFINET; Henri GOFFINON; Charles GOIRE; Luba GOLDBERG; Henri GOLDFISCHER; Natacha GOLDSTEIN-KIMCHE; Yvon GOLLER; Pierre GOORTS; Marcel GOOSSE; Henri GOOSSENS; Nicolette GORDENNE-VERDURE; Paul GORET; Cécile GOSSELIN-REY; Luc GOSSELIN; Sonia GOTHIER-LEVIN; Charles GOTTSCHALCK; Marie-Pierre GOUDMAN; Claude GOMET; Roland GRAAS; Claudine GRAINDOR; Henri GRAINDORGE; Marcel GRAINDORGE; Eugène-Hubert GRAND'RY; Henri GRATIA; Aline GRATIA-HARDY; Jean GRAS; André GRAULICH; Jacques GRAULICH; Geneviève GRAULICH-KEMPEENERS; André GRÉGOIRE; Clément GRÉGOIRE; Maurice GRÉVISSÉ; Jean GRIETEN; Paul GRISARD; Philippe GRISARD; Aletta GRISAY-EBBELER; Jacques GRODENT; Antoine GROSEMAN; Léon GROGNARD; Lucien GROSJEAN; Lucien GROSJEAN; Henriette GROSJEAN-RENNONNET; Jean-Marie GROULARD; Marcel GUESSE; Jean-Marie GUFFENS; Pierre GUISSART; Georges GUTELMAN; Joseph GUYAUX; Louis GUYAUX; Jacques GYSELYNCK; Louis HAENEN; Georges HAGEMANS; Guy HAINE; René HALCONRUY; Gaston HALER; Mme G. HALER; Charles HALKIN; Vincent HALKIN; Francine HALKIN-TALMASSE; Nicolas HALLET; Francine HALLET-BISTER; Jean HALLEUX; Emile HALOT; Pierre HALUT; Jacques HAMBYE; René

HAMBYE; Noël HAMENDE; Charles HANIN; Jacques HANNES; Albert HANQUET; Jean-Baptiste HANQUET; Anne-Marie HANSEN-FOCCROULLE; Freddy HANSEN; Alfons HANUSET; Raymond HARDENNE; Ernest HARDY; Mme E. HARDY; Paul Joseph HARDY; Pierre HARDY; Annie MEESEN; Henri HAUGLUSTAIN; Arlette HAUGLUSTAIN-CHMATZ; Pierre HAULOT; Suzanne HAUMONT-DUBOIS; Jean HAUT; Ernestine HAUTAIN-CLÉMENT; Ghislain HAVELANGE; Raymonde HAVELANGE; Albert HAVERSN; Maximilien HEBETTE; Camille HEINE; Léon HELLA; Marie-Louise HELLA-HELAS; Jacques HENDRICK; Jean-Pol HENDRICK; Albert HENKENS; Henri HENNICO; Paul HENQUET; Antoine HENRION; Jean HENROTIN; Joseph HENROTTE; Marcel HENRY; Renée HENRY; Robert HENRY; Edmond HENUSSE; Jacques HENUSSE; Saty HENUSSE-LERUITTE; Paul HENUSSE; Françoise HERBECQ-HARDY; James HERLA; France-Marie HERLA-DEBRUN; André HERMANN; Louis HERMANS; Jacques HERMANT; Alfred HERMESSE; Solange HERMIS; André HERVE; Eugène HEUSE; Yvonne HEUSE-TOMBEUR; Jean HEUSKIN; Nelly HEUSKIN-HOUGARDY; Franz HEYLEN; Louis HICQUET; Pierre HICTER; Michel HIERTZ; Jacques HODY; Robert HOEN; Roland HOFFMANN; Micheline HOFMAN-JOSSE; Yvan HOLOYE; Charles HOMANS; Serge HONNAY; Raoul HONNEUX; Willy HORIN; Xavier HORION; Georges HOTOT; Daniel HOTTON; Claudine HOYBERGEN; Jim HOYBERGEN; Pierre HUARD; Henri HUART; Robert HUBEAUX; Paul HUBERLAND; Jean HUBERTY; Miriam HUBIN-TAILLARD; René HUBIN; René HUBIN; Marie-Jeanne HUBIN-FRANSKIN; Jules HUET; André HULET; Joseph HUMBLET; July HUMBLET-CUITTE; Léon HUMBLET; Max HUMBLET; Roger HURDEBISE; Louis HURTGEN; Albert HUSKIN; Madeleine HUSKIN-BELLE; Henri ISERANT; Michel ISTACE; François JACOB; Joseph JACOB; Louis JACOB; Denise JACOB-JUNCKER; René JACOB; ROGER JACOB; Joseph JACOBS; Henri JACQUE; Elie JACQUEMART; Albert JACQUEMIN; Hugues JACQUEMIN; Pierre-Joseph JACQUEMIN; Robert JACQUEMIN; Lambert JACQUEMOTTE; Christian JACQUES; Lucien JACQUES-HOUSSA; Léonce JACQUET; André JADIN; Edgard JADOT; Françoise JADOT; Marceline JADOUL-KITTEL; Rose-Marie JADOUL; Joseph JAMART; Blanche JAMART-FREDERIC; Pierre JAMAR; Valentin JAMART; Armand JAMIN; Mme. A. JAMIN; Jacques JANSEN; Christian JANSSENS de VAREBEKE de BROUWER; Madeleine JANSSENS-HAMAL; Anne-Marie JANVIER; Christian JAUMAIN; Louis JAUMIN; Francis JAVAUJ; Pierre JEAN; Eward JEANFILS; Fernand JEANGILLE; Marie-Claire JEHAES-DEDENS; Claude JEHU; Paul JEHU; Jean-Marie JEHOTTE; Huberte JEHU; Guy JEUKENNE-DEMONTY; Emile-Edgard JEUNEHOMME; René JEURISSEN; Maurice JOACHIM; Jean JOASSIN; Richard JONES; Jacqueline JONES-BONHOMME; Jean JONLET; Paul JOOSTEN; Josette JOSSE-CHAUDIÈRE; André JOURDAIN; Georges JOYEUX; Michel KELECOM; Jean KELLENS; Heinz KEUTGEN; Alexandre KRYWICKI; Pierre KIRCH; Louis-Jean KLOPFERT; André KLUTZ; Monique KLUTZ-PHILIPPART; Pierre KNAPPEN; Henri KNEUELS; André KNOTT; Werner KOLL; Maurice KONOPNICKI; Pierre KOUMOTH; Germaine KORZONOWSKI-CORTIENS; Joseph KOSTER; Robert KOTTGEN; Nison KRAM; Mme KRAM; Pierre KREUSCH; Jean-Claude KRIDELKA; Pierre KRIDELKA; Jean KROONEN-ZIJNE; Stanislaw KRUPA; Bernard KUBORN; Eliane KUBORN-AUTPHENNE; Paul KUNSCH; Renée KUNSCH-MEURICE; Maurice LABE; Georgette LABEYE-LEDUC; Raymond LABEYE; Serge LABOURY; Claudine LABUCHE-DOBELS; Lucien LACASSE; Maurice LACHAUSSÉE; Simone LACHAUSSÉE-HERVE; Anne-Marie LACROIX-CREVECŒUR; Honoré LACROSSE; Renée LAFFINEUR-GARROY; Jean LAGUESSE; Simone LAGUESSE-NÉLSEN; Gabriel LAKAYE; José LALLEMANT; Edgard LAMBERMONT; André LAMBERT; Joseph LAMBERT; Joseph LAMBERT; Pierre LAMBERT; Francine LAMBERT-LAURENT; Henriette LAMBERT; Léontine LAMBERT-BRIART; Lily LAMBERT-COLONNA D'ISTRIA; José LAMBERTY; Léon LAMBIET; Jean-M. LAMBORAY; Anne-Marie LAMBORAY-BRISBOIS; F. LAMBOT-DERCLAYE; Marcel LAMBOTTE; Jean-Lambert LAMBRECHT; Marcel LAMBRECHTS; Paul LAMBRICTHS; Yvonne LAMBRICTHS-RAMAKERS; Christian LAMOUREUX; Emile LAMY; Freddy LANG; Alfred LANGE; Corneille LANGE; Pierre LANGE; Joseph LARONDELLE; Liliane LATTAGUE; Adrien LAURANT; Marie-Thérèse LAURANT-DERWART; Jean LAURENTY; Jean-Sébastien LAURENTY; Jean LAUSIER; Lucienne LAUSIER-RENSON; Albert LAUWAET; Léon LAVAL; Charles LAYS; Cécile LAYS-PETERS; Octavian LAZAR; Jean-Marie LEBEAU; Claude LEBLON; Jean LE BORNE; Michel LEBOUTTE; Paul LEBURTON; Jeanine LECERF-ALENUS; Jean LECHANTEUR; Benoîte LECHAT; Bernard LECHEN; Michèle LECHEN; Antoine LECLERQ; Charles LECLERQ; Jean LECLERQ; Francine LECLERQ-JADOT; Jean LECLERQ; Laure

LECLERCQ-PIRE; Joseph LECLERCQ ; Mme J. LECLERCQ; Lucien LECLERCQ; Marc LECLERCQ; Victor LECLERCQ; Roger LECLOUX; André LEGOCO; Roger LECOQ; Jean-Michel LEDENT; Jean LEDENT; Henri LEDOUX; René LEDRUS; Monique LEENDERS; Henri LEFEBVRE; Thérèse LEFEBVRE-VAN SANTEN; Pierre LEFEBVRE; Luc LEFEBVRE; Mme L. LEFEBVRE; Paul LEFEBVRE; Jean-Claude LEFÈVE; Jean LEFÈVRE-MOREAU; Henri LEFIN; Alfred LEFRÈRE; Fernand LEGAYE; Jacques LEGRAND; Jeanne LEGRAND-DEFLANDRE; Victor LEGRAND; Charles LEGROS; François LEGROS; Georges LEGROS; Jean-Jacques LEGROS; Charles LEJEUNE; Gérard LEJEUNE; Guillaume LEJEUNE; Joseph LEJEUNE; Joseph LEJEUNE; Joseph LEJEUNE; Norbert LEJEUNE; Paul LEJEUNE; Pol LEJEUNE; C. LEKKAS; Henri LELAIT; René LELARGE; Mme R. LELARGE; Fernand LELOUP; Marianne LEMAIRE; Robert LEMAIRE; Roger LEMAIRE; Yvan LEMAIRE; Madeleine LEMAIRE-CLOSSET; Jean-Pierre LEMAITRE; Nathalie GALMA; Pierre LEMAITRE; Jean-Claude LEMAL; René LEMAL; Robert LEMARCHAL; Jean LEMOINE; Oscar LENOTTE; Jean LÉON; Claire LÉON-THIBAUT; Albert LÉONARD; Nicolas LÉONARD; René LÉONARD-NYS; Léon LEPAGE; Emmanuel LE PAIGE; Ulric LE PAIGE; Marcel LÉPIECE; Jules LEQUARRE; Léon LEQUARRE; Jean-Marie LEQUEUX; Henri LE ROUX; Pierre LEROUX; André LEROY; Charles LEROY; Sary LERUITTE; André LERUSSE; Nelly LERUSSE-LEJEUNE; Yvonne LESOINE-GILLET; Madeleine LESUISSE-PREUD'HOMME; Jacqueline LESTRADE; José LETAWE; Jacques LEUSSLER-DEBATY; Guy LEVIEUX; Thierry LEWUILLON; Jean LHERMITTE; Georges LHEUREUX; Albert LHOEST; André LHOEST; Anne-Marie LHOEST-COUTIER; Maurice L'HOEST; Yvonne LHOMME-CORDONNIER; J. Yves LHONEUX; Jean-Louis LIBERT; José LIBERT; Jules LIBOUILLE; Raoul LIBOIS; Paul LIBON; Pierre LIEBEN; Robert LIENART; Mme R. LIENARD; André LIENAU; Joseph LIERNEUX; Gilbert LIERNEUX-GUILY; Louis LIETZMANN; Micheline LIEVIN; Marc LIFRANGE; Michel LIGNY; Léon LIGOT; José LILIE; Denise LIMBORT-LAWALRÉE; André LIMET; Samuel LITWAK; Christian LOFFET; Jacques LOGNARD; Herman LOHEST; Max LOHEST; Etienne LOISEAU; Louis LOMBO; Mme L. LOMBO; Renée LONGRÉE; Rachel LONGRIE; Fernand LONNIAUX; Arturo LONZAR; Guillaume LOOG; Roland LOPPE; Louis LOQUIFER; Michel LORIAUX; Eliane LORIAUX-SPECKSTADT; Max LORIE; Mme N. LORIE; Joseph LORQUET; Camille LOUIS; Georges LOUIS; Jacques LOUIS; Jacques LOUIS; Ernest LOUMAYE; Edouard LOURTIE; Madeleine LOURTIE-FILOT; Philippe LOUSBERG; Théo LOUSBERG; Albert LOVENS; Charles LOVENS; Jean LOVENS; Jules LOVENS; Sylvain LOWETTE; Raymond LOYENS; Ghislaine LOYENS-DEHASSE; Louis LYCOPS; Michel LUBICZ; Marcel LURSON; Nicolas LYDAKIS; Danielle MACAUHERCOT; Albert MACHIELS; Adolphe MADENSPACHER; Adrien MAERTENS de NOORDHOUT; Guy MAGHIN; Daphné MAGNÉE; Henry MAGNERY; Guillemine MAGNERY-LEJAE; Ginette MAGOTTEAUX-DUPONT; Philippe MAHIEU; Frieda MAINIL; Antoine MAIRLOT; Armand MAISIN; Michel MALAISE; Lambert MAMA; Monique MAKADÉ SCHEPPER; Robert MALCORPS; Octave MALEVEZ; Mariette MALEVEZ-NOËL; Georges MALHERBE; Jean MALHERBE; Jules MALLUE; Jacques MALVAUX; Louis MALVOZ; Joseph MANETTE; Alfred MAQUESTIAU; Raymond MAQUET; René MARCELLE; Joseph MARCHAL; Georges MARCHAND; Valère MARCHANT; Jean MARCO; André MARÉCHAL; Daniel MARÉCHAL; Georges MARÉCHAL; Georges MARÉCHAL; Guy MARÉCHAL; Hubert MARÉCHAL; Mme Hubert MARÉCHAL; Jacqueline MARÉCHAL; Joseph-Gérard MARÉCHAL; Marcel MARÉCHAL; Pierre MARÉCHAL; Pierre MARÉCHAL; José MARIEN; Vassil MARINOF; Jacques MARRÉS; Paule MARTENS; Maggy MARTIAT; Aubert MARTIN; Fernand MARTIN; Jean-Pierre MARTIN; Léopold MARTIN; Olivier MARTIN; André MARTINIV; Marie-Louise MARTINIV-JAMIN; Marie-Thérèse MASCAUX-PARMENTIER; Henri MASSART; Jules MASSART; Jacques MASSAUT; Jean-Pierre MASSAUT; José MASSCHELEIN; Gustave MASSIN; Andrée MASSIN-CHEVRON; René MASSIN; Henri MASSON; Paul MASSON; Florent MASY; Louis MASY; Paul MATHIEU; Michel MATHIEU; Marie-Louise MATHIEU-MANIGART; Raoul MATHIEU; Guillaume MATHIEU; Denise MATHUS-GIELEN; Guy MATHY; Willy MATHY; Lambert MATRAY; Michel MAUCHARD-LEFEVRE; Charles MAURICE; Richard MEAN; Suzanne MEDART; André MEERTEN; F. MEILLEUR; Albert MEISTER; Arpag MEKHITARIAN; Michel MELCHIOR; Marc MELÉN; Jean MELON; Marie-José MELON; Fernand MERCENIER; Fernand MERCIER; Mme F. MERCIER-MARTENS; René MERCKX; Joseph MERTES; Roger MERTZ; Noël MERVEILLE; Raymond MESTREIT; Guillaume METTEN; Fernand MEURANT; Joseph MEURICE; Léon MEURICE; Margerite MEUWISSEN-JASON; Pierre MEU-

WISSEN; Mme Marc MEYER; Jean MICHAELIS; Jean-Pol MICHAUX; Simone MICHAUX; Georges MICHEL; Yolande MICHEL-DECLAIRFAYT; Jules MICHEL; Yvon MICHEL; Albert MICHOTTE de WELLE; Jean-Marie MICHOTTE; Renée MICHOTTE-VAN ERPS; Pierre MIGEOTTE; Michel MINDER; Maurice MINES; Robert MINE; Roger MINET; Charles MINGELS; André MINNE; André MINON; Suzanne MIRO-FRANKIGNOUL; Paul MISSA; Claude MISSAIRE; Jacqueline MISSAIRE-PIRILOT; Jean-François MOENS; Pierre MOENS; Germaine MOHIMONT-STRIVAY; Edmond MOHR; Mme Edmond MOHR; Jeanine MOINEAU-QUISENAIRE; Joseph MOITROUX; Achille MOLLE; Mimy MONFORT-GRENADE; Georges MONSEUR; Ivan MONTIGNY; René MOORS; René MOORS-THIRY; Clément MORAY; Henri MOREAU; Charles MOREAU de MELEN; Henri MOREAU de MELEN; Nelly MOREAUX-CROUPETTE; Michel MOROY; Jean-Louis MORTIAUX; Marie-Jeanne MORTIAUX-VERBOIS; Louis MORTIAUX; Charles MOSTENNE; Pierre MOTTARD; Léon MOTTARD; Jean-Pierre MOTTARD; René MOTTART; Alida MOTTART-D'HAESELEER; Albert MOTTET; Francine MOTTET-CUITTE; Eugène MOTTIN; Fernand MOURAUX; Nelly MOURAUX-BADOT; Antoine MOUREAU; Gaston MOUREAU; Louis-Albert MOUSSET; Hortense MOUSSET-DOTRENCE; José MOUTON; Richard MOYSE; Straton MUNYANKUYO; Théophile MWAMBA-TWITE; Josephine MWKAMWIZA; Emile NAGANT; Hervé NAGELMACKERS; Georges NAMOTTE; Hubert NAMUR; José NAVARRE; Pierre NAVEAU-de MARTEAU; René NAVET; Jeanine NAVETTE; Jacques NAVEZ; Joseph NEIHSEN; Marcel NEPPER; Hélène NEURAY; André NEVE; Jean-Pierre NEVEN; Jean-Pierre NEYBERGH; Rose-Marie NEY-LAURENT; Fernand NICOLAS; Rosalie MARHET; Michel NICOLAS; Pierre NICOLAS; Paul NIEBES; Jean NIEULANDT; Danielle NIHOUL; Renée NINANE; Franz NISOL; Franz NISOLI; Germaine NISOLI-MASSUIR; Albert NIZET; Marthe NIZET-DUTRON; Emile NOEL; Jacqueline NOEL; Marcel NOEL; Paul NOEL; Lucienne NOEL-DRICOT; Julien NOEZ; Anne-Marie NOEZ-SAUVEUR; Maurice NOIRFALISE; Alfred NOIRFALISE; Colette NOIRFALISE-SACREZ; Gilbert NOISET; Pierre NOLS; Paul NOPERE; Jeanne NOPERE-SALMON; André NORET; René NOSBAUM; Lucien NYS; Jean NYSTEN; Roger OFFERMANN; Daisy OFFERMANN-JANSON; René OGER; Guy OLETTE; Francine COLLIN; Jean-Pierre OLIVIER; Octave OLIVIER; Jules ORBAN; Jeanine ORY-THOMAS; Christian OURY; André PACQUOT; Pierre PAIROUX; Georgette PALLAGE-NIZET; Jean PALMANS; Botis PANCRATOFF; Mariette PANCRATOFF-FOUSSIN; Marco PANI; Josephine PANIER; Bernadette PAPA-GEORGES-VAN DEN PEERBOOM; Jacques PAQUAY; Joseph PAQUAY; Jules PAQUAY; Roger PAQUAY; Florence PAQUE; Emile PAQUET; Yves PAQUET; Elise PAQUET-DECKERS; Max PARFONDRY; Maurice PARISSE; Armand PASTEGER; Berthe PASTEGER-RONGY; Serge PASTOR; Jacqueline PASTOR-COURTOY; Camille PAUL; Maurice PAUL; Pierre PAULISSEN; Robert PAULISSEN; Jacqueline PAULISSEN-MAILLIEU; Adolphe PAULUS; Michel PAUMEN; Nicole PAUNET-PONS; Lydie PEARSON-DELI; Georges PECHUR; Albert PEELLEN; Joseph PEIFFER; Albert PENDERS; Lucien PENDERS; René PENDVILLE; Gabriel PENELLE; André PEREY; Janine PERSOONS-DELHAISE; Micheline PESCHEUR-DENIS; Erwin PETERGES; Jean-Marie PETERS; Manfred PETERS; Freddy PETIPAS; Alette PETIPAS-DEWANDRE; Jacques PETIT; Pierre PETIT; René PETIT; Raymond PETY de THOZEE; René PEUSKENS; Clothilde PEUSKENS-REGGERS; Louis PHILIPPART; Paul PHILIPPART de FOY; René PHILIPPART de FOY; Joseph PHILIPPE; Louis PHILIPS; Victor PHILIPPE; Jeanne PHILIPPE-DESIRON; Georges PHILIPPE; Jean-Marie PICARD; Marcel PICART; Léon PIEDBŒUF; Albert PIERARD; Luc PIERARD; Ginette PIERARD-DOREJO; Jean PIERRET; Albert PIEROUX; Jean-Paul PIERSOTTE; Louise PIERSOTTE; Charles PIETTE; Jules PILET; Kazimierz PIOTROWSKI; Alex PIRARD; René PIRARD; Roger PIRARD; Georges PIRAU; Robert PIRE; Roger PIRE; Jean-P. PIRENNE; Mme Jean-P. PIRENNE; Paul PIRET; Paul PIRET; Robert PIRGHAYE; Georges PIRLET; Henri PIRLET; Jacques PIRLET; Jean PIRONET; Joseph PIRLET; Gustave PIROT; Marcel PIROT; Andrée PIROTTE-PHOLIEN; Francis PIROTTE; Henri PIROTTE; Gaston PIROTTIN; Albert PIRSON; Marcel PLATEUS; Marcel PLUMIER; Pierre PLUNUS; Dieuonné PODGORSKI; Alexandre POGO; Mme Alexandre POGO; Marcel POLET; Joseph POLLARD; Antoine POLLET; Jacques PONCELET; Jean PONCELET; Raymond PONCELET; Jean PONTNIR; Henri POTHEN; Claudia POTT; Mathilde POTTIER; Alphonse POUPLIER; Vagan POUTCHINIAN; René PREGARDIEN; André PREVINAIRE; Jean-Marie PREVINAIRE; Victor PREVINAIRE; Claire PREVINAIRE-PLOMTEUX; Atmand PRION-PANSIUS; E. PROGNEAUX; Marie-Thérèse PROGNEAUX-FALISE; Paul PRUNIAUX; Ernest PUISSANT; Yvon PUT; Marcel PUTZEYS; Mme Marcel PUTZEYS;

Philippe QUADVLIEG; Colette QUADVLIEG-BARON; Jean-Marie QUARRE; Gustave QUATPERS; Philippe QUESTIENNE; Georges QUINET; José QUITIN; Josphe RABINE; Frida RABINE-BLOCH; Serge RABINE; Albert RADELET; Wilhelmine RADERMACHER; Jean RADOUX; Auguste RAES; Fernand RAIKEM; Jacques RAINOTTE; Marthe RAMAEKERS-PRIM; Roger RAMAEKERS; Edmond RANDAXHE; Thomas RANDAXHE; Pierre RANSELOT; André RAPPE; Willy RAPPE; Jean RASE; Francine RASQUIN; Julien RAULL; André RAVET-HERION; Anne-Marie RAVEZ-PIRE; Nicole RAY; Etienne REGINSTER; Franz REMY; Léon REMY; Louis REMY; René REMY; André RENARD; Charles RENARD; Marcel RENARD; Mme Mario RENARD; Denise RENARDY-CARABIX; Marcelle RENIER-LECLERCQ; Lucien RENIER; Robert RENIER; Luce RENIER-DELA-CUVELLERIE; Albert RENKIN; Léopold RENSON; Louis RENSON; Paul RENSON; René RENSON; Jacques RENTIER; Noël RENVILLARD; Jules REQUETTE; Mario RESPENTINO; Jeanne REUMONT-LAMBERT; Jean REUTER; André RICHEL; Georges RICHELLE; Albert RIFFON; Nelly RIFFON-CRUCIFIX; Georges RIGA; Jean ROGISTER; Mme Jean ROGISTER; Georges RIGO; Nicole RIGO-CLOITRE; René RIGOT; Jean-Marie RIHOUX; Foulék RINGELHEIM; Fernand RINGLET; Freyda RINGLET-DOLINSKA; Marguerite RINNE; Maurice RINNE; Jeanne RINNE-BOULIGNY; André ROBE; Constance ROBIN-SCHOTTEL; Hector ROBINET; Julie ROCHUS; Raymond ROCHUS; Yvan ROELANDTS; Marguerite ROELS-ALSTEEN; Jacqueline ROGER; Claudine ROLAND; Jean ROLAND; Léopold ROLAND; Félicie ROLAND-LANGE; Clément ROME; Françoise ROMSÉE; Antoine ROOSEN; Alexis ROOSENS; Jacques RORIF; Christiane ROSOUX-CREMERS; François ROSSION; Louise ROUCHE; Claude ROUSSEAU; Jules ROUSSEAU; Léon ROUSSEAU; Léopold ROUSSEAU; Maurice ROUSSEFF; Jean ROUTIAUX; Alphonse ROYEN; Henri ROYNET; Marguerite ROYNET-BURQUEL; René RUBINSTEIN; Pierre RUELLE; Narcisse RULOT; Louise RULOT-LOUON; José RUTTEN; Jacques SABATIER; Antoine SAINTE; Aubin SALARD; Yvonne SALARD-DECLoux; Charles SALPETEUR; Germaine SALPETEUR-ANDRÉ; Léon SALPETEUR; Emile SAMPoux; René SAND; Georges SANDRON; Louisa SANDRON-DULIEU; André SARLET; Louis SART; André SAUBAIN; Michel SAUBAIN; Jules SAUBOIN; Alex SAUVEUR; Marie SAUVEUR-DEROUAUX; Georges SCALAIS; Hubert SCALAIS; J. SCHAAP; Jean SCHAAPS; Joseph SCHALTIN; Jean SCHARTEIT; René SCHIFFERS; Guy SCHMIT; Jacqueline SCHMIT-RENIER; Jean-Georges SCHMITZ; Edith SCHMITZ-CONIOT; Paul SCHOEMANS; Frédéric SCHWERS; Henry SCHOLBERG; Marie-Louise SCHOU-FASTRÉ; Georges SCHUERMANS; Nestor SCHUMACHER; Elise SCHUMACHER-BOULANGER; Marc SCHVARTZ; Josette SCHVARTZ-DEBEBRONNE; Alphonse SCHYNS; Mme Alphonse SCHYNS; Robert SCIMAR; Andrée SCIMAR-JACQUES; Paul SCOHY; Jean SDRIN; Juliette SEAU; Jean SEBILLE; Mme Jean SEBILLE; Jean SELDESCHACHTS; Mme Jean SELDESCHACHTS-CHISOONE; Michel SELEZNEFF; Jean SEPULCHRE; Jean SEQUARIS; Mme SERVAIS-DUBOIS; Jean SERVAIS; M. SERVAIS-SORTIAT; M. SERVAIS; Jean SERVATY; Arthur SEVERIN; Robert SEVRIN; Gaston SHERRINGTON; Suzanne SHERRINGTON-COLLARD; Georges SHERRINGTON; Michel SILBERMAN; Mme Michel SILBERMAN; Agnès SIMON; Claire SIMON-GILLARD; Firmin SIMON; Denise SIMON-MARON; Henri SIMON; Noël SIMONIS; Mousseye SIMONOVITCHE; Daniel SINGERMAN; Serge SINTZOFF; Jacqueline SINTZOFF-HURLET; Régine SIQUET-DANTINNE; Cyllille SIRONVAL; Georges SIRONVAL; Louis SKENAZI; Freddy SMAL; Odette SMAL-COLLARD; Lucien SMEERS; Jean SMEETS; Elise SMEETS-MULLER; Rose SMETS; Paul SMEYERS; André SMONS; Christiane SNYDERS; René SNYERS; Daniele SOLOT; Willy SOMVILLE; Germain SONNEVILLE; Marie-Louise SONNEVILLE-SIMON; Guidalberto SOSTER; Marcel SOTTIAUX; Robert SOUKA; Jacqueline SOUMENKOFF-CHAMLA; Adolphe SPEICHER; Marthe WAUTERS; Ludovicus SPRUYT; Charles STAINER; Clément STARCK; Henry STAS; Nathalie STAS-SARIBAN; René STAS; Jean STASSART; Rose-Marie STASSART-BOLLY; Robert STASSART; Micheline STASSE; Martine STASSIN; Pierre STCHEPOTIEFF; Michel STEENEBRUGGEN; Joseph STEVART; André STEVENOT; Maurice STIENNON-VAN ABEELLE; Philippe STOCK; J. STOUFFS; Em. STREEL-CAVERENNE; Pierre STREEL; Jeanne STREEL-HENON; Andrée STREEL-POTELLE; Eugène STRENGNART; Christiane SURMONT; Pierre SURMONT; Alice SURMONT-DUPUIS; M. SUROVECHI; Henri SWINNEN; Fernand SYMUL; Monique SYMUL-CAMPUS; Péter SZOCs; France SZASTAK-ROUFOSSE; Léon TAQUET; Paul-Jean TASSET; Désiré TASSIN; Edda-Marie TAVANO; Jean TERFVE; E. A. THEATE-de-BELLEFOID; Jean-Jacques THIBEAU; Henri THIBAUT de MAIDIÈRES; Jean THIEBAUT; Jacques THIELENS; Roger THIERIE; Josée-Marie THIERIE-LISEIN; Pierre THIRAN; Francis

THIRION; Léon THIRRIAR; Fernand THIRY; Jean-Pierre THIRY; Marie-Rose THIRY-DELVAUX; Paul THOMAS; Léon THOMAS; Marcel THOMAS; Elvire THOMAS-DANNOIS; Pierre THOMAS; Ginette THOMAS-DECORTIS; Victor THOMAS; Armand THONET; Alfred THONNART; Suzanne THONNART-SENTRON-FIVE; Louis THONON; Marie THYSSEN; Georges TIBO; Georges TIELENS; Camille TIHON; Georges TILKIN; Francis TINCHI; Nelly TOCK; Léon TOMBEUR; Marcel TOMBEUR; Eugène TOMSON; Justin TOPPET; Julien TORDEUR; Georgette TORDEUR-LÉFEBVRE; Guy TOURNEUR; Charles TOUSSAINT; Jacques TOUSSAINT; Raoul TOUWAIDE; Pierre TRABERT; Monique TRABERT-VAN DER MAESSEN; Chi-Thank TRAN; Henri TREKELS; Jacques TRINON; François TROCMEZ; Francine TROISFONTAINES-BASTIN; André TROUSSART; Louis TROUSSART; Marcel TROUSSE; Madeleine TYSSENS; André UBAGHS; M. Marguerite UENTEN; Lucien UENTEN; Robert UGE; Ludovic ULRIX; Luba UVEELER-SYMAN; Marcel VAGMAN; Daniël VAGMAN; Léon VALKENERS; Louise VANALDERWEIRELDT-MARTIN; Jean VANANDROYE; Georges VAN BELLINGEN; Roger VANBELLINGEN; Lucie VAN BENEDEN; Maurice VAN BRABANT; Gérard VAN BRAEKEL; Emile VAN CAN; Jacques VAN CANTFORT; Urbain VANDECAN; Eugène VANDENABELE; Michel VAN DEN BERGHE; Jacques VANDENBROUCKE; Guy VANDENBULKE; Louis VAN DEN DRIESSCHE; Tilman VANDERMEER; Madeleine VANDERMEEREN; Willy VANDERSCHUEREN; Léon VANDELVEDE; Jean VANDRESSE; Pierre VAN GALEN; Charles VAN GEERT; Paul VAN GHELUWE; René VAN LOO; Marie-Thérèse VAN-MALDER-LEPAPE; Jean VAN NOORBEECK; Claude VANOSMAEL; Lievin Jean VANOVERSCHELDE; Fabienne VAN ROY; Henri VAN SOEST; Georges VAN STEENACKER; M. VANSTEENKISTE; Albert VAN ZUYLEN; Henri VARETTO; André VELAERTS; Jean VENDRIX; Emile VERBIECK; Josette VERBOIS-THONNARD; Jacques VERCHEVAL; Léon VERDIN; René VERDIN; Raymond VERLAINE; Hector VERLY; Jeanne VERVIER-DIGNEFFE; Serge VIATOUR; Jean VIDAKOUCI; André VIEUJEAN; Renée VIEUJEAN-LAMY; Jules VILAIN; Camille VINCENT; Jules VIRELLE; Charles VIROUX; Alexandre VIVIER; André VOISIN; Jules VONCKEN; Nestor VONECHE; André VOSSE; Gaby VOSSE-MATAGNE; Alphonse VOYÉ; Liliane VOYÉ; Jules VOZ; Piette VRANCKEN; Ludo VROMAN; Josette VROMAN-KASPERCZYK; Armand VROONEN; Guillaume WAGELMANS; Jean-Baptiste WAGENER; J. L. Henry WAHLEN; André WALCH; Balthazar WALPOT; Roger WARIN; Marie-Paule WARIN-LEVÊQUE; Ernest WAROUX; Jean-Marie WARTIQUE; Jean WARZÉE; Raymond WARZÉE; Charles WATHOUR; Martial WATRIN; Claude WATTECAMP; Jean WAUQUAIRE; René WAUQUAIRE; Ghislain WAUTELET; J.-J. WAUTERS; Mme J. WAUTERS; Marcel WAYAFFE; Pierre WEEKERS; René WÉGRIA; Henri WÉRY; Marcel WÉRY; Georgette WÉRY-WANKENNE; Robert WÉRY; Jean-Marie WESMAEL; Jacques XESTHOF; Jean WEYRICH; Edmond WILLEMS; Jean WILLEMS; Léon WILLEMS; Odette WILLEMS-MINET; Ulysse WILLEMS; Georgette WILMET; Roger WINAND; M. Bernadette WINANT-DEHANT; Anne-Marie WIRTZ-CORDIER; Marcel WOLFS-BAUDOIN; Jacques WOLPER; Gilbert XHAUFLAIR; Anne XHAUFFLAIRE; Ernest YERNAUX; Jean-Louis YERNAUX; Nicole YERNAUX-VAN DEN BOUHÉDE; Ivan YLIEFF; Nicolas ZOUBOFF; Gilberte ZUR NEDDEN-LECLERE.

REPertoire DES ANNONCES

Ansul International (pp.) 12; Assurances Patriotique, 86; Azote, 64; Ateliers de l'Est, 72; Banque de Bruxelles, 1; Banque de Schaezzen, 38; Banque Dubois, 54; Banque Nagelmackers, 37; Banque de Paris et des Pays-Bas, 70; Compagnie de Chevron, 37; Comptoir Foncier, 12; Desoer, 64; Entreprises Duchêne, 11; Entreprises Fauconnier, 63; Entreprises Forêt et Lhoest, 2; Entreprises Verbiest, 10; Etablissements Laurenty, 38; Fabrique Nationale, 12; Grand Bazar, 54; Imprimerie Michiels, 96; Librairie Bellens, 62; Ménage et Jowa, couverture; Métalclub, 96; Phénix Works, 96; Pieux armés Frankignoul, 36; Restaurant Capri, 37; Société Générale de Banque, couverture; Vaillant-Carmagne, 85; Vieille Montagne, 37; Wesmael-Charlier, 63.





SPECIALISTES EN TRAITEMENT DU METAL

Nos produits sont largement utilisés dans l'Industrie et la Construction : tôles fines laminées à froid, acier Haute Galvanisation GALBEST H.G., laminé vinyle métal SKINPLATE, fer-blanc "hot dip" et électrolytique, ESTETIC, tôle pré-peinte en continu.

des produits

Phenix Works

FLEMALLE-HAUTE/BELGIQUE.

Commercialisation exclusive : EURINTER, 145, rue du Plan Incliné, LIEGE.

IMPRIMERIE

George Michiels

Société Anonyme

LIÈGE, 6, rue de la Paix. — TONGRES, 13, rue Corver.

Livres et périodiques scientifiques en toutes langues. — Plus de 8.000 signes spéciaux. —
Machines à composer Monotype. — Matériel moderne. — Personnel d'élite.

Travaille à la plus grande satisfaction de sa clientèle.

MEUBLES MÉTALLIQUES

METALCUB

 ★ ★ ★ ★

118, rue de Tilleur, 118
ST-NICOLAS — LIÈGE

~~~~~ Téléphone: 52.52.39 ~~~~~